

Les évadés du Palais de justice sont tous repris



Les quatre fugitifs capturés ce matin

De gauche à droite: (en haut) Laurier Deschênes et Camille Michaud; (en bas) Emilien Maltais et Guy Deschênes.

En taxi de Montréal à Deep River, Ont.

par Lucien CHAMPEAU

La PP a retracé ce matin à Deep River, à 125 milles au nord-ouest de Hull, les quatre hommes qui s'étaient évadés hier soir des cellules du nouveau Palais de justice.

L'inspecteur-chef Gérard Houle a précisé que des agents de Hull viennent de partir de cette ville pour aller chercher les fugitifs actuellement détenus dans les cellules de la police locale de Deep River.

"Nous avons demandé au gouverneur de la prison commune à Bordeaux, M. Albert Tanguay, d'envoyer un panier à salade à Hull afin d'en ramener les fugitifs. Nos hommes l'accompagneront."

Le policier a souligné l'extraordinaire coopération des policiers de Deep River.

"Voici une petite municipalité de la province ontarienne où les agents tiennent l'œil ouvert et le bon. Ils remarquent dans leurs rues, la nuit dernière, une voiture portant des plaques du Québec avec le sigle T. pour taxi. Ils remarquent également que cette auto contient cinq occupants, dont quatre aux mines patibulaires, et l'un avec une grosse barbe noire.

"Il ne leur en faut pas plus. Ils coffrent tout ce monde et le soumettent à un interrogatoire serré."

L'un des détenus cependant protestait avec véhémence. C'était le chauffeur de taxi, du nom de Singer.

Il affirmait qu'il avait été kidnappé. Pour établir sa bonne foi, il a insisté pour communiquer avec la PP, par té-

lphone, à Montréal, et raconter sa mésaventure.

"J'ai longuement causé avec lui, tôt ce matin, poursuit l'inspecteur Houle.

"Il m'a expliqué que vers 6 h. 15 hier soir, il passait à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de la rue Notre-Dame, quand il a été hélé par

Voir EN TAXI en page 2

C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED. MONTREAL
ISEM. - OSAM.

ÉDITION DE MONTRÉAL 5¢

Montréal, vendredi 22 mars 1963 / sainte Catherine de Suède, reine.

IMPRIMERIE ET PUBLIS AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNÉE, No 135 • 4 CAHIERS • 56 PAGES

Lesage appuie les libéraux fédéraux



QUEBEC, (par J.M.) — Le chef du gouvernement provincial, M. Jean Lesage, a pris, hier à l'assemblée législative, carrément position en face du problème de la politique fédérale.

1—Il a lancé un appel à la population pour que, le 8 avril, elle vote en faveur des candidats libéraux "afin d'avoir un gouvernement stable à Ottawa".

2—Il a fait l'éloge de M. Lester-B. Pearson comme étant l'homme le plus qualifié pour diriger le prochain gouvernement fédéral.

3—Le premier ministre a dit qu'il n'a pas l'intention de quitter la scène politique provinciale et d'aller remplacer M. Pearson à la tête du parti libéral fédéral.

C'est M. Daniel Johnson, chef de l'opposition, qui avait agité le débat sur la question en interpellant M. Lesage.

Je crois qu'il est urgent que le chef du gouvernement mette fin à un climat d'incertitude dans la province. Un député libéral (M. Yvon Dubeau) a prédit que le premier ministre quitterait le Québec pour aller remplacer ailleurs M. Pearson. M. le président, vous comprenez notre inquiétude, nos regrets. Ce serait un grand deuil pour la province...

(Rires)

M. Johnson a poursuivi: "Il y a une chose que le public ne comprend pas. Comment peut-on souhaiter un gouvernement stable à Ottawa avec M. Pearson quand on songe à le remplacer immédiatement après les élections?"

M. Lesage a riposté: "La bouche parle de l'abondance du cœur et le chef de l'opposition n'a pu s'empêcher de rendre public son désir intime de me voir quitter cette chambre. Mais malheureusement pour lui, il devra s'endurer encore longtemps."

(Applaudissements du groupe ministériel)

Contre-offensive des créditistes?

La demande du premier ministre Jean Lesage d'appuyer le parti libéral aux prochaines élections fédérales n'a pas tardé à susciter toutes sortes de commentaires.

A Québec, il est rumeur que l'Union nationale prenne position sur la question des armes nucléaires. Des observateurs politiques sur la colline parlent, en outre, d'une éventuelle prise de position de M. Lesage est maladroite et qu'elle va "aliéner Caouette à un moment où il semblait à court d'arguments électoraux".

Celui-ci d'ailleurs, tant à St-Jérôme qu'à Montréal, a avoué hier soir le premier ministre de demeurer hors de la présente campagne, sinon il fera face à une contre-offensive créditiste.

"Si Jean Lesage veut jouer à la politique fédérale, je vais jouer avec lui."

M. Caouette a dit que son parti n'est pas intéressé à faire son entrée sur la scène provinciale parce que ce n'est qu'à Ottawa qu'il peut réaliser la réforme monétaire qu'il préconise, mais il a laissé entendre que les créditistes travailleraient pour les candidats adversaires des libéraux lors de la prochaine élection provinciale si le premier ministre s'en prend ouvertement au Crédit social.

"Erreur sérieuse"

M. Lesage commente une "erreur sérieuse" en se mêlant de l'élection fédérale, a déclaré hier soir aux journalistes M. Gérard Picard, chef québécois du Nouveau parti démocratique.

Voir CONTRE-OFFENSIVE p. 2

"Il y a tellement à faire dans la province à l'heure actuelle que j'en ai l'impression" — je manquerais à mon devoir si

j'abandonnais et même si je négligeais seulement mes fonctions de premier ministre du Québec. Il est vrai qu'il y a

de l'inquiétude dans la province mais à cause de l'instabilité du gouvernement d'Ottawa et de l'instabilité...

Des voix: "Ah!" M. Lesage: "... du prochain gouvernement!" Voir LESAGE en page 2

La Shawinigan accepte

La Compagnie d'électricité Shawinigan a fait savoir à ses actionnaires que la majorité des administrateurs de la compagnie avaient accepté l'offre de l'Hydro-Québec, a été également proposée à 10 autres compagnies privées d'électricité. Trois de ces dernières, Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent, Gatineau Power et Northern Québec Power, ont recommandé à leurs actionnaires de souscrire à l'offre du Québec.

L'acceptation pourrait aboutir à un résultat final moins satisfaisant encore.

L'offre du Québec, qui est de 330 l'actif ordinaire et qui est faite par le truchement de l'Hydro-Québec, a été également proposée à 10 autres compagnies privées d'électricité. Trois de ces dernières, Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent, Gatineau Power et Northern Québec Power, ont recommandé à leurs actionnaires de souscrire à l'offre du Québec.

Tout en reconnaissant qu'il appartient à chaque actionnaire

A Québec, le premier ministre Jean Lesage, interrogé par un journaliste, s'est refusé à tout commentaire parce qu'il n'avait pas encore étudié la lettre de la compagnie aux actionnaires.

de décider s'il doit accepter ou refuser les offres officielles, les

administrateurs mettent ces derniers en garde contre les désavantages qui pourraient résulter de l'expropriation.

"Ces désavantages pourraient découler des conditions imposées par la loi d'expropriation... tout aussi bien que des frais des procédures judiciaires possibles, des retards inévitables et de la perte probable de revenu."

"Advenant l'expropriation de l'actif, dont la possibilité est mentionnée ci-dessus, l'amor-

tissement fiscal réclamé par votre compagnie deviendrait impossible, aux taux normalement appliqués au revenu des compagnies, dans la mesure où l'indemnité l'aurait fait récupérer."

"De plus, en cas de liquidation de la compagnie, la répartition des bénéfices retenus, tels qu'établis par le fisc, ferait peser d'autres charges fiscales sur la compagnie ou ses actionnaires."

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNEAULT ET DOMINIQUE CLIFT

La classe moyenne est inquiète, mais un peu tard

refuser de suivre leurs chefs lorsque ceux-ci dénoncent le Crédit social. Mais c'est également une source d'anxiété pour la classe moyenne, qui voit sa prospérité compromise par l'instabilité politique et par l'enthousiasme que soulève Réal Caouette parmi les ouvriers.

Or, comment pourrait-il en

Voir DEMOCRATIE en page 2

Il voulait être électrocuté... C'est fait!

OSSINING, N.-Y. (UPI) — Frederick Charles Wood, de son propre aveu meurtrier de cinq personnes, a été exécuté hier soir à la prison de Sing-Sing.

Avant d'être attaché à la chaise électrique, Wood a lancé sa dernière plaisanterie, en disant aux témoins qu'ils allaient assister aux effets dommageables de l'électricité sur le bois (wood en anglais).

Le processus d'électrocution a commencé à 10 h. 01 hier soir. Quatre minutes plus tard, Wood était déclaré mort. Me Norman Dorsen, un avocat qui lui avait été fourni par l'Union américaine des Libertés civiles, a vainement tenté de lui sauver la vie en invoquant l'état psychologique de Wood: le condamné n'avait en effet pas subi l'examen mental prévu par la loi de l'Etat de New-York, avant son procès.

La Cour suprême des Etats-Unis avait rejeté hier la dernière demande de Mc Dorsen à cet effet. De son côté, Wood s'opposait à ces efforts, disant qu'il préférait mourir tout de suite plutôt que de subir un long emprisonnement où vivrait dans un asile d'aliénés.

Le projet d'aménagement de la base de North Bay pour NORAD est à l'étude

—Gordon Churchill

WINNIPEG, (PC) — Le ministre de la Défense, M. Gordon Churchill, a confirmé hier le fait que le gouvernement envisage la construction d'un quartier général d'urgence pour NORAD à North Bay.

Le ministre commentait alors un rapport en provenance d'Ottawa selon lequel le gouverne-

ment américain aurait approuvé le projet et que le gouvernement canadien étudie la question.

Les autorités de NORAD voudraient se servir de la base de North Bay comme quartier général d'urgence jusqu'à 1966. Le quartier général souterrain de NORAD est en voie de construction près de Colorado Springs, mais les travaux ne seront pas terminés avant 1966. Un porte-parole de NORAD a fait savoir hier que si le gouvernement d'Ottawa accepte sa proposition, un nouveau système de communications sera installé à la base de North Bay, qui est une des quelque 22 bases nord-américaines où le quartier général pourrait être déménagé advenant la destruction de celui de Colorado Springs.

Dans deux ans, finie la rougeole

par Roland PREVOST

Le gouvernement américain a autorisé hier deux grandes sociétés pharmaceutiques américaines à fabriquer et à mettre en vente deux types de vaccin contre la rougeole. Il s'agit des sociétés Merck de Philadelphie, qui a reçu une licence pour la fabrication du vaccin à base de virus vivant, et Charles Pfizer de New York, qui a reçu une licence pour la fabrication du vaccin à base de virus mort.

Le Dr Luther Terry, médecin général des services de santé publique, a annoncé, au cours d'une conférence de presse, que les licences avaient été approuvées par le secrétaire à la Santé, M. Anthony Celebrezze.

Il a déclaré que les nouveaux vaccins permettraient de lutter efficacement contre la rougeole qui frappe, chaque année, plus de trois millions d'enfants, aux Etats-Unis, et qui en tue plus de 400 par an.

Il a estimé que l'emploi généralisé de ces vaccins sur les enfants en bas âge devrait permettre d'éliminer la rougeole en Amérique d'ici deux ans.

Une quantité limitée du vaccin à base de virus vivant sera disponible immédiatement et le vaccin à base de virus mort dans quelques semaines.

La société Merck a annoncé que le vaccin à base de virus vivant contre la rougeole qu'elle a mis au point sera distribué dans les 48 heures dans tous

les Etats-Unis.

Le vaccin porte le nom de "rubeovax". Le virus de la rougeole est cultivé sur des embryons aseptiques de poulets provenant d'une ferme expérimentale.

Cette découverte découle des travaux du Dr John F. Enders qui, avec Weller et Robbins au Harvard Medical School, démontrèrent en 1949 que les virus peuvent être "cultivés" en

Voir ROUGEOLE en page 2

Le Service municipal de Santé nous communique, à propos de la rougeole, le nombre de cas et de décès de 1930 à 1962 à Montréal. On y constate que le nombre des décès attribuables directement à cette maladie est presque toujours proportionnel au nombre de cas, jusque vers 1944, mais que les décès ont par la suite tendance à diminuer. On n'a pas de statistiques sur les cas d'encéphalite, de pneumonie, etc. causés par la rougeole.

Les baisers sont interdits...

ZERMATT, SUISSE. (UPI) — Les autorités suisses ont lancé aujourd'hui un appel pour qu'on s'abstienne de donner des baisers et de danser, cela parce que ce serait le meilleur moyen de combattre une épidémie de fièvre typhoïde qui a déjà frappé 100 personnes.

Certains touristes n'ont guère paru se soucier de cette recommandation. Ils ont dansé le twist jusqu'au petit matin dans les

boîtes de nuit de Zermatt, centre de sports d'hiver réputé tant pour ses pentes qui font la joie des skieurs, que pour sa vue sur le Matterhorn. Quarante personnes sont déjà traitées dans l'hôpital d'urgence installé à la nouvelle école de Zermatt, dont les portes sont gardées par des policiers en armes. On a répertorié 35 autres cas en Grande-Bretagne, chez des touristes revenant

de Zermatt. Plusieurs autres pays ont signalé des cas liés à Zermatt, et on estime le nombre total des cas à environ 100. Il y a des Américains parmi les personnes atteintes.

Des rumeurs s'affrontent pour tenter d'expliquer l'origine de l'épidémie de Zermatt. Selon l'une, la maladie aurait été apportée récemment à Zermatt par un ouvrier italien, d'après

Voir BAISERS en page 2

Le vol plané en cinq sec!

SOMMAIRE

Annouces classées / 30 à 44
Courrier / 27
Coureur de Pauline / 12
Décès, Naissances, etc. / 53
Editorial / 8
Finances / 54, 55
Horoscope / 28
Le monde syndical / 25
Les patrons / 35
Les Tribunaux / 7
Loisirs et récréation / 26, 27
Mots croisés / 23
Navigation / 52
Radio et Télévision / 20
Session provinciale / 45
Spectacles et Concerts / 22, 23
Sports / 46 à 52
Vie féminine / 10 à 12
Vie mondaine / 11
Votre médecin / 16

LA MÉTÉO

ENSOLEILLÉ, DOUX — MIN.: 25; MAX.: 40
VOIR DETAILS EN PAGE 2

Voir en page 29:

Castro dit qu'il aurait voulu frotter les oreilles de M. K

Plus de mille morts et 75,000 sans abri à Bali

BALI, Indonésie, (PA) — Mille cent morts et plus de 75,000 personnes sans abri, tel est le bilan jusqu'ici de l'éruption du volcan Agung sur l'île de Bali, en Indonésie. L'écoulement de la lave volcanique semble s'être arrêté aujourd'hui, après cinq jours d'éruption.

Le gouvernement de Bali a déclaré que quelque 300,000 personnes ont perdu leurs moyens de subsistance par la suite de la catastrophe. Les autorités

crainent que l'éruption du volcan ne reprenne après une période d'accalmie.

Un porte-parole officiel a fait savoir que les autorités ont dé-

cidé d'évacuer les 250,000 personnes qui vivent dans un rayon de 20 milles du volcan.

D'autre part, plusieurs touristes étrangers qui se trouvent sur l'île ont cherché refuge à Denpasar, la capitale. Apparemment, tous les touristes sont sains et saufs.

Le gouverneur de Bali a déclaré que plusieurs centaines d'indigènes ont été brûlés vifs dans trois villages qui ont été engloutis par l'écoulement de la lave. Ces villages auraient refusé de chercher refuge, se contentant de prier sous la direction d'un moine bouddhiste. Le travail des équipes de secours a été compliqué par suite des inondations dans l'est de l'île. Cinq tonnes de fournitures médicales ont été envoyées sur place de Java, tandis que le président Soukarno proclamait l'île de Bali zone sinistrée.

Des milliers d'acres de terre arable ont été rendus inutilisables à la suite de l'écoulement de la lave.

(anti-rougeole) et aucun ne contracta la rougeole au cours des épidémies subséquentes. Bien plus, aucune réaction grave; seulement une légère élévation de température qui n'empêcha pas les enfants de jouer et d'aller à l'école. Parmi les deuxièmes groupe — celui qui avait eu une injection de virus tués — beaucoup contractèrent la rougeole pendant les épidémies.

Le rapport conclut: "Cela démontre qu'il sera possible d'immuniser globalement les enfants avec des virus atténués, suivis immédiatement d'une injection de gammaglobuline, donc en une seule visite".

M. Pinard a déclaré aussi que priorité avait été donnée cette année à la construction d'une autoroute vers la frontière américaine qui rejoindrait celle qui est actuellement en construction dans l'état de New York et qui doit être terminée vers l'automne 1966.

Le ministre de la Voirie, Bernard Pinard, n'a cependant pris aucun engagement précis, autre que sourire alors que M. Poliquin énumérait les échéances possibles.

M. Pinard a invoqué les difficultés éprouvées à l'établissement d'un ordre de priorité pour les divers projets d'autoroutes soumis au gouvernement.

Le ministre s'est montré favorable à l'idée du péage pour le financement de l'autoroute de la rive nord, mais il a précisé qu'on ne pourrait peut-être pas

Décision, en décembre, sur la construction de l'autoroute de la rive nord du St-Laurent

(De notre dernière édition d'hier)

par Dominique CLIFT

QUEBEC — Le président de l'Office des Autoroutes, Guy Poliquin, a déclaré aujourd'hui que le gouvernement provincial serait en mesure de prendre une décision des le mois de décembre relativement à la construction d'une autoroute sur la Rive Nord du St-Laurent entre Montréal et Québec.

M. Poliquin a fait cette déclaration lors de la présentation d'un mémoire au ministre de la voirie par une délégation représentant des intérêts de la région, le "Comité de l'autoroute Montréal-Trois-Rivières".

Il a ajouté que si le gouvernement acceptait le rapport que présenterait l'Office des autoroutes, les plans et devis pourraient être prêts au début de 1965 et l'autoroute pourrait être ouverte à la circulation à l'automne de 1966.

Le ministre de la Voirie, Bernard Pinard, n'a cependant pris aucun engagement précis, autre que sourire alors que M. Poliquin énumérait les échéances possibles.

M. Pinard a invoqué les difficultés éprouvées à l'établissement d'un ordre de priorité pour les divers projets d'autoroutes soumis au gouvernement.

Le ministre s'est montré favorable à l'idée du péage pour le financement de l'autoroute de la rive nord, mais il a précisé qu'on ne pourrait peut-être pas

ROUGEOLE

SUITE DE LA PAGE 1

laboratoire et qui identifieront le virus poliomyélique; ce qui valut à ces trois savants le Prix Nobel, en 1954.

C'est cette même année, 1954, que le Dr Enders réussit pour la première fois à isoler le virus de la rougeole, dans des tissus de reins d'humains et de singes; à partir de là il parvint en 1958 à préparer un vaccin anti-rougeole à virus atténués.

Grâce à la collaboration des Laboratoires Merck, des dizaines de milliers d'enfants furent vaccinés, avec une efficacité totale. Une seule injection suffit: elle provoque toutefois une sorte de rougeole bénigne, sans aucune signification clinique. Pour empêcher cette réaction, on donne seulement une injection intramusculaire de gammaglobuline.

On a généralement tendance à sous-estimer la gravité de la rougeole.

C'est pourtant une maladie qui atteint 95 pour 100 des enfants et qui cause plus de décès que la polio. L'une des séquelles est l'encéphalite, souvent mortelle.

Dans la plupart des pays sous-développés, où les soins médicaux sont déficients, la rougeole tue plus d'enfants que la diphtérie ou la coqueluche. La Nigéria, par exemple, subit chaque année une épidémie de rougeole et la mortalité probable est d'un cas sur 20; au Chili, les mortalités seraient attribuables directement ou indirectement à la rougeole chez la moitié des enfants.

Les spécialistes sont d'avis que la rougeole serait à l'origine de plus de maladies du système nerveux central que ne l'indiqueraient les statistiques de l'encéphalite.

On sait, en tout cas, que durant sa période critique et une dizaine de jours par la

suite, la rougeole touche le cerveau. Des observations récentes semblent indiquer que cette maladie peut conduire à l'instabilité émotionnelle, à des symptômes psychiatriques, à une diminution de l'activité intellectuelle.

La rougeole peut enfin, très souvent, causer une inflammation de l'oreille moyenne et laisser une surdité permanente, parfois totale.

Le plus ancien écrit connu sur la rougeole serait celui du médecin persan Rhazes, huit siècles avant l'ère chrétienne. Ce n'est qu'au 18^e siècle qu'on en fit une étude un peu sérieuse: le savant écossais Francis Home injecta à des sujets sains du sang de rougeoleux et réussit à transmettre la maladie. Mais il fallut attendre 1905 pour que le pathologiste américain Ludwig Hektoen en démontre la nature virale.

De nombreux chercheurs tentèrent ensuite, mais sans succès définitif, d'obtenir un vaccin.

C'est encore le Dr Enders qui, avec son collaborateur Thomas Peebles, trouva la solution. Après une série d'expériences très délicates, il obtenait en 1954 un virus atténué, injecté à des enfants, le vaccin ne produisit qu'une faible réaction tout en provoquant une production importante d'anticorps spécifiques de la rougeole, c'est-à-dire qui font obstacle à la maladie.

Au cours des années subséquentes, de nombreux chercheurs, dans plusieurs pays, voulurent savoir si les anticorps produits par ce vaccin protégeaient contre l'infection naturelle.

Les résultats peuvent se résumer comme suit: 1—Dans tous les cas, il y eut production d'anticorps protecteurs chez les enfants susceptibles à la rougeole.

2—En temps d'épidémie, l'immunisation fut complète contre la rougeole naturelle; on a des raisons de considérer cette immunité comme permanente.

3—On n'a constaté, après vaccination, aucun cas d'encéphalite, la plus redoutable séquelle de la rougeole.

4—Aucune des infections secondaires graves (pneumonie, par exemple) responsables de la plupart des décès par suite de la rougeole. Les enfants n'ont même pas eu les symptômes précurseurs de la pneumonie.

5—Aucun cas connu de transmission de virus atténués. Les risques d'une épidémie causée par le retour des virus à l'état virulent sont donc pratiquement inexistantes.

6—Chez environ 83 pour 100 des enfants vaccinés, on a observé une fièvre de deux ou trois jours, plus faible que celle de la rougeole ordinaire, ainsi que de légères éruptions.

Comme cette fièvre et ces éruptions causaient quelque inquiétude chez les parents, et même chez des médecins, on se mit à la recherche d'un moyen pour les empêcher de se produire.

En septembre 1961, une équipe dirigée par le Dr Maurice Hilleman, du Merck Institute for Therapeutic Research, et le Dr Joseph Stokes, du Children's Hospital de Philadelphie, publiait le rapport d'une expérience sur 500 enfants partagés en deux groupes. La moitié des enfants reçurent une injection du vaccin Enders à virus atténués, suivie immédiatement d'une injection de gammaglobuline; les autres eurent une injection de virus tués.

Chez les premiers, dans 99 pour 100 des cas, il se produisit un taux très élevé d'anticorps



PLUS VITE QUE LES AUTOS — A l'heure de pointe, hier, près du pont Mercier, cette maison de deux étages "circulait" plus vite que les autos. On avait bloqué complètement la route, non toutefois sans avoir indiqué un petit détour pour accommoder les automobilistes. Il en résulta un embouteillage de première classe. L'heure de pointe passée, on immobilisa la maison pour la nuit, le déménagement devant reprendre aujourd'hui.

Armes-H au Canada

Pearson a changé d'avis à la suite d'un sondage d'opinion

—D. Harkness

TORONTO. (PC) — L'ancien ministre de la Défense, M. Douglas Harkness, a déclaré hier soir que le parti libéral s'est basé sur les résultats de sondages d'opinion publique pour se prononcer en faveur de l'acquisition d'armes nucléaires pour le Canada.

M. Harkness, qui a démissionné du cabinet à cause de la politique du gouvernement sur cette question, a fait cette déclaration au cours d'un "forum" public à Toronto, organisé par le "Telegram" et une association de jeunes hébreux.

M. Harkness et le major-général F. Worthington, ancien coordinateur de la défense passive, étaient opposés au major-général W. H. S. Macklin, ancien adjudant général de l'armée canadienne et le pasteur John H. Morgan, président de la campagne torontoise pour le désarmement nucléaire.

Les personnes officielles qui posaient les questions étaient l'éditorialiste du "Telegram" Labor J. Zink, un partisan de l'acquisition des armes nucléaires pour le Canada, et M. Douglas Fisher, député NPD qui s'oppose à cette acquisition.

M. Fisher a demandé à M. Harkness, pourquoi le leader libéral M. Pearson a changé la politique de son parti alors, qu'il y a quelque temps, il s'opposait à l'acquisition des armes nucléaires.

"Peut-être a-t-il suivi mon conseil", a répondu M. Harkness en souriant. Il a ajouté que M. Pearson a changé d'avis à la suite de la publication des résultats d'un sondage d'opinion montrant que 55 pour cent des Canadiens étaient en faveur de l'acquisition des armes nucléaires pour les forces canadiennes, alors que 33 pour cent s'y opposaient.

BAISERS

SUITE DE LA PAGE 1

L'autre, on a repéré un foyer de typhoïde à un des hôtels de la région il y a deux ans. La typhoïde, très contagieuse, est parfois transmise par une personne qui l'a eue, a guéri, mais reste capable de la donner, des années durant. Les médecins de l'armée suisse ont entrepris de désinfecter les maisons et les hôtels suspects. La lutte contre l'épidémie se complique du fait de la présence d'un épidémie d'influenza, dont les symptômes ressemblent assez à ceux de la typhoïde. C'est le 13 février qu'on a rapporté le premier cas de typhoïde, mais la situation ne fut jugée grave que le 10 mars, alors qu'on comptait 12 cas.

Une voix: "De la gravité!" M. Lesage: "Il n'y a qu'une chose à faire quand on est un bon Québécois désireux d'assurer l'avenir économique de sa province, c'est de voter pour le parti libéral, le seul parti qui puisse nous donner un gouvernement stable à Ottawa."

(Protestations de l'Union Nationale.) M. Johnson d'une voix faible: "Le premier ministre me permettra-t-il une question supplémentaire?"

(Rires.) Le chef de l'opposition commente: "Vous voyez comme tout le monde est heureux de savoir que nous allons garder le député de Québec-Ouest dans cette chambre... d'un côté ou de l'autre!"

(Rires et huées.) M. Johnson: "Voici ma question. Le premier ministre veut-il nous expliquer comment on peut faire former un gouvernement stable à Ottawa par un

homme qui est l'essence même de l'instabilité. La preuve? Sa politique sur les ogives nucléaires..."

M. Lesage, se portant à la défense de M. Pearson: "Je ne puis pas laisser sans réponse des paroles visant un homme qui n'est pas dans cette chambre, qui a rendu d'immenses services à son pays, qui en rend encore et qui est tout qualifié pour assurer au Canada la stabilité, l'essor économique, le progrès dans la population à besoin, un besoin essentiel et vital!"

M. Picard commentait la déclaration du premier ministre faite hier en Chambre demandant à la population du Québec de voter pour les libéraux, le 8 avril. "C'est là l'indice que M. Lesage espère prendre la succession de M. Pearson, qu'il a le nez tourné vers Ottawa, qu'il veut y retourner", a-t-il ajouté.

Selon M. Picard, M. Lesage aurait plutôt dû se prononcer sur les questions en jeu dans la présente campagne, telles les armes nucléaires, les mesures de sécurité sociale, etc.

CONTRE-OFFENSIVE

SUITE DE LA PAGE 1

M. Picard commentait la déclaration du premier ministre faite hier en Chambre demandant à la population du Québec de voter pour les libéraux, le 8 avril. "C'est là l'indice que M. Lesage espère prendre la succession de M. Pearson, qu'il a le nez tourné vers Ottawa, qu'il veut y retourner", a-t-il ajouté.

Selon M. Picard, M. Lesage aurait plutôt dû se prononcer sur les questions en jeu dans la présente campagne, telles les armes nucléaires, les mesures de sécurité sociale, etc.

Conférence de presse de JFK

- Le retrait russe de Cuba
- Voyage à Berlin
- Les essais nucléaires

WASHINGTON. (AFP) — Voici les principaux points abordés par le président Kennedy au cours de sa conférence de presse d'hier soir:

Cuba: 3,000 soldats soviétiques ont été évacués de Cuba au cours des dernières semaines. Il faut espérer que ce chiffre n'est pas définitif et que d'autres effectifs seront retirés avant la fin du mois de mars.

Costa Rica: la conférence de Costa Rica a été très utile. Les présidents qui s'y trouvaient se sont mis d'accord sur la nécessité de poursuivre le plan de l'Alliance pour le progrès et d'instituer une coopération économique de plus en plus forte. Les présidents ont été également d'accord pour prendre des mesures efficaces afin de mettre un terme aux mouvements des agents subversifs, au transport des armes, à la diffusion de la propagande.

Voyage en Europe: le président espère se rendre à Berlin à l'occasion du voyage qu'il effectuera à Rome et à Bonn au début de l'été.

Voyage en Amérique latine: M. Kennedy ne se rendra pas au Brésil en 1963. Le voyage envisagé dans ce pays a dû être à nouveau retardé.

Force nucléaire de l'OTAN: le président s'entretiendra aujourd'hui avec M. Livingston Merchant qui vient de terminer une première tournée européenne consacrée à la possibilité de créer une force multinationale nucléaire de l'OTAN. M. Merchant se rendra de nouveau en Europe en avril. Il sera sans doute possible de se rendre compte en mai si des progrès sont possibles pour créer cette force.

Arrêt des essais nucléaires: les espoirs de M. Kennedy de parvenir à signer un accord sur l'arrêt des essais nucléaires sont faibles mais les Etats-Unis n'en poursuivront pas moins leurs efforts en vue de parvenir à un traité avec l'URSS et d'éviter ainsi qu'à l'URSS et à 25 nations ne possèdent l'arme nucléaire.

Corée du Sud: les Etats-Unis suivent de très près les efforts en cours en Corée du Sud pour revenir à une forme de gouvernement démocratique. La situation n'est pas cependant suffisamment stabilisée pour pouvoir la commenter.

Commerce soviétique: les Etats-Unis continuent à appuyer le maintien de limitations au commerce entre le monde libre et l'Union soviétique. En général, malgré les pressions, les membres de l'OTAN ont observé ces limitations.

Jeux olympiques: le président serait très favorable au choix de Détroit pour les Jeux olympiques de 1968.

Grève des journaux: le président a bon espoir que la grève des journaux de New York se terminera dans quelques jours et que la presse de Cleveland embittera ensuite le pas.

Vatican: la récente rencontre entre M. Adjuvici, gendre de M. Khrushchev, et Jean XXIII, révèle "quelque intérêt historique" mais aucune signification particulière sur le plan international.

La météo

Minimum cette nuit: 25
Maximum demain: 40

Bureau météorologique du Canada, Dorval (P.C.) Régions de Montréal, Québec et Saguenay: l'est, ensoleillé et doux. Vents de l'ouest de 15 milles. De 25 milles cet après-midi. Maximum aujourd'hui à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 40°.

Après pour samedi: généralement ensoleillé. Doux.

Régions de l'Abitibi et Pontiac: ensoleillé avec un peu de neige légère. Vents du nord-ouest de 10 à 20 milles. Maximum aujourd'hui à Mont-Joli, Rivière-du-Loup, Baie-Comeau, Sept-Îles et Gaspé 35°.

Après pour samedi: peu de changements.

Régions des Sept-Îles, Rimouski, Baie-Comeau et Gaspé: généralement nuageux avec un peu de neige légère aujourd'hui. Doux. Vents du nord-ouest de 10 à 15 milles. Maximum aujourd'hui à Mont-Joli, Rivière-du-Loup, Baie-Comeau, Sept-Îles et Gaspé 35°.

Qui remplacera Léon Cresthol?

C'est M. Lionel Chevrier qui annoncera, vraisemblablement aujourd'hui, le nom du successeur de M. Léon Cresthol comme candidat libéral dans Montréal-Cartier.

M. Cresthol, comme on le sait, est décédé hier d'une crise cardiaque. Il avait représenté le comté aux Communes sans interruption, de 1959 jusqu'à sa mort.

Théoriquement, le parti a jusqu'à lundi, à 2 heures, pour choisir son candidat et le mettre en nomination officielle. Mais on croit que le parti voudra procéder plus vite afin de le faire connaître au plus tôt aux électeurs.

GRAND SPECIAL

PONTIAC CONVERTIBLE "PARISIENNE"

'63 flambant neuve

VAILLANCOURT & FRÈRES

375, BOUL. CURE-LABELLE — CHOMEDEY

A LA SORTIE DU PONT DE CARTIERVILLE — TEL.: 681-2533

● Servo-direction

● Servo-freins

● Transmission automatique

● Radio

● Tableau de bord capitonné

● Sièges baquets

● Feux de recul

● Essuie-glace électrique à 2 vitesses avec gicleur

● Enjoliveurs de roues et tout le luxe standard de la Pontiac Parisienne.



TRES GRAND CHOIX
DE MODELES ET COULEURS

PONTIAC - BUICK
ACADIAN-VAUXHALL

Camions G.M.C.



ERRATUM

Dans l'annonce de Steinberg du mercredi 20 mars, les produits suivants auraient dû se lire:

14c DE MOINS!
RAGOUT, de 3 btes 85c
ou IRLANDAIS, Puritan

13c DE MOINS!
FEVES AU LARD 4 boites 49c
EN SAUCE-TOMATE, STEINBERG

Une réorganisation complète du service des études de la CECM

Un comité recommande l'interdiction de la revue "l'Elève" --- Voir page 14

La Commission des écoles catholiques de Montréal a complètement réorganisé le service des études, hier. Jusque là sous la direction de M. Treflé Boulanger, ce service sera désormais remplacé par six services distincts et autonomes, dont les directeurs respectifs formeront un conseil pédagogique qui inspirera toute l'œuvre d'éducation et d'enseignement de la Commission.

De plus, la CECM a créé un comité pédagogique qui ouvre la porte aux parents et aux membres du personnel enseignant. Il sera composé de six directeurs de service, de six représentants des parents et de six représentants du personnel enseignant, et il sera invité à faire à la Commission "toutes les représentations qu'il jugera utiles sur l'organisation des écoles, et sur l'enseignement qui s'y donne".

Finalement, la CECM a créé trois postes de conseillers spéciaux, chargés de toute tâche exécutive, qui agiront comme adjoints au président de la Commission. Ce sont M. Treflé Boulanger, pour les affaires académiques, M. Jules Leclerc, pour les affaires administratives, et M. Romeo Delcourt pour les affaires financières. Les nouveaux services créés sont les suivants :

1) La direction de l'enseignement, confiée à M. Jean-Marie Mathieu, qui sera responsable de l'éducation et de l'instruction dans les écoles.

2) La direction des études, confiée à M. Gérard Barbeau, qui assurera le progrès de l'enseignement. Ce service aura la responsabilité de la recherche en éducation, de l'amélioration des programmes d'études, du perfectionnement des méthodes d'enseignement et des manuels, de l'établissement de cours pour l'enfance exceptionnelle, de l'orientation scolaire et du service social.

3) La direction du personnel enseignant, confiée à M. Gérard Chaumont, qui aura la responsabilité du recrutement et du perfectionnement du personnel enseignant, ainsi que des examens de promotion.

4) La direction des classes de langue anglaise, confiée à M. John McIlhenny, qui s'occupera de tout ce qui a rapport aux écoles de langue anglaise.

5) La direction de l'éducation des adultes, dont le directeur sera nommé prochainement, qui devra organiser au bénéfice des adultes des cours conduisant aux certificats d'études de niveau élémentaire et secondaire, de même que des cours généraux de culture populaire.

6) La visite ecclésiastique, confiée à l'abbé Jean St-Louis, qui assurera la valeur morale et religieuse de l'éducation.

cherche en éducation, de l'amélioration des programmes d'études, du perfectionnement des méthodes d'enseignement et des manuels, de l'établissement de cours pour l'enfance exceptionnelle, de l'orientation scolaire et du service social.

3) La direction du personnel enseignant, confiée à M. Gérard Chaumont, qui aura la responsabilité du recrutement et du perfectionnement du personnel enseignant, ainsi que des examens de promotion.

4) La direction des classes de langue anglaise, confiée à M. John McIlhenny, qui s'occupera de tout ce qui a rapport aux écoles de langue anglaise.

5) La direction de l'éducation des adultes, dont le directeur sera nommé prochainement, qui devra organiser au bénéfice des adultes des cours conduisant aux certificats d'études de niveau élémentaire et secondaire, de même que des cours généraux de culture populaire.

6) La visite ecclésiastique, confiée à l'abbé Jean St-Louis, qui assurera la valeur morale et religieuse de l'éducation.

cherche en éducation, de l'amélioration des programmes d'études, du perfectionnement des méthodes d'enseignement et des manuels, de l'établissement de cours pour l'enfance exceptionnelle, de l'orientation scolaire et du service social.

3) La direction du personnel enseignant, confiée à M. Gérard Chaumont, qui aura la responsabilité du recrutement et du perfectionnement du personnel enseignant, ainsi que des examens de promotion.

4) La direction des classes de langue anglaise, confiée à M. John McIlhenny, qui s'occupera de tout ce qui a rapport aux écoles de langue anglaise.

5) La direction de l'éducation des adultes, dont le directeur sera nommé prochainement, qui devra organiser au bénéfice des adultes des cours conduisant aux certificats d'études de niveau élémentaire et secondaire, de même que des cours généraux de culture populaire.

6) La visite ecclésiastique, confiée à l'abbé Jean St-Louis, qui assurera la valeur morale et religieuse de l'éducation.

cherche en éducation, de l'amélioration des programmes d'études, du perfectionnement des méthodes d'enseignement et des manuels, de l'établissement de cours pour l'enfance exceptionnelle, de l'orientation scolaire et du service social.

3) La direction du personnel enseignant, confiée à M. Gérard Chaumont, qui aura la responsabilité du recrutement et du perfectionnement du personnel enseignant, ainsi que des examens de promotion.

4) La direction des classes de langue anglaise, confiée à M. John McIlhenny, qui s'occupera de tout ce qui a rapport aux écoles de langue anglaise.

5) La direction de l'éducation des adultes, dont le directeur sera nommé prochainement, qui devra organiser au bénéfice des adultes des cours conduisant aux certificats d'études de niveau élémentaire et secondaire, de même que des cours généraux de culture populaire.

6) La visite ecclésiastique, confiée à l'abbé Jean St-Louis, qui assurera la valeur morale et religieuse de l'éducation.

académiques, M. Jules Leclerc, pour les affaires administratives, et M. Romeo Delcourt pour les affaires financières. Les nouveaux services créés sont les suivants :

1) La direction de l'enseignement, confiée à M. Jean-Marie Mathieu, qui sera responsable de l'éducation et de l'instruction dans les écoles.

2) La direction des études, confiée à M. Gérard Barbeau, qui assurera le progrès de l'enseignement. Ce service aura la responsabilité de la recherche en éducation, de l'amélioration des programmes d'études, du perfectionnement des méthodes d'enseignement et des manuels, de l'établissement de cours pour l'enfance exceptionnelle, de l'orientation scolaire et du service social.

3) La direction du personnel enseignant, confiée à M. Gérard Chaumont, qui aura la responsabilité du recrutement et du perfectionnement du personnel enseignant, ainsi que des examens de promotion.

4) La direction des classes de langue anglaise, confiée à M. John McIlhenny, qui s'occupera de tout ce qui a rapport aux écoles de langue anglaise.

5) La direction de l'éducation des adultes, dont le directeur sera nommé prochainement, qui devra organiser au bénéfice des adultes des cours conduisant aux certificats d'études de niveau élémentaire et secondaire, de même que des cours généraux de culture populaire.

6) La visite ecclésiastique, confiée à l'abbé Jean St-Louis, qui assurera la valeur morale et religieuse de l'éducation.

cherche en éducation, de l'amélioration des programmes d'études, du perfectionnement des méthodes d'enseignement et des manuels, de l'établissement de cours pour l'enfance exceptionnelle, de l'orientation scolaire et du service social.

3) La direction du personnel enseignant, confiée à M. Gérard Chaumont, qui aura la responsabilité du recrutement et du perfectionnement du personnel enseignant, ainsi que des examens de promotion.

4) La direction des classes de langue anglaise, confiée à M. John McIlhenny, qui s'occupera de tout ce qui a rapport aux écoles de langue anglaise.

5) La direction de l'éducation des adultes, dont le directeur sera nommé prochainement, qui devra organiser au bénéfice des adultes des cours conduisant aux certificats d'études de niveau élémentaire et secondaire, de même que des cours généraux de culture populaire.

6) La visite ecclésiastique, confiée à l'abbé Jean St-Louis, qui assurera la valeur morale et religieuse de l'éducation.

cherche en éducation, de l'amélioration des programmes d'études, du perfectionnement des méthodes d'enseignement et des manuels, de l'établissement de cours pour l'enfance exceptionnelle, de l'orientation scolaire et du service social.

3) La direction du personnel enseignant, confiée à M. Gérard Chaumont, qui aura la responsabilité du recrutement et du perfectionnement du personnel enseignant, ainsi que des examens de promotion.

A Montréal-Nord

Le centre civique est-il une chimère ?

Le projet d'un centre civique à Montréal-Nord, au coût de plus de \$14 millions, en est probablement à ses derniers spasmes, comme la chose est prévue, si les plans et devis ainsi que les trois plantures soumises demeurent sur la table encore quelques semaines pour être ensuite définitivement remises aux archives.

"A ce prix-là, c'est sûrement trop cher et irréalisable", de comment le "leader" reconnu du conseil municipal, le conseiller Léo Blondin, lors de la dernière assemblée régulière.

Trois soumissions venaient d'être rendues publiques : Javin Construction, \$1,231,000; Derville Construction, \$1,089,000; J.-E.-A. Levasseur, Ltée. Les instigateurs du projet s'attendaient qu'une dizaine d'entrepreneurs, au bas mot, trouveraient l'affaire alléchante et présenteraient des soumissions, offrant ainsi un choix plus varié.

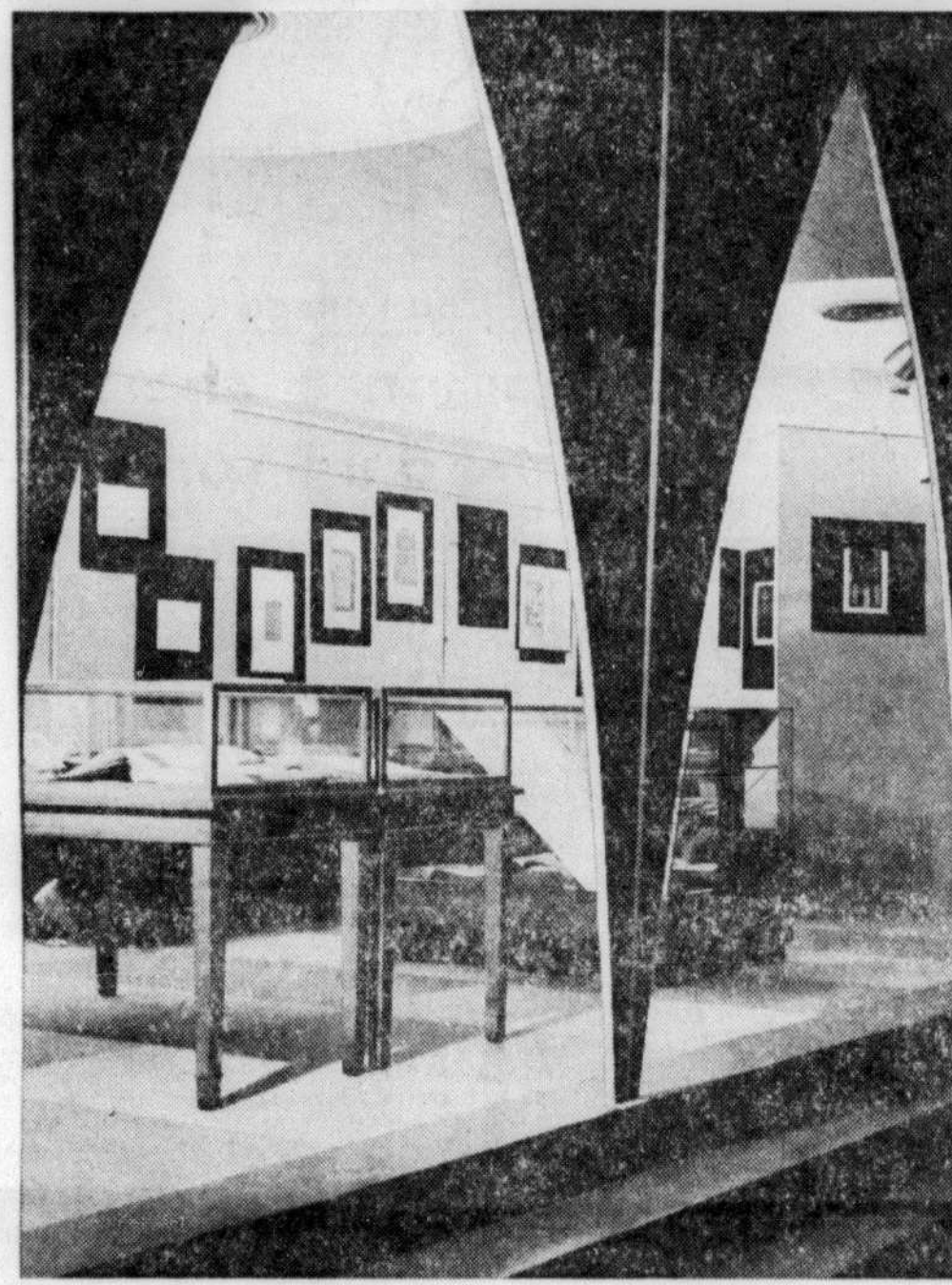
"A ce prix-là, ni à aucun autre, c'est impensable", de s'exprimer les adversaires du projet, qui préconisent plutôt la décentralisation des loisirs. Pendant près de deux ans et demi, ils ont mené une rude campagne contre cet "éléphant blanc" du maire Fillon, répétaient-ils à satiété à qui voulait les entendre. Au mois d'avril 1962, un organisme a même été formé à cette fin, à l'appel de ce titre ronflant mais bien significatif : "Mouvement

contre le centre civique et pour les loisirs de quartier". "Tout est là", en plus du coût prohibitif, dont le poids n'aurait pas manqué d'alourdir davantage le fardeau des taxes municipales, de l'emplacemement peu avantageux pour la masse de la population, et de la rentabilité douteuse du

Voir LE CENTRE en page 13



REELU MAIRE DE VERDUN. — M. George O'Reilly a été réélu par acclamation maire de Verdun. Six des huit conseillers de la ville seront élus le 1er avril. MM. Roger Séguin et J.-L. Garvais ont été réélus par acclamation.



EXPO-PHILO — Une remarquable exposition a été organisée, au Centre social de l'U. de M., dans le cadre de "la Semaine de la Philosophie", pour présenter, à l'aide de documents précieux dont certains remontent au moyen-âge, l'histoire de la philosophie de ses origines à nos jours.

photos Michel Giroux, LA PRESSE

FAITS divers

Bijoux volés : \$50,000

Trois individus armés et portant des masques ont fait irruption, vers 8 h. 30 hier soir, chez Schlaer-Jewelry Supply Inc., au 4019, boul. St-Laurent. Après avoir mis en joue le propriétaire, M. Isidore Schlaer, ils l'ont projeté par terre, puis lui ont entouré la tête d'une serviette et se sont précipités sur le coffre-fort qui n'était pas sous verrou.

Selon une première version, le coffre contenait des bijoux d'une valeur d'environ \$50,000. Les trois apaches ont aussi enfoncé dans la cave un client, M. Wellie Duscha, 4061 boul. St-Laurent. M. Schlaer a été transporté à l'hôpital Bellechasse.

Ecole saccagée

L'école St-Jean, située au 2120, rue Fawcett, a reçu la visite de jeunes vandales au cours de la nuit de mercredi. Les bandits ont enfoncé les portes de l'institution, saccagé plusieurs locaux, et emporté avec eux trois téléviseurs, sept appareils de radio et un appareil à enregistrer.

Ils n'ont cependant pas été loin avec leur butin, car les agents de la Sûreté municipale ont retrouvé les objets volés en bon état dans une ruelle voisine.

Vois sur des messages

Le message d'une pharmacie sise au 1960 est de la rue Beau-bien, a été attaqué hier après-midi par un inconnu alors qu'il allait faire un dépôt à la banque. Pierre Villeneuve, domicilié au 6693 rue Chabot, a été attiré dans une ruelle en bordure de la rue Beau-bien, en face du 1700 et a été frappé à la tête et soulagé d'une somme de \$189.

Voir FAITS DIVERS en page 13

Le message d'une pharmacie sise au 1960 est de la rue Beau-bien, a été attaqué hier après-midi par un inconnu alors qu'il allait faire un dépôt à la banque. Pierre Villeneuve, domicilié au 6693 rue Chabot, a été attiré dans une ruelle en bordure de la rue Beau-bien, en face du 1700 et a été frappé à la tête et soulagé d'une somme de \$189.

Voir FAITS DIVERS en page 13

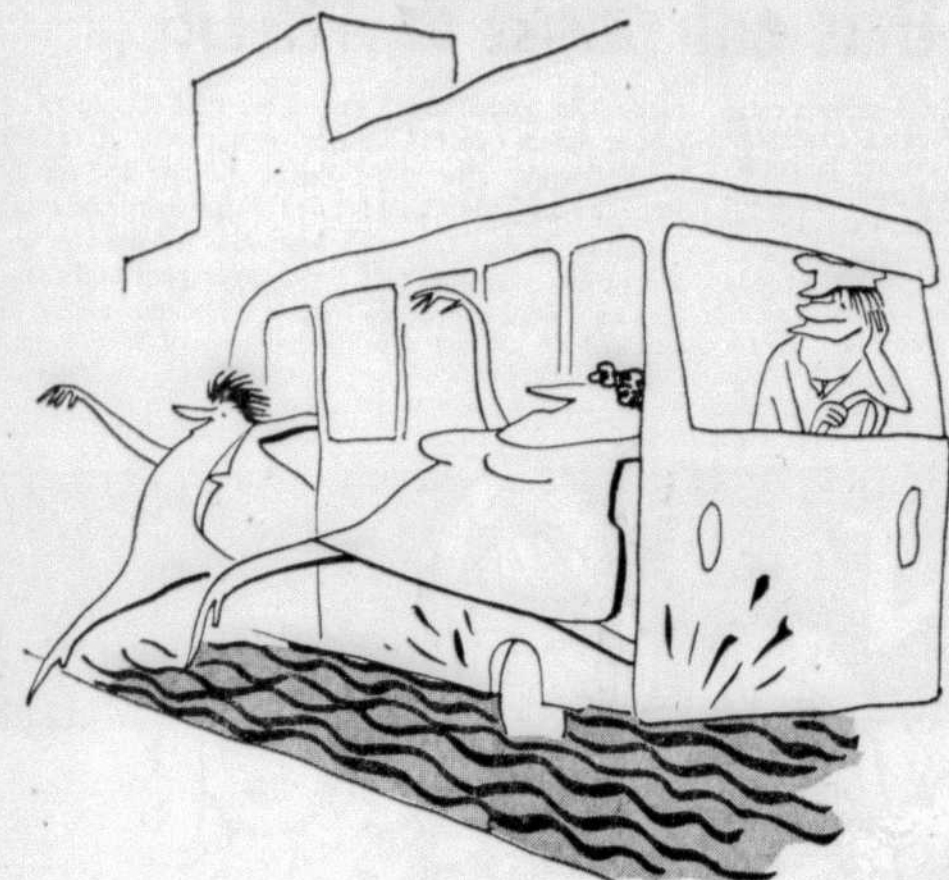
Le message d'une pharmacie sise au 1960 est de la rue Beau-bien, a été attaqué hier après-midi par un inconnu alors qu'il allait faire un dépôt à la banque. Pierre Villeneuve, domicilié au 6693 rue Chabot, a été attiré dans une ruelle en bordure de la rue Beau-bien, en face du 1700 et a été frappé à la tête et soulagé d'une somme de \$189.

Voir FAITS DIVERS en page 13

Le message d'une pharmacie sise au 1960 est de la rue Beau-bien, a été attaqué hier après-midi par un inconnu alors qu'il allait faire un dépôt à la banque. Pierre Villeneuve, domicilié au 6693 rue Chabot, a été attiré dans une ruelle en bordure de la rue Beau-bien, en face du 1700 et a été frappé à la tête et soulagé d'une somme de \$189.

Voir FAITS DIVERS en page 13

Le message d'une pharmacie sise au 1960 est de la rue Beau-bien, a été attaqué hier après-midi par un inconnu alors qu'il allait faire un dépôt à la banque. Pierre Villeneuve, domicilié au 6693 rue Chabot, a été attiré dans une ruelle en bordure de la rue Beau-bien, en face du 1700 et a été frappé à la tête et soulagé d'une somme de \$189.



LE CHAUFFEUR — J'AI TOUJOURS AIMÉ LE BALLET

La Ligue canadienne de santé :

"La pollution des eaux est grave à Montréal"

par Maurice LAPERRIERE

L'état d'urgence en ce qui a trait à la pollution des eaux dans la région de Montréal sera décrété, au cours des prochains mois, par la Ligue canadienne de santé.

La Ligue conseillera d'abord et avant tout aux parents d'empêcher leurs enfants de se baigner ou de faire du ski aquatique dans les lacs de la région métropolitaine.

"Le problème de la pollution des eaux est sérieux surtout dans la région de Montréal", a déclaré, hier après-midi, lors d'une conférence de presse, le président du comité antipollution de la Ligue, M. Philippe de Gaspé Beaubien, fils.

Ce comité antipollution a été créé par la Ligue canadienne de santé qui s'est fixé pour tâche particulière cette année d'entreprendre une vaste campagne d'éducation auprès du public afin de prévenir tout danger provenant de l'utilisation des eaux polluées.

Le président de la Régie d'épuration des eaux de la province de Québec, le Dr Gustave Prévost, a déclaré, au cours de cette conférence de presse,

qu'il y a disette d'eau potable dans le Québec.

"Les trois quarts des municipalités de la province de Québec prennent de l'eau déjà utilisée. Cette eau a été traitée, il va sans dire. Mais certaines bactéries ne peuvent être éliminées. Elles sont cause de maladies", a ajouté le Dr Prévost.

M. Philippe de Gaspé Beaubien a précisé qu'il n'est pas question de créer un état de panique au sein de la population de la métropole. Mais il faut prévenir le danger.

Des communiqués de la Ligue seront publiés régulièrement chaque semaine dans les journaux, à la radio et à la télévision. La population sera tenue ainsi au courant de la quantité de bactéries trouvée périodiquement dans chaque lac de la région métropolitaine.

M. Beaubien a désigné notamment comme dangereux les lacs St-Louis et des Deux-Montagnes et la Rivière-des-Prairies.

Le Dr Gustave Prévost a insisté sur l'importance "immédiate" de traiter les eaux d'égouts. Le président de la Régie des eaux a affirmé que le

traitement dit "primaire" ne suffit pas. Il faut aussi trouver d'autres moyens. Il a dit que nous devons utiliser d'abord les méthodes connues. Elles sont les plus économiques. Mais on doit également poursuivre des recherches pour découvrir de nouveaux moyens.

Pas de thon empoisonné au Canada

OTTAWA, (DNC) — Aucune partie du chargement de thon en conserve, dont une boîte aurait, paraît-il, causé deux mortalités à Detroit, aux Etats-Unis, n'aurait pu être importée pour être vendue au Canada.

Les enquêtes faites par des fonctionnaires du ministère des Pêcheries et du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social confirment ce renseignement.

Les faux certificats d'électeurs

Sauvé renvoie la balle à Bob Paquin et dit que le renseignement venait de lui

par Léopold LIZOTTE

Marcel Sauvé, un ex-garçon de table qui fait maintenant "dans les cartes de hockey" (et cela de son propre aveu en Cour) a apporté toute une série de dénégations aux témoignages entendus lors de sa propre enquête préliminaire, au moment où la Couronne l'a appelé à témoigner à celle de son présumé comparse, Jean-Paul Boisjoly.

Il a même renvoyé directement la balle à l'un de ces témoins, Robert "Bob" Paquin, en déclarant que c'était ce dernier qui lui avait tout d'abord transmis le renseignement qui devait conduire à la découverte de quelque 4,000 faux certificats d'électeurs, dans le casier 5-T-7 de la gare Windsor.

Ce renseignement, il l'a transmis à Boisjoly, selon ses dires, mais il ne sait pas ce qu'il en est advenu par la suite.

Paquin, on le sait, avait déclaré, de son côté, que c'était Sauvé qui lui avait fait le premier parlé de la présence de "papiers d'élections" déposés à la gare, et que c'était également

lui qui lui avait demandé d'aller les y chercher. Ou d'envoyer quelqu'un d'autre, tout au moins, les y prendre, moyennant rémunération.

Tout en déclarant qu'il s'occupait de la vente de billets de loterie depuis près de deux ans, l'ex-lutteur de la rue Desmarres a déclaré qu'il ne savait pas qui s'occupait de l'impression de ces billets.

Alors que Marcel Jolivet avait soutenu que ce n'était personne d'autre que lui qui faisait imprimer ces billets, Sauvé a affirmé qu'il ne connaissait même pas l'imprimeur de Terrebonne.

Quant à son patron, à la compagnie "Security", il a dit qu'il s'agissait d'un certain Blackie, dont il ne connaît ni le nom ni le véritable prénom.

Toujours interrogé par Me Jacques Bellemare, le procureur de la Couronne, il soutint aussi qu'il ne connaissait pas Omer Fontaine, même si ce dernier avait affirmé antérieurement qu'il avait été suivi par le témoin, lorsqu'il s'était dirigé vers la gare Windsor, à la requête de Paquin.

Il avoue toutefois avoir rencontré le jeune Jean-Guy Moreau, dans un restaurant du boulevard Pie IX, mais il ajoute tout aussitôt que c'est ce dernier qui avait mis la question des faux certificats sur... le comptoir du bar, en soutenant que, congédié par les patrons de la Barclay's Press, il avait décidé de les "avoir".

Aux dernières minutes de son témoignage, et en dépit des objections formulées par le procureur de la défense, Me Raymond Daoust, le témoin déclara finalement que lors d'une entrevue avec deux inspecteurs de la P.P. en novembre, il n'avait pas soufflé le nom de Paquin.

Il alla plus loin en affirmant à Me Bellemare qu'il ne l'avait même pas révélé à Boisjoly.

— Je dois donc comprendre que ce dernier vient de l'apprendre comme nous, aujourd'hui ? lui demanda le procureur de la Couronne.

"C'est ça", de répondre Sauvé.

Et puis, il y a une dernière négation.

Et d'importance.

Il soutient en effet que ce n'est pas lui qui a appelé un avocat pour représenter Fontaine, à la fin de la soirée du 2 novembre dernier, soit quel-

ques minutes après l'arrestation de Fontaine à la consigne de la rue Osborne.

Ayant été lui-même envoyé à son procès sous toutes les accusations précédemment citées, il reprend ensuite le chemin des cellules sans qu'aucun commentaire ne soit immédiatement fait sur ses dires.

Me Bellemare n'appelle alors qu'un seul témoin additionnel dans le cas de Boisjoly.

Et c'est le jeune Moreau. Sa nouvelle déposition n'apporte à peu près rien de neuf à ce que l'on savait déjà.

En contre-interrogatoire, toutefois, Me Daoust lui fait dire que c'est à la suite d'une rencontre dans un salon mortuaire de Montréal-Nord, avec M. André Lagarde, l'un des deux accusés que le juge Marc-

Voir SAUVÉ en page 13

Référendum à Côte-St-Luc

(L.L.B.) — Au moins 275 électeurs-proprétaires se sont prévalus, hier, des droits que leur accorde la "Loi des cités et villes" et ont demandé qu'un référendum soit tenu pour décider si oui ou non un garage municipal de \$800,000 sera construit à Côte-St-Luc. Le maire de cette municipalité, M. J.-A. Paris, bon garçon, a fixé la date du référendum au 17 avril prochain.

C'est la première fois dans l'histoire de cette ville qu'un si grand nombre de propriétaires (10% du total) se donnent la peine d'aller voter un référendum. L'élément féminin a été très bien représenté hier puisqu'au moins 50% des électeurs-proprétaires qui se sont présentés à l'hôtel de ville de Côte-St-Luc sont en réalité des "électrices-proprétaires" (autrement dit, les titres de propriété des domiciles sont enregistrés au nom de l'épouse).

En plus du fait que le garage, s'il est construit, coûterait la forte somme, les propriétaires ont exigé le référendum parce que le terrain sur lequel il doit être construit est celui qui a été acheté de M. Michael Hornstein par le conseil.

On se rappelle sans doute que le conseil a déboursé \$444,370 pour ce terrain alors qu'il n'avait coûté à M. Michael Hornstein que \$154,004 quatre mois auparavant. M. Jean Sarault, de la Commission municipale de Québec, doit soumettre incessamment le rapport de son enquête sur cette transaction au ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte.

LES FAMEUX PANIERS DE FRUITS "DIONNE" apportent joie et bonheur de bon goût et sont de prestige

GRANDE VARIÉTÉ DE FROMAGES FINS

Fiordi Sole — Gorgonzola — Sansone — Provoloni — Edam — Caciota — St-Paulin — Cheshire — Boquefort — Gourmandise — Tome de Savoie — Cantal — Wensleydale — Havarti — Emmentaler — Emmentaler — Maligne — Brie — Oka — Boursault — Petit Laverot — Coulommiers — Pont Leveque — Etc., etc.

AGNEAU FRAIS
VEAU DE LAIT FRAIS
LAPINS DOMESTIQUES
PETITS COCHONS DE LAIT
HUITRES EN ECALLES OU EN VRAC
SAUMON ROUGE FRAIS
PALOURDES CHERRY STONE

A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, STE-CATHERINE — Tél. VI. 9-2341

SERVICE JOUR ET NUIT

Prescriptions

Qualité
Exactitude

Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels.

VI. 5-7251

PHARMACIE MONTREAL

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

C'est le moment propice pour visiter notre magnifique salon d'automobiles 1963

N'attendez pas au printemps venez vous rendre compte de la meilleure transaction que vous pouvez faire sur l'achat d'une...

PONTIAC-BUICK-ACADIAN 1963

Très grand choix de modèles et couleurs pour livraison immédiate.

Jarry Automobile

PONTIAC BUICK DISTRIBUTORS

PONTIAC — ACADIAN — BUICK — VAUXHALL — CAMIONS GMC

1068, boul. des LAURENTIDES

PONT-VIAU FACE A MIRACLE MART Tél. 669-2611

CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI OU FILTRE

Ultra délicieuses!

PÂTISSERIES DANOISES Spécial cante semaine Toutes variétés 6 pour 48c

Rég. \$1.20 la douzaine

En vente à la pâtisserie RBI Richstone près de chez vous

aux 4 librairies Pilon POUR UNE CORRESPONDANCE EFFICACE

PANIER A CORRESPONDANCE

FORMAT LEGAL SPECIAL \$2.25
Prix marqué \$3.30 PILON

FORMAT LETTRE SPECIAL \$2.05
Prix marqué \$2.65 PILON

700, Beaubien
CE 4-4487
8559, St-Laurent
DU 1-4261
800 E. McRory
LA 4-3081
EST. 8-7901
Dorval, Ste-Anne
8-7901

STATIONERS INC.

Déficit de \$318,000

En dépit d'une subvention de \$445,000 accordée par le ministère de la Santé au Royal Edward Hospital, la situation financière de cette institution demeure critique. Le rapport financier de 1962 qui vient d'être déposé accuse un déficit de \$318,000 pour cette année, et les emprunts bancaires s'élèvent à \$3,000,000.

Rappelons que cet hôpital qui s'occupait exclusivement des tuberculeux dans le passé a modifié et continue de modifier son affectation première, la tuberculose étant nettement en régression. Des 1959, le Royal Edward destinait 50 de ses 131 lits au traitement de personnes non tuberculeuses souffrant de diverses maladies de la poitrine. Ces 50 lits tombaient sous le régime de l'Assurance-Hospitalisation. Mais comme en 1962 les demandes d'admission pour tuberculeux ont considérablement baissé, le Bureau médical a recommandé que le service créé en 1959 accepte également les personnes atteintes de certaines maladies cardiaques. Par conséquent, 50 nouveaux lits seront attribués à ce service et le nombre de lits pour tuberculeux sera réduit à 27.

Le per diem de l'hôpital a été augmenté le 1er avril, 1962: pour les tuberculeux, il a été porté de \$5 à \$7 et pour les malades du service chirurgical, il est passé de \$10.50 à \$20, ce qui a donné à l'institution un revenu additionnel d'environ \$110,000.

Le déficit moyen par jour-patient se chiffre à \$9.07 pour le service des non tuberculeux, à Montréal, à \$16.33 pour les tuberculeux. Celui du sanatorium de Ste-Agathe est de \$2.38.

ICI & LA

dans la métropole et en banlieue

Association Amicale Christophe-Colomb — La partie de cartes annuelle de l'Association Amicale Christophe-Colomb aura lieu le mardi, 16 avril, au sous-sol de l'église Saint-Arsène, à l'angle des rues Christophe-Colomb et Bélanger. On s'attend que, comme par les années passées, près de 700 cadeaux seront distribués à environ 2,000 personnes. Ces cadeaux seront exposés à la pharmacie Bissonnette, 925 est, rue Bélanger. Toute personne désirant offrir un de ces cadeaux est priée d'appeler un des organisateurs suivants qui se feront un plaisir d'aller les cueillir à domicile: M. Jean Valois, R.A. 8-3040; M. René Thériault, C.R. 4-4429; et le Rev. Frère André, C.R. 4-5644.

Transactions immobilières

Quartier Ahuntsic — 2605 à 2609 rue Bohle, Lot no 330-116, terrain 41' x 81'. Paul Beaucage à Georges Molini. \$28,000.00 — No 1657737.

Mercier — 4781 rue Beauregard, Lot no 394-604. Patrick Allan Gagnon à Leonidas Tolias. \$13,400.00 — No 1657579.

Montcalm — 7301 et 7303 rue Bordeaux, Lot no 478-231. Part N.W. 478-230. Alfonso Rizzuto à Giuseppe Rizzuto. \$21,250.00 — No 1657634.

Montréal-Nord — 10783 et 10785 rue Brunet, Lot no 30-268-1, etc. Lillian Desroches-Sanschagrin à Edouard Brouillette. \$20,500.00 — No 1657581. 10530 rue Vianney, Lot no 127-118, etc., terrain 37'6" x 106'25". Mario Diodati à Buffalo Construction Ltd. \$13,000.00 — No 1657633.

Mont Royal — Vacant, Lot no 625-427, terrain 94' x 120'. Mount Royal Property Corporation à Gaea Corporation. \$18,000.00 — No 1657629.

Rosemont — 4473 rue St-Zotique, Lot no 191-700 et 701. Valérie Mathieu à Orens Mathieu. \$17,213.15 — No 1657565.

4995 et 4997, 56 Ave. Lot no 172-173, terrain 25' x 78'. Succ. Alexina Vadeboncoeur à Raymond Morin. \$13,000.00 — No 1657657.

St-Jean-Baptiste — 4237 à 4243 rue Rivard, Lot no 15-228 etc. Irene Masson-Lattinville à Les Loisirs de la paroisse St-Jean-Baptiste. \$15,000.00 — No 1657749.

St-Léonard Port Maurice — 4325, 4327 rue Venise, Lot no N.E. 437-71-1, terrain 41'4" x 80'. Mario Barone Inc. à Federico Serrecchia. \$27,000.00 — No 1657678.

4315, 4317 rue Venise, Lot no 437-71-2, terrain partie N.E. 437-70-1. Mario Barone Inc. à Marcelle Fruitet-Castell. \$27,600.00 — No 1657679.

St-Michel — 9125, 15e Ave. Lot no moitié indivise 356-1-91, terrain 25' x 80'. Michele Di Staulo à Clara Garbarino. \$8,379.22 — No 1657636.

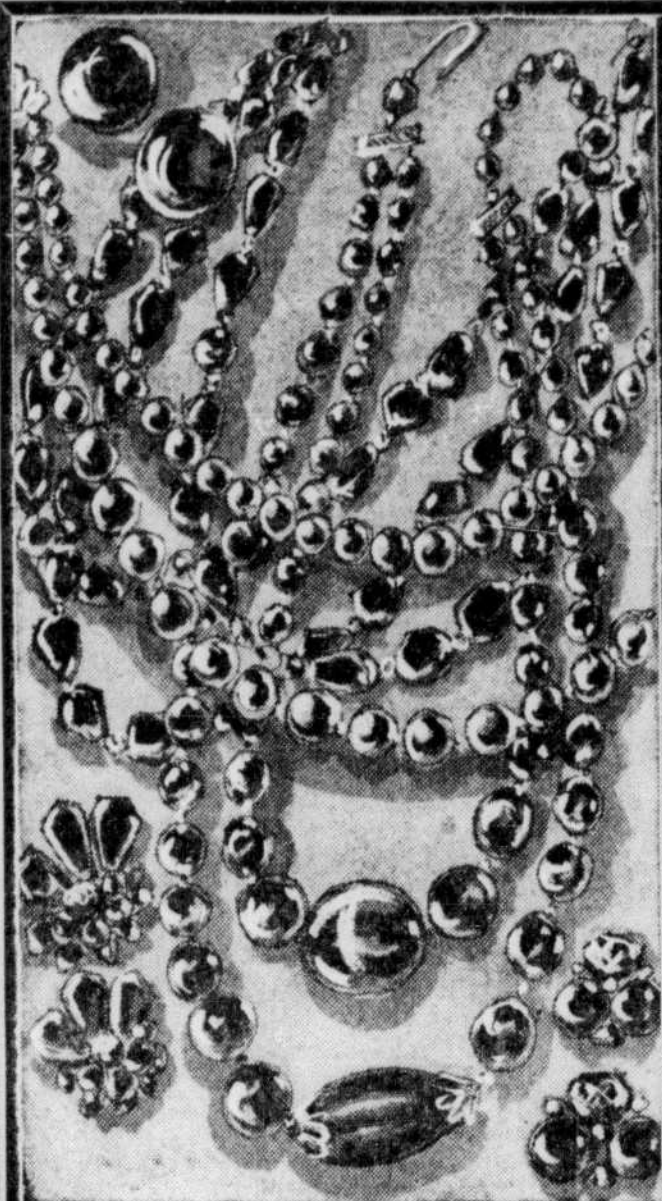
ANNONCE

MAL DE DOS? ... pas moi!



AUBAINES

MORGAN DE SAMEDI



Solde à moitié prix de bijoux aux ravissantes teintes!

Colliers .50 .79 et 1⁰⁰
Boucles d'oreilles .25

Colliers à deux ou trois rangs, fermoirs ajustables et boucles d'oreilles assorties à merveilleux bas prix de solde! Choix de pierres/cristal ou grains/chânes aux différents tons; des bleus, verts, bruns, rouge ou orange.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
BIJOUX-MODE — RAYON 23
AU REZ-DE-CHAUSSEE



Epargne sur sacs de voyage, en vinyle, six glissières!

Ord. 7.95 **4⁹⁸**

Pour le printemps et à l'année longue... grand sac fourre-tout à six glissières en semili-cuir grainé. Modèle à deux poignées, doublure plastique lavable... en noir seulement.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261
SACS A MAIN — RAYON 59 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON



Un spécial du printemps! Gants de nylon 10-boutons à bas prix!

1⁷⁹

Des gants à la mode offerts à prix d'épargne! Longueur 10-boutons, nylon, doublure texture... modèle fuselé avec élastique au poignet, et demi-piqûres. Blanc, noir ou brun. Pointures 6 1/2, 7 et 7 1/2.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261
GANTS — RAYON 20 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
AUSSI SELECTION DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON



Aubaine spéciale!

Bas de nylon en filet micro-maillles sans couture!

.59 la paire
3 paires 1⁶⁹

Faites des économies sur vos toilettes de printemps en achetant ces bas de première qualité en filet micro-maillles 400 aiguilles, 15 deniers, talons renforcés, pointes remaillées et confortables revers élastiques... et au fini mat. Taupe glow (taupe moyen) brun glow, teakwood ou gem (beige moyen). Court, moyen ou long, pointures 8 1/2 à 11. Quantité limitée.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
BAS — RAYON 19 — AU REZ-DE-CHAUSSEE



Chapeau de voyage indéformable... Nouveau "Stoneway" de Stetson!

13⁹⁵

Chapeau feutre fourrure... pesant 3 oz... que vous roulez dans votre poche ou dans un coin de votre malle... vous déroulez, donnez une forme et portez... le tout se fait en dix secondes! Venez l'essayer, il a un bord étroit et en teintes de la saison: gris fushin, gris jais, brun fushin, bleu nuit. Pointures: 6 3/4 à 7 1/2.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261
CHAPEAUX POUR MESSIEURS — RAYON 62
AU REZ-DE-CHAUSSEE
AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD

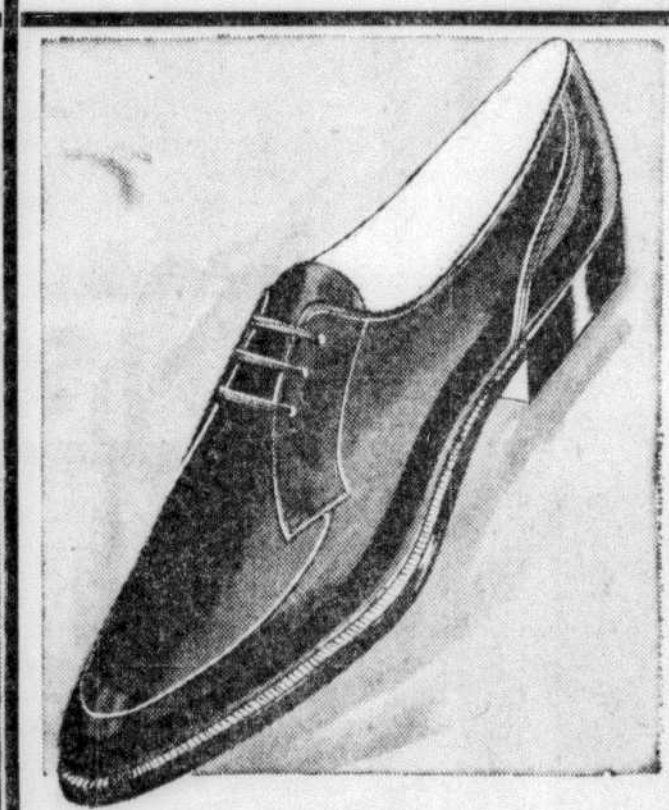


Du nouveau pour messieurs! Chemise sport "Da Vinci" style de Californie!

\$10

Nouvelle chemise sport en viscose lavable d'aspect toile... coupe impeccable assurant un maximum de confort. Col à baleines, poche à la poitrine insérée et joli monogramme. Blanc, beige, bleu ou brun. P.M.G.x.G.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261
VETEMENTS SPORT POUR MESSIEURS — RAYON 29
AU REZ-DE-CHAUSSEE
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD



Messieurs! Soulier Elite "Baycrest" exclusif... pour Pâques!

19⁹⁵

Soulier au chaussant parfait, modèle trois ongles, empeigne moccasin, exécuté dans un cuir souple de veau, qualité supérieure, un quart de doublure veau kip, semelle simple et pointes caoutchoutées aux talons. Noir jais. Pointures 7 1/2 à 12, B, C, D, E.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261
SOULIERS POUR MESSIEURS — RAYON 32
AU REZ-DE-CHAUSSEE
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD



Pantalon "Tom Tyler" motif "bird's eye"

6⁹⁸

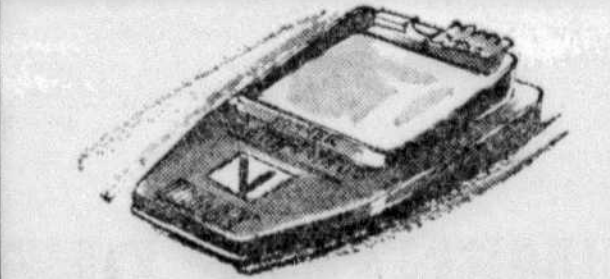
Nouveau pour le printemps, pantalon à motif "bird's eye"... coupe fuselée, tissu mixte viscose/acétate, confection canadienne... style britannique, avec patte à la taille, deux poches en taillade aux côtés et deux poches hanches sans revers.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261
VETEMENTS POUR GARÇONS — RAYON 63
AU TROISIEME
AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD, SNOWDON

Venez rencontrer M. Blais...

Joueur professionnel de tennis, chez Morgan AU SIXIEME

Monsieur Blais, employé régulier chez Morgan au rayon des articles de sport, au sixième étage, se fera un plaisir de vous guider et de vous renseigner dans l'achat éventuel d'un équipement de tennis et de badminton. Aussi, M. Blais est chef de notre service de recordage des raquettes, l'un des meilleurs de Montréal. Visitez notre nouveau coin "Racquet Shop", et venez rencontrer Monsieur Blais, participant des tournois de championnat de tennis et de badminton.

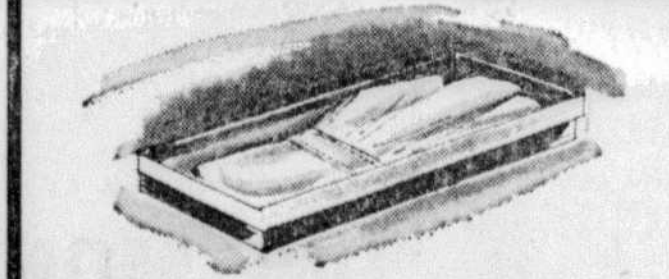


Jeu "Sketch-O-Matic" aidant les enfants à dessiner, imprimer, tracer!

4⁹⁵

Un nouveau jeu éducatif faisant la joie des enfants... il aide à dessiner, faire des croquis, à imprimer des noms! Robuste plastique et vinyle, boutons de contrôle. Brillante couleurs attrayantes.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261
JOUETS — RAYON 35 — AU SIXIEME
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD



Messieurs! Le nouvel étui à lunettes "Puff Pouch", aspect mouchoir de poche!

1⁵⁰

Un très nouveau truc... un étui à lunettes en coton uni ou de fantaisie, doublé Curon*, et tenant lieu de mouchoir de poche. Tissu soûplement froncé. Lavable aussi! Ecarlate uni, blanc ou noir; motifs de fantaisie en bleu, brun, ou blanc. *Marque déposée

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261
MERCERIE POUR MESSIEURS — RAYON 28
AU REZ-DE-CHAUSSEE

Housses de lessiveuse, de malaxeur et de grille-pain à prix spéciaux!

A. Housse deux-pièces de lessiveuse

1⁸⁹

Attrayante et pratique housse de lessiveuse-essoreuse en vinyle à dessus matelassé et côtés unis. Housse entièrement matelassée pour l'essoreuse. Décor bouquet en rose, jaune, turquoise, vert ou rouge sur blanc.

B. Housses de malaxeur et de grille-pain

1⁵⁸ l'ens.

Housses en vinyle matelassé... assorties à la housse de lessiveuse.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261
MENUS ARTICLES — RAYON 22 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

LE CRÉDIT SOCIAL: GRAVE ILLUSION



M. Jean Lesage, Premier Ministre de la Province

PAS DE FORMULES MIRACULEUSES

"Dans l'intervalle, le Premier Ministre Jean Lesage s'en est pris, sans le nommer, au Crédit social, dans un discours prononcé à Matane, au cours de sa tournée de 500 milles en Gaspésie:

"... dans les questions de finance, il n'y a ni mystères, ni miracles: on n'imprime pas l'argent pour le plaisir de l'imprimer. Il faut le gagner."

(Dimanche-Matin du 15 juillet 1962).

FAUX PRÉTEXTES ET MENSONGES

M. Jacques Flynn, sénateur conservateur-progressiste, parlant de la possibilité d'une alliance créditiste-conservatrice:

"Nous considérons de notre responsabilité de ne donner aucune chance à ce parti démagogique, de faux prétextes et de mensonges.

Si les créditistes obtenaient un succès, ce serait un vrai désastre pour le pays."

Dans tous les milieux, des voix qui font autorité s'élèvent contre la dangereuse illusion, "la monumentale duperie" du Crédit social. Pensons-y bien. L'avenir du Québec est en jeu.



M. René Lévesque, Ministre des Ressources naturelles de la Province de Québec

UTOPIE POLITIQUE, DIT RENÉ LÉVESQUE

"Le Ministre des Richesses naturelles s'est violemment élevé contre le Crédit social, qualifiant son programme "d'utopie politique" (...) M. Lévesque s'est directement porté à l'attaque des chefs créditistes québécois:

"Ou les leaders de ce parti déçoivent la population, ou ils ne se rendent pas compte de leurs contradictions."

a dit M. Lévesque.

"Plusieurs citoyens honnêtes risquent d'être des victimes d'une association politique d'extrême droite, plus puissante qu'avant, certes, mais dont il est difficile d'évaluer la force réelle.

"On veut faire croire au peuple que le crédit, l'argent et les dividendes sont le remède absolu, intarissable. N'est-ce pas là une tromperie que de promettre du travail à tout le monde du jour au lendemain?"

s'est écrié le ministre.

"Étudiez le mouvement créditiste de près, il est important de voter pour les hommes les plus compétents. Je ne me pose pas en expert, mais voici ce que je constate: les Créditistes parlent tellement fort qu'il est impossible de comprendre ce qu'ils disent..."

Texte d'un discours télévisé, juin 1962.



R.P. Bouvier, s.j.

UNE THÉORIE INSOUTENABLE

Le R.P. Bouvier, s.j., économiste bien connu, professeur à l'Université de Sherbrooke, vient de condamner la théorie monétaire du Crédit social. Dans un cours télévisé, au poste CHLT de Sherbrooke, il a démontré toute la fausseté des affirmations des créditistes et il a affirmé que l'application du créditisme conduirait à une dangereuse inflation.

L'ancien directeur du département des Relations industrielles de l'Université de Montréal déclare, en accord avec tous les économistes sérieux, que les consommateurs ne manquent pas de pouvoir d'achat pour absorber la production. Il prouve, chiffres à l'appui, l'incompétence de M. Caouette. Il montre en effet que les dépenses des consommateurs, des gouvernements et des entreprises sont égales à la production. Et il met le peuple en garde contre les idées fausses et néfastes du créditisme.

Le R.P. Bouvier explique clairement que les mesures monétaires proposées par le Crédit social, soit l'escompte et le dividende national, n'auraient pour effet que de fabriquer artificiellement des moyens d'achat, c'est-à-dire du crédit et des billets et non pas du pouvoir d'achat. La multiplication des moyens de paiement, sans augmentation parallèle de la production, c'est la porte ouverte à l'inflation galopante.

L'inflation, rappelle le réputé professeur à l'Université de Sherbrooke, c'est la hausse rapide des prix, alors que les salaires, eux, ne suivent pas. La monnaie se dévalue, perd peu à peu sa valeur et on a vu en Europe, au lendemain des deux dernières guerres, la misère noire qu'entraîne la hausse vertigineuse des prix. Ce sont les gagne-petit, ouvriers et collets blancs, qui en souffrent le plus: leurs maigres revenus fondent à vue d'œil.

Un salaire de \$300 par mois, avec les créditistes, serait rapidement réduit à un pouvoir d'achat de \$100: il perdrait les deux-tiers de sa valeur.

Le R.P. Bouvier s'adressait au peuple du Québec. Il a jeté un cri d'alarme en affirmant que la théorie du Crédit social, propagée dans la Province par M. Caouette et les candidats créditistes, est illusoire, fautive et mène à une désastreuse inflation qui met en danger, non seulement nos revenus personnels, mais toute l'économie du pays.

Le danger du Crédit social

"Le Crédit social, comme parti politique étant avant tout basé sur une théorie monétaire, c'est sur ce point qu'il convient de le juger tout d'abord.

"Il serait très dangereux, en effet, d'accorder son vote à cette formation politique en se laissant fasciner par des aspects qui peuvent nous paraître séduisants mais qui, pour le Crédit social lui-même, restent secondaires par rapport à sa théorie monétaire. ... Car si l'application du programme de base des créditistes devait plonger le pays dans un chaos financier, le Québec et les Canadiens français n'y échapperaient pas plus que les autres.

"Or, c'est la menace très réelle que ferait peser sur nous l'avènement d'un régime qui dirigerait MM. Thompson et Caouette."

M. Vincent PRINCE,
La Presse du 6 mars 1963

M. P. E. Trudeau, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Montréal, diplômé du London School of Economics, La grève de l'Amiante, Montréal 1956, p. 71:

"(...) Le créditisme combattait ainsi un vacuum idéologique chez des esprits plus férus de bonnes intentions que de science économique. (...)"

M. CAOINETTE, ENNEMI DES SYNDICATS OUVRIERS

"(...) M. Caouette aurait récemment affirmé qu'il était opposé à la retenue obligatoire des cotisations syndicales et même à l'exercice du droit de grève "Parce que la grève nuit à l'abondance des richesses." ... En vérité, les patrons exploitent et autres ennemis du syndicalisme ne parlent pas autrement!"

M. Gérard Pelletier, rédacteur en chef du quotidien La Presse, ancien directeur de l'organe ouvrier Le Travail, dans un éditorial en date du 22 août 1962 intitulé: Caouette et le syndicalisme.



MM. Jean Marchand, président du CSN, Gérard Picard, président de la Fédération de l'imprimerie et Roger Provost, président de la FTQ

LA DÉMOCRATIE EN DANGER

Le président de la Fédération des Travailleurs du Québec, M. Roger Provost, a déclaré qu'il s'associe "d'emblée au président général de la Confédération Nationale, M. Jean Marchand, dans sa condamnation du Crédit social. Selon lui, ce mouvement et ses dirigeants mettent en péril non seulement le syndicalisme, mais la démocratie elle-même."

M. Roger PROVOST, président de la FTQ.

LES ARGUMENTS D'HITLER

M. Adrien Plourde, président de la Fédération Nationale de la Métallurgie et président du Syndicat des employés de l'aluminium d'Arvida, s'élève contre les propos de Caouette sur les syndicats. M. Caouette avait expliqué qu'il s'opposait à la grève parce que celle-ci constitue un arrêt de la production et nuit à l'abondance des richesses.

"Fait étrange, dit M. Plourde, les motifs que vous invoquez sont les mêmes que ceux d'Hitler dans son discours au Reichstag, lorsqu'il prohiba le droit de grève des travailleurs allemands."

(Le Devoir du 4 septembre 1962)

LA MORT DU SYNDICALISME

"Le Crédit social, c'est la mort du syndicalisme."

M. Gérard PICARD,
président de la Fédération de l'imprimerie.

"NOUS CRÈVERONS DE FAIM"

Le sénateur Cyrille Vaillancourt, directeur-gérant de La Fédération de Québec des Unions régionales de Caisses populaires Desjardins, déclare dans le 30e Rapport annuel:

"En outre de la dévaluation de notre dollar, il y a des gens qui veulent l'augmentation de la circulation du papier monnaie. Ce qui manque dans notre économie, disent-ils, c'est le pouvoir d'achat du consommateur, et en mettant en circulation une couple de milliards de plus de papier monnaie les consommateurs vont avoir de l'argent, ils vont pouvoir acheter davantage et l'industrie va marcher. Ces gens oublient, cependant, que ce n'est pas le fait d'imprimer du papier monnaie qui donne de la valeur à cette monnaie, car le papier monnaie que l'on met en circulation est basé sur la valeur de production de la nation. Cette émission excessive de papier monnaie peut assurer temporairement un pouvoir d'achat fictif, mais ce pouvoir d'achat ne durera pas longtemps; et ce qui va suivre, et sans tarder, c'est l'inflation des

prix qui signifie la perte de la valeur du papier monnaie, la ruine des épargnes, qui mène au désastre;

à la fin, le papier monnaie ne vaudra plus rien, la production va tomber dans un marasme et l'économie se désorganiser complètement.

"Ce système a déjà été expérimenté par Law en France, au cours des années 1716 à 1721; ce fut le commencement de la banqueroute de la France et le début de la Révolution française.

"La chose saute aux yeux: quand bien même on prendrait tout le papier qui sert à imprimer les journaux au Canada et qu'on l'utiliserait à faire des billets de banque, quelle valeur auraient ces billets? La monnaie ne prend pas sa valeur du papier sur lequel elle est imprimée; elle prend sa valeur de la production entière de la nation qu'elle représente en quelque



Le sén. Cyrille Vaillancourt

sorte. Le papier monnaie n'est qu'un moyen d'échange, une unité de mesure qui doit être toujours la même. Si on imprime beaucoup de papier monnaie et que, d'autre part, la production n'augmente pas, il y aura une inflation des prix qui entraîne la dépréciation de la monnaie, et nous crèverons de faim même avec du papier monnaie plein les mains."

"UNE MONUMENTALE DUPERIE"

"(...) Nous sommes à la veille d'une monumentale duperie. Une duperie où d'ailleurs les dupes sont les premiers dupés. En effet, un parti qui est pour les gros, et même pour les très gros, et qui le proclame, va chercher son état-major et ses troupes chez les petites gens. Quel est le thème majeur de M. Thompson? Free enterprise, free enterprise, free enterprise. (...)

"Avec M. Thompson on a le sentiment que l'horloge recule. (...) Vous en doutez? Voici deux exemples.

"Le Crédit social veut démanteler les grandes régies d'Etat: Air Canada, Office National du

Film, Radio-Canada. Croyez-vous que ce soit pour confier leurs activités à des coopératives? Mais non; par hypothèse, les compagnies privées qui se construisent à même les dépouilles des régies sont des compagnies géantes. Cette perspective exalte-t-elle nos amis de Jonquière ou de Beauveillé?

"Second exemple. Le Crédit social s'oppose à toute forme étatique ou semi-étatique d'assurance-santé. Il suggère à ceux qui ont les moyens de s'inscrire à des compagnies d'assurance, ce qui est très défendable. Mais ce qui ne l'est plus, c'est la politique conçue par les autres:

"L'Etat donnera aux économiquement faibles de quoi payer leurs primes aux mêmes compagnies d'assurance. Ainsi l'Etat va-t-il gonfler les profits des mastodontes de l'assurance.

"Dans les deux cas, le simple citoyen va se trouver devant une nouvelle sorte de fonctionnaire: le fonctionnaire de la grosse entreprise privée (...)

"Aussi croyons-nous que le Crédit social est le seul des quatre partis en présence contre lequel il faut donner partout un vote de principe."

M. André LAURENDEAU,
Le Devoir du 13 juin 1962.

Négation des droits des humbles

"(...) Un parti politique qui se prononce ouvertement contre l'idée même de la planification économique, sous prétexte de sauvegarder la liberté, ne songe qu'à la liberté des grands employeurs et des grands financiers et cette liberté est la négation même, dans l'état actuel des choses, des droits des petits et des humbles à un salaire convenable, à la sécurité de l'emploi, à la santé, etc. (...)"

M. Jean Marchand,
président du CSN

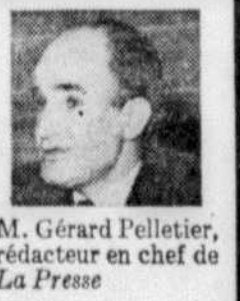


M. Jean Marchand, président du CSN

"Démagogie, positions rétrogrades"

"On a vu le danger (la montée créditiste) mais trop tard. Car, je n'en déments pas, il s'agit d'un danger. Le succès du Crédit social ne saurait faire oublier sa démagogie, ses théories simplistes, ses positions rétrogrades en matière d'entreprises, de relations industrielles et de planification économique. Un succès électoral ne change en rien les erreurs d'un parti..."

Gérard PELLETIER,
La Presse du 20 juin, 1962.



M. Gérard Pelletier, rédacteur en chef de La Presse

M. André Laurendeau,
directeur du Devoir

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

Les éditoriaux de LA PRESSE étant signés, ils expriment les opinions de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des membres du Conseil d'administration

MONTREAL, VENDREDI 22 MARS 1963 — 79e ANNEE — No 135

Sondages et scrupules

LES SONDAGES font désormais partie des campagnes électorales, non seulement en Amérique du Nord mais également au Royaume-Uni et dans plusieurs pays de l'Europe occidentale. Il fallait s'y attendre. Un moyen de prévoir le vote, une technique susceptible de percer, si imparfaitement que ce soit, le mystère irritant qui torture les candidats en mal d'élection, pareil outil ne pouvait pas rester inemployé. Même s'il avait coûté les yeux de la tête, les partis auraient trouvé moyen de se le procurer.

On peut mettre en doute la valeur des sondages; on peut (quand ils ne nous paraissent pas favorables à nos espérances) rappeler que le Gallup Poll américain accorda naguère à M. Tom Dewey, candidat américain, une victoire que M. Truman lui souffla sous le nez; on peut soutenir que l'électeur reste toujours libre et que tout peut se produire entre l'ultime sondage et la date des élections.

Malgré ces réserves, pourtant, le résultat des sondages est toujours attendu avec impatience, ce qui établit hors de tout doute que le procédé n'est pas sans valeur. De plus, le dossier des sondages électoraux, quand on l'étudie dans toutes ses dimensions, au cours d'une assez longue période, s'avère très impressionnant. Les résultats sont toujours entachés d'une marge d'erreur, les prédictions ne se vérifient presque jamais exactement. Mais par ailleurs, elles frappent presque toujours la cible et très près du "mille".

Quand, par exemple, un sondage de l'International Surveys annonça, dès décembre 1961, soit six mois avant le scrutin fédéral de juin dernier, des victoires créditistes dans la ville de Québec, les observateurs politiques haussèrent les épaules. "Les créditistes? Qui c'est ça?" On crut que les enquêteurs avaient rêvé.

Je suppose que cette année, ce sont les créditistes qui haussent les épaules en apprenant que la même agence de sondages prédit leur défaite dans certaines circonscriptions électorales dont ils détiennent déjà les sièges. "Comment? Perdre dans des comtés déjà acquis, alors que nos chefs annoncent un triomphe sans précédent? C'est inimaginable."

Il faut pourtant y regarder de près avant de crier au délire. Qu'indiquent la plupart des résultats rendus publics par le parti libéral? Qu'une partie des citoyens québécois se détache du parti conservateur pour accorder ses suffrages aux libéraux. Quand on y songe bien,

cela n'a rien d'étonnant. Si l'on ne croit plus au conservatisme de M. Diefenbaker, tout en restant fidèle au conservatisme tout court, on ne peut certes voter pour M. Caouette, dont les discours échevelés effarouchent les gens rassés. Un orateur politique qui traite ses adversaires d'animaux (voir la dernière sortie contre M. Kierans) ne peut pas compter sur l'appui des hommes d'ordre, même s'il critique par ailleurs les syndicats ouvriers, même s'il fait généreusement l'apologie de l'entreprise privée. Dès lors, pour qui voteraient donc les conservateurs détachés de leur parti? Certainement pas non plus pour le NPD qui veut entraîner le Canada sur des sentiers nouveaux et rénover de fond en comble la politique canadienne.

Il est donc fort possible que les sondages soient dans le vrai et que le blocage des voix conservatrices du côté libéral impose aux créditistes un recul, le 8 avril prochain.

On comprend aussi pourquoi les libéraux, qui n'ont pas coutume de livrer au public les résultats de leurs sondages privés, dérogent cette fois-ci à leurs habitudes. Pouvons-nous toutefois approuver leur geste?

A notre avis, il manifeste un irrespect condamnable à l'endroit de l'électeur et de la démocratie. Quel est, en effet, le rôle d'un parti politique? Ce rôle consiste à convaincre l'électeur de certaines vérités, telles que le parti les voit, à persuader les citoyens que tel programme politique est supérieur à tel autre et telle attitude plus saine, meilleure pour le pays.

Est-ce à cela que peut contribuer la publication d'un résultat d'enquête? Au contraire. Un tel geste ressort à la propagande la plus sûre, la plus aveugle. Elle équivaut à dire aux citoyens: "Voyez, c'est nous qui allons gagner. A l'instar des moutons qui suivent instinctivement le troupeau, votez libéral vous aussi, sans quoi vous aurez l'air idiot: vous aurez "perdu vos élections".

Après "l'escouade de vérité", les insinuations relatives à la santé mentale du premier ministre, sans parler de la volte-face sur la question nucléaire, la publication des résultats de sondages vient confirmer que le parti libéral, désormais, n'est pas loin de penser que "tous les moyens sont bons" qui conduisent au pouvoir.

Les libéraux pourraient connaître de douloureux réveils, si par hasard les électeurs n'étaient pas du même avis.

Gérard PELLETIER

"bonnes raisons" de négliger ce privilège. Mais M. Duplessis prétendait n'en pas manquer. Le fait est que lorsqu'on est au pouvoir l'optique paraît changer du tout au tout et que les discours ou motions des députés de l'opposition apparaissent parfois comme une perte de temps.

Il reste que les libéraux pratiquent aujourd'hui ce qu'ils reprochaient, hier, à M. Duplessis et à sa "député servile". Comment ces mêmes libéraux, tous ces mêmes libéraux peuvent-ils approuver ce qu'ils dénonçaient avec tant de véhémence, hier? Ça dépasse un peu l'entendement.

Quand M. Pierre Laporte prétend que la motion d'ajournement de M. Lesage est parfaitement démocratique, en ce sens que tous les députés peuvent la discuter, il n'apporte pas un argument très fort. La motion d'ajournement Lesage prend alors la priorité sur les motions des députés. De plus, le fait que la motion Lesage soit approuvée par la majorité ne rend pas son action plus démocratique. A ce compte, le premier ministre, grâce à sa majorité, pourrait toujours trouver le moyen d'éviter la discussion des motions de l'opposition.

Le règlement du mercredi après-midi deviendrait tout simplement inopérant. Ce n'est sûrement

pas ce qu'on peut appeler de la démocratie parlementaire en action.

Vincent PRINCE

C'est si beau du flambant neuf!

FIERS de leurs nouveaux gratte-ciel de leurs super-marchés, des boulevards éclairés et affreusement défigurés par la publicité néonique, les Montréalais ne se soucient guère des souvenirs historiques du Vieux Montréal.

Les amis du passé, les historiens, les chercheurs, les archivistes sont tenus pour des anti-modernes qui n'en finissent plus d'embêter tout le monde avec leurs "vieilleseries". Le surfon du sens pratique, c'est la lame cruelle de la niveleuse qui en quelques heures fait place nette. C'est propre, nu, dégagé et vous avez le terrain requis pour y dresser des cubes par-dessus des cubes. Et puis c'est si beau, le neuf! Heureusement, le petit groupe des amis du Vieux Montréal commence à se faire entendre et à trouver audience. Sans le crier haut, il y a espoir que l'ancien Hôtel de France, ruelle des Fortifications, puisse être sauvé, c'est-à-dire démoli pierre à pierre puis reconstruit dans un cadre approprié. Puis voilà qu'on s'émue au sujet de la maison dite "du pa-

triot", habitat de la famille Viger. L'ancienne demeure est à la veille de s'effondrer et avant le geste irréparable, d'aucuns se demandent s'il sera possible d'arracher au démolisseur une construction remontant à 1775 et qui vit se succéder les familles Viger, Chénier, alors que la rue St-Paul était le haut-lieu de la société montréalaise.

Aux spécialistes, il appartient de débattre le problème. S'agit-il d'une demeure réellement historique méritant d'être classée? A ces messieurs, d'inventorier.

En tout état de cause, nous nous empressons de faire écho aux doléances de notre nouvelliste qui demande, avec raison, quels sont les pouvoirs de la Commission consultative Jacques-Viger. Sans argent, uniquement consultative, ladite commission est nantie d'une charte tellement académique et si peu réaliste dans le concret, que son action est réduite à peu de chose. Le temps passera, les quelques rares vestiges du passé tomberont en ruines et si rien de réellement sérieux n'est fait (et rapidement) les amis du passé iront à la Nouvelle-Orléans admirer ce que l'esprit civique, un peu d'énergie, des sous, puis de la fierté peuvent réussir quand on sait un peu son histoire ou qu'on a quelque goût de l'apprendre.

Roger CHAMPOUX

LA PAROLE EST A NOS LECTEURS

Danger des théories du Crédit social

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre numéro du 7 mars, M. Robert Tremblay demande pourquoi ne pas essayer le CS? Il faudrait un bouquin pour analyser les multiples raisons qui militent contre le CS. Comme la planche principale de son programme et l'argument essentiel de M. Tremblay est une réforme monétaire condamnée par tous les économistes professionnels, il suffit de souligner ce fait pour que toute personne raisonnable craigne le CS comme la peste.

Evidemment les libéraux et les conservateurs ont commis des erreurs, comme chacun de nous. On le sait!

Mais la différence essentielle entre, d'une part les libéraux et les conservateurs et, d'autre part, le CS, c'est que les vieux partis ont une philosophie morale orthodoxe qui est celle de tous les pays civilisés, tandis qu'au contraire le CS, qui a démontré des voix autorisées, les théories monétaires échevelées du CS conduiraient le Canada tout droit au désastre.

Il est de mise parmi ceux qui n'ont aucunement étudié l'économie politique de tourner en ridicule les spécialistes et de se moquer des méthodes qui ont fait les preuves au cours des siècles. Mais on ne joue pas avec les lois économiques comme avec un yo-yo!

Il est de mise parmi ceux qui ont persuadé leur gouvernement d'essayer des "méthodes modernes". Law, au 18e siècle, en est un, et l'on sait la honte qu'il a faite de la France. Après la première guerre mondiale, l'Allemagne ruinée a voulu "imprimer" de la monnaie. Le peuple allemand ignorait, à midi, si son mark ne diminuerait pas de cinquante pour cent de sa valeur avant la soirée! Juste avant la débâcle finale, il fallait des millions de marks (valeur au pair 250) pour acheter un bol de soupe!

Les questions économiques sont tellement compliquées qu'il est fort difficile, sinon impossible, pour la plupart des gens de les comprendre, ce qui fait la partie belle aux charlatans!

Vu son influence, La Presse pourrait rendre un fier service à nos compatriotes en publiant une série d'articles, à la portée du grand public, sur les questions monétaires et fiscales de façon à ce que chacun comprenne le danger des théories du CS.

Réal Rousseau
maire de Ville de la
Pointe du Moulin

La nécessité de l'intégrité politique

Monsieur le Rédacteur,

C'est un libéral, depuis 1960, qui désire adresser quelques remarques au premier ministre. Je suis devenu libéral parce que MM. Georges-E. Lapalme, René Lévesque et Paul Gérin-Lajoie faisaient partie de l'équipe et semblaient être les principaux lieutenants de M. Lesage. Comme bien d'autres, j'avais confiance en eux, pour redresser l'économie, pour relever le système d'éducation et promouvoir l'intégrité politique.

Quant à l'économie et à l'éducation, il y a encore lieu d'espérer après les mesures déjà prises. Mais pour la question du patronage, il faut demeurer sceptique. Personnellement, j'ai été témoin à plusieurs reprises, de patronage honteux, doublé d'une injustice dégoûtante, et cela était permis, non seulement par les organisateurs ou députés libéraux, mais même par certains ministres. En passant, je nomme MM. Courcy et Cliché.

Témoin d'une part de ces injustices commises et prenant d'autre part connaissance des discours de M. Lesage ou il semble manifester un sérieux désir d'abattre le patronage, je suis porté à me demander où est la vérité. Est-ce qu'on ne veut pas nous mettre un bandeau sur les yeux?

Devant un tel conflit, beaucoup de gens perdent confiance en nos hommes publics et le

manifestent de plusieurs façons. Comme il est impensable de revenir à l'ancien régime avec M. Johnson, il reste alors l'alternative de voter pour un tiers parti, qu'il soit créditiste, NPD ou autre (ce qui s'est produit au Québec en juin 1962).

M. Lesage a soulevé, en 1960, la question d'intégrité politique; il reste à son équipe et à lui-même d'y faire suite au plus tôt, car depuis deux ans les sangues du parti se sont gâtées et les observateurs en sont écœurés.

J'ose encore espérer

L'heure de vérité est enfin arrivée

Monsieur le Rédacteur,

Si les Créditistes n'avaient pas eu de système monétaire, s'ils avaient accepté la politique actuelle, ils auraient eu autant de chance de prendre le pouvoir que nos vieux partis politiques. Et cela depuis 1935, car les provinces de l'Ouest, qui ont des gouvernements créditistes, ne veulent plus revenir au temps des libéraux et des conservateurs.

Maintenant, le parti libéral est pratiquement éliminé de la dernière déclaration de M. Pearson à propos des ogives nucléaires. Et M. Diefenbaker, qui ne voulait annoncer l'acceptation des ogives nucléaires qu'après les élections — comme il l'a fait pour la dévaluation du dollar — va être forcé de parler avant les élections.

Ainsi, l'heure de vérité est enfin arrivée pour le Crédit Social et le citoyen, qui ne veut pas donner son vote à des futurs Fidel Castro, devra voter Crédit social. Alors, tout ira bien dans le meilleur des mondes, nous aurons un parti politique majoritaire qui s'appliquera à donner aux citoyens une politique qui nous apportera le progrès.

Rendus au point où nous en sommes, il faut pratiquement être aveugle pour appuyer les vieux partis. Espérons que nos futurs dirigeants sauront nous donner enfin un gouvernement vraiment de notre temps.

Lionel Hachey,

Montréal.

Il faut des armes pour nous défendre

Monsieur le Rédacteur,

Les journaux et les discours politiques nous parlent d'armes nucléaires. Sait-on au juste ce dont on parle, car il y a plusieurs aspects à ce sujet controversé:

1. On s'est engagé à l'aveuglette en voulant faire partie de l'OTAN et de NORAD. Pour faire preuve de bonne volonté, on a installé des bases de Bomarc. Mais ces fusées sans pilote ne valent rien. Donc, si on s'est engagé, il faut respecter ses engagements! Il ne servira à rien de dépenser les fonds publics pour ensuite nous faire passer pour des gens peureux, sans parole.

2. Il faut bien se dire que l'attaque viendra du Nord et qu'on le veuille ou non — nous sommes sur le chemin de l'ennemi. Si les Russes attaquent les États-Unis, ils ne respecteront pas notre territoire si nous n'avons rien pour faire respecter notre neutralité. Ils marcheront à grands pas en nous écrasant sous leurs bottes. L'exemple de la Belgique, deux fois victime, devrait être un sérieux avertissement.

3. Si la guerre se déclarait, il ne serait plus temps de courir chez le voisin pour obtenir les armes nécessaires à notre défense. Mieux vaut être prêts à nous défendre nous-mêmes.

4. La peur, la sainte peur! Il ne sert à rien de jouer à l'autruche, de se cacher la tête dans le sable, c'est le meilleur moyen de recevoir des coups. Mieux vaut être prêt à vendre chèrement sa peau. On dit que si une guerre nucléaire se déclare, ce sera la fin du monde. A qui servirait alors de sauver sa vie, l'homme tout seul s'annulerait et même s'il faisait comme Noé, la vigne ne donnerait plus de raisin.

Jos.-A. Marot,

Rigaud

Droit de vote



les
propos
du
timide

ALBERT
BRIE

Le principe du droit de vote à dix-huit ans semble avoir l'unanimité des appuis. Je suis d'accord, pour ma part, avec ceux qui disent que l'âge numéral d'un individu n'a rien à voir avec son âge mental. Le partage égal des saisons nous fournit à lui seul l'exemple du mensonge de l'évaluation de l'année climatérique. Le calendrier fait commencer l'été le 21 juin et fait finir l'hiver le 21 mars. Dieu sait pourtant qu'il y a des hivers de cinq mois et des étés de quinze jours.

Le seul grand problème que pose le droit de vote en démocratie, c'est la maturité intellectuelle. Il y a des vieillards de soixante-quinze ans qui raisonnent comme s'ils avaient encore quatorze ans, comme il y a des adolescents aussi décrépits et blasés de coeur et d'esprit que des octogénaires.

Evidemment, si je le prends à la légère, je pourrais réclamer le droit de vote pour toutes personnes sachant tenir un crayon entre ses doigts et dessiner une croix, c'est-à-dire, entre trois et cinq ans. C'est idiot, me direz-vous! Pas tellement, dans un pays où toute politique s'improvise et



Pendant que M. Kennedy parle à San Jose

Pour un débat Pearson-Grégoire

Monsieur le Rédacteur,

Voici mon opinion au sujet de la présente campagne électorale.

Au début de cette "bataille" les vieux partis politiques, avec leurs caisses électorales garnies par les grands manitous de la finance, livreront une lutte terrible et scandaleuse au Crédit social.

Je suis de famille libérale, mais à moins d'être fanatique, il est très facile de juger la valeur et la sincérité des hommes. Les journaux avaient trompé: royalement le peuple en qualifiant les députés créditistes d'illettrés et de colons. Les créditistes ont été les meilleurs défenseurs de nos droits et ce sont encore eux, qui sauvent notre liberté et notre économie.

M. Pearson, prix Nobel de la paix, acceptera-t-il le défi lancé par M. Gilles Grégoire, député créditiste, de le rencontrer en un débat télévisé? Ou de tenir deux assemblées contradictoires? M. Pearson vienne nous prouver, avec M. Gilles Grégoire à ses côtés, que la doctrine du Crédit social est fautive. S'il refuse l'invitation, il passera pour un lâche, et la défaite sera encore plus grande pour son soi-disant grand parti qui nous a amené, tour à tour, les crises, le chômage, la misère, les guerres. Le peuple est las d'être trompé et trahi par les deux vieux partis.

A quand donc le débat, M. Pearson? Un refus de votre part sera interprété comme un signe avant-coureur de votre faiblesse et de votre défaite.

Pour ce qui est du NPD alias CCF, il est à la baisse dans tout le Canada.

Un qui saura où faire sa croix le 8 avril.

Les neutres et les écoles chrétiennes

Monsieur le Rédacteur,

Il est plus qu'étrange, dans un pays à démocratie chrétienne comme celle du Québec, de voir persister cette discussion sur le problème de l'enseignement religieux dans les écoles. Ces gens oublient-ils que ce n'est qu'en vertu de la charité chrétienne et dans un espoir de conversion au christianisme que le droit de citoyenneté est accordé aux non-chrétiens? Comment ces derniers peuvent-ils prétendre qu'ils ont droit à des écoles neutres?

L'idée de pluralité dans un système d'enseignement où 98 pour cent de la population est chrétienne n'a aucun sens. Si ce petit groupe de gens qui

réclament des écoles neutres n'est pas capable de se rendre compte de la réalité existante au Québec et des avantages qu'il y a pour tous leurs enfants de fréquenter les écoles chrétiennes, qu'ils subissent les conséquences de leur dissidence.

Il est vrai que nous ne pouvons pas forcer ces gens d'embrasser le christianisme, puisque cette appartenance doit être tout à fait volontaire. Mais de notre côté, si la charité chrétienne nous commande d'aider tout le monde et d'aider le prochain, elle nous interdit d'encourager l'athéisme. C'est bien là ce que nous ferions en permettant des écoles neutres chez nous.

Nos écoles chrétiennes sont ouvertes à tous. Par conséquent ce sont des écoles publiques, pas du tout privées, comme les neutres l'insinuent pour le besoin de leur cause. Qu'ils envoient leurs enfants et qu'ils cessent leurs doléances. En nous comportant ainsi envers ces neutres, c'est leur donner plus qu'ils réclament, car des écoles où il n'y a pas d'enseignement religieux, ce n'est pas digne du Québec, ce n'est même pas digne d'un peuple civilisé.

Georges Bergeron,

Montréal.

97 conservateurs, 93 libéraux, etc.

Monsieur le Rédacteur,

Mes prédictions sur la campagne électorale en cours entrent un peu en contradiction avec celles de M. Magny, qui vous a dernièrement adressé une lettre. Je crois tout simplement que M. Magny rêve tout éveillé ou bien qu'il a le sens de l'humour très développé.

Quant à moi je crois que le parti conservateur sera reporté au pouvoir avec 97 sièges et le parti libéral 93 sièges avec sa politique nucléaire. Aussi je me sens plus généreux que M. Magny ne l'a été envers le NPD, en accordant 33 sièges au CS, le parti où les chefs sont en perpétuel désaccord, et je concède 42 sièges au NPD, le seul parti qui sait où il va.

Ne croyez pas, surtout, que je sois du PC en prédisant son maintien au pouvoir. Je suis plutôt un adepte du NPD.

Je suis peut-être un peu moins optimiste que vous, M. Magny, mais je ne réve pas, je me crois plus réaliste. J'espère que l'électorat appuiera le NPD devant le peu de sérieux du CS et l'immobilité des vieux partis.

Alors je vous invite à voter, le 8 avril prochain, pour le seul parti qui sait où il va.

Michel Gagné,

Rivière-des-Prairies

Des programmes de qualité inégale

Monsieur le Rédacteur,

Ceci n'est pas la copie d'une lettre adressée à M. Phil Lalonde, directeur du poste CKAC, car je suis convaincu que M. Lalonde se fiche magistralement des Canadiens français, et tout comme M. Gordon, président du CN — sinon plus encore — il se rit de nous, avec son "vieux Philpapas" qu'il nous pousse sur les ondes après le si bienfaitant et merveilleux quart d'heure du Père Marcolle — et pour remplacer la très belle musique que jadis Pierre Chouinard nous servait durant une si petite heure!

Pour ce qui est de Jean Duceppe, je ne suis pas tellement de l'avis de "Contre les moutons" et de M. Roger Currier. Plusieurs personnes ne peuvent se faire à la voix et surtout à la prononciation de M. Duceppe à la radio — ce qui ne les empêche pas de l'applaudir très fort à la scène et à la TV; j'en suis sûr. Qu'on laisse à n'importe quel autre annonceur de dire tout ce qu'il désire et pense et vite il deviendra tout aussi populaire que Jean Duceppe.

Et je dis en passant à cette dame et à ce monsieur de continuer à écouter chez Miville, et vite ils s'apercevront qu'ils ne peuvent plus s'en passer, car c'est l'heure la plus reposante et la mieux réussie que la radio puisse nous servir.

Mabel Province



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou redistribution, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an: Canada: \$18.00 — États-Unis: \$20.00 "Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

HYDRO-QUEBEC

Soumission No B-188

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10:30 a.m. heure normale de l'Est, lundi le 8 avril 1963, relativement à la fourniture de

- Un (1) Tableau de commande et de protection du 161 kV.
Un (1) Tableau de commande et de protection du 69 kV.
Un (1) Tableau des services auxiliaires.
Un (1) Tableau de mesure, (Chandler, P.Q.)

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalente à au moins 10% du montant de la soumission. Cette garantie est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le dépôt est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

L'ingénieur en chef, Division des projets techniques, HYDRO-QUEBEC, suite 1517, 75, boul. Dorchester, Montréal,

et en obtenir copie contre un dépôt de \$5 sous forme de chèque certifié ou mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est pas remboursable. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: "Soumission No B-188".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 19 mars, 1963.

HYDRO-QUEBEC

Soumission No B-189

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10:30 a.m. heure normale de l'Est, lundi le 15 avril 1963, relativement à la fourniture de

Trente-trois (33) — Disjoncteurs 315 kV., 25000 MVA. (Montréal, P.Q.)

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, au montant de \$25000 (Garantie d'exécution d'après les documents de soumission). Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

L'ingénieur en chef, Division des projets techniques, HYDRO-QUEBEC, suite 1517, 75, boul. Dorchester, Montréal,

et en obtenir copie contre un dépôt de \$100 sous forme de chèque certifié ou mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est remboursable qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme pour le tout ou en partie. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: "Soumission No B-189".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 19 mars, 1963.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

La blessure n'est que superficielle et la victime a pu rentrer son domicile.

Un autre message a été attaqué hier soir, et souligné de la même somme d'argent qu'il avait sur lui. Michel Hurlbut, employé à la pharmacie Gauthier, 4347 rue De La Roche, s'est fait voler l'unique billet de \$5 qu'il avait sur lui par deux individus qui l'ont attaqué à l'angle des rues Christophe-Colomb et Marie-Anne.

Vol à domicile...

Deux bandits armés se sont présentés peu avant 9 h. hier soir, au domicile de M. Wilfrid Bélanger, 1117 rue St-Mathieu, app. 6, géant d'Omega Productions Inc. Les deux voyous auraient ordonné à M. Bélanger de se coucher par terre. Ils se sont ensuite emparés de \$124 dans un coffre et de \$84 dans une caisse.

Vol avec violence

M. B. A. Hobbs, propriétaire de Hobbs Watch Repairs, 4388 rue Colonial, a refusé de se rendre aux exigences de deux jeunes gens qui venaient le voler dans son établissement, vers 10 h. hier soir. Les deux bandits s'emparèrent alors d'une petite pelle et en frappèrent M. Hobbs à la tête. Ils prirent la fuite avec deux "paniers de montres" de différentes valeurs.

Incendie à St-Lin

(De notre dernière édition d'hier)
Les flammes ont détruit hier matin une maison vieille de 150 ans, rue Laurier, à St-Lin. Le sinistre qui a jeté quatre familles sur le pavé, a pris naissance au deuxième étage de la maison et quelque 30 pom-

SAUVE

SUITE DE LA PAGE 3

André Blain avait précédemment libérés, qu'il avait décidé de dire la vérité.

Comme le jeune homme venait d'évoquer, quelques secondes plus tôt, les menaces de mort que Sauvé lui aurait faites, avant sa première déposition en Cour, en décembre, la mention du lieu "particulier" de cette rencontre entre l'ex-employé et son ex-patron fait évidemment sourire pendant un bon moment.

En fin de séance, Me Daoust a par ailleurs réclamé le rejet de toutes les accusations portées contre Boisjoly, en soutenant que si l'on avait fait une preuve prima facie de beaucoup de choses contre Sauvé, il n'en était pas de même pour Boisjoly, que rien ne rattachait à la conspiration générale.

Mais Me Bellemare soutient, de son côté, que l'incitation au parjure déjà établie contre le deuxième accusé, en complément cette conspiration, l'y rattachait au contraire directement.

piers et volontaires de St-Lin ont mis deux heures avant de circonscire les flammes.

Une femme d'environ 60 ans qui habitait un logement touché par les flammes, Mme Maisant, a subi des brûlures à la tête et aux mains. Son état n'est cependant pas grave.

On ne connaît pas encore la cause de cet incendie.

Cambriolages

Une épinglette en feuilles d'or du XVIIe siècle d'une valeur de \$300, une tapisserie de \$400, un ensemble de patinoire de fantaisie et des complots, le tout d'une valeur de \$1,303, ont été volés chez M. John St-Pierre, 1259, rue MacGregor, app. 506, par des individus qui sont entrés sur place à l'aide de rossignols, a révélé ce matin le sergent Gérard Aubertin, du poste no 10.

Des malfaiteurs se sont introduits avec effraction dans le garage de la Craig Plumbing & Heating, 6224, rue St-Hubert, et en sont ressortis avec la camionnette de cette compagnie dans laquelle ils avaient emporté \$4,000 d'outils de plombier.

Dans un entrepôt situé à l'arrière du no 1462, boulevard Pie-IX, appartenant à Gauthier & Boulard, des voleurs ont fait main basse sur \$1,250 de stéréos, téléviseurs, et autres.

Dans un autre entrepôt, appartenant à Nick Hiescu, 5331, rue Clark, des malfaiteurs ont volé une forte quantité de marchandises; puis ils ont pratiqué un trou dans un mur mitoyen et cambriolé des effets en ce second lieu. Dans ce cas, ils ont pris des articles d'une valeur encore indéterminée et ont filé.

Saisie de billets de loterie

Les agents de l'escouade de la moralité ont exécuté une descente au no 3903, rue St-Denis, app. 1, confisquant 9,320 billets de loterie (hockey), détenus une femme de 55 ans et mis les scellés sur des appareils servant à imprimer et à brocher des cartes de hockey.

Femme tuée par une auto

QUEBEC, (PC) — Mme Thomas Godin, âgée de 60 ans, de Québec, a succombé ce matin dans un hôpital de cette ville aux blessures qu'elle avait subies hier soir dans un accident d'automobile. L'accident s'était produit à St-Monique des Saules, près de Québec.

Assommé par des bandits

Un homme d'affaire d'Ingersoll, Ont., M. Clifford Russell s'est fait réveiller d'une façon assez inattendue vers 1 h. ce matin. Trois bandits ont pénétré subitement dans le motel où dormait M. Russell, ils l'ont roué de coups jusqu'à ce qu'il soit inconscient, puis ils ont pris la fuite avec le porte-monnaie de leur victime. On ignore pour le moment le montant du vol.

M. Russell a dû être hospitalisé. Son état n'est cependant pas grave.

Autorisation d'abolir des frais d'appels interurbains

(De notre dernière édition d'hier)

OTTAWA — La Commission des transports du Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle a approuvé la proposition de la compagnie de téléphone Bell du Canada d'étendre l'échange d'appels téléphoniques de la ville de Montréal à cinq régions voisines, sans frais d'interurbain.

Les régions qui profiteront maintenant des appels téléphoniques sans frais sont: Beloeil, Ste-Anne-de-Bellevue, St-Eustache, St-Paul-Ermitte et Ste-Thérèse. Les taux seront augmentés pour couvrir le service.

Les grèves

et le papier

Baisse d'un dixième dans la production

Les grèves des journaux de New York et de Cleveland ont provoqué une réduction de plus d'un dixième de la production de papier-journal au Canada durant le mois de février.

C'est ce qu'annonce l'Association des producteurs de papier-journal du Canada. La production de février a fléchi de 13,8 pour cent au regard du même mois l'année dernière, tandis que les exportations aux États-Unis ont diminué de 11,8 pour cent.

La production mensuelle s'est élevée à 443,547 tonnes et les exportations à 325,961 tonnes. M. Murray Savage, directeur de l'association, a souligné que la production du mois de mars est à un niveau inférieur à celui de février.

LE CENTRE

SUITE DE LA PAGE 3

projet, les parents, les adultes et les enfants (20,000 de 1 à 18 ans) favorisaient plutôt une plus juste répartition des deniers publics dans l'organisation des loisirs dans les six paroisses de Montréal-Nord.

Le centre civique devait comprendre: un patinoire, (glace artificielle), des salles de conférence, de concert, de récréation, une bibliothèque municipale, des locaux pour les loisirs et divers bureaux pour les services de santé, de la taxe d'eau... etc., etc., en plus d'un immense gymnase.

Et parce que le coût paraissait exorbitant et ne réglait pas le problème des loisirs adéquats à Montréal-Nord, le maire Filion s'est heurté tout le long de l'acheminement de son projet à une vive et tenace opposition de la part d'une majorité importante de la population.

Par ordre de dates: 9 janvier 1962, mémoire "anti-centre civique" de la Fédération des groupements civiques; le même jour, les curés des six paroisses font appel à la décentralisation des loisirs; le 6

avril, formation du "Mouvement contre le centre civique et pour les loisirs de quartier"; le 10 mai (un jour mémorable), manifestation bruyante contre le projet à l'hôtel de ville: 300 contribuables, pancartes en tête, somment le maire Filion de retirer son projet... et d'arrêter les dépenses; le 1er octobre (contradiction flagrante), le conseil vote \$5,000 pour l'organisation des loisirs dans les salles d'école, dans chaque paroisse...; le 28 novembre, sondage-clair de l'opinion publique: 75% des 373 familles consultées se prononcent contre le centre civique; le 3 décembre, à une séance orageuse, le veto du maire consacre l'adoption des plans et devis; le même soir, une subvention de \$150,000 est demandée au ministre de la Jeunesse; 15 jours plus tard, le ministre Gérin-Lajoie répond: "Pas d'octroi pour cela à Montréal-Nord"; le 27 décembre, demande de soumissions publiques; aujourd'hui, les trois seules soumissions sont inacceptables...

Le maire Rolland Filion, qui s'en est fait le champion acharné, a toujours prédit que le projet ne coûterait jamais plus de \$500,000 à la ville. Il est maintenant prouvé qu'un centre civique de cette ampleur n'est pas réalisable en bas du... GROS MILLION!

L'Assemblée a été levée là-dessus. Les adversaires du projet sont maintenant à un cheveu d'une "victoire" définitive. N'empêche qu'ils en porteront le deuil, comme si c'était une défaite, car il ne faut pas oublier que la ville aura, à toutes fins pratiques, dépensé, quand tous les frais seront payés, et inutilement encore, la somme impressionnante qui s'élèvera aux alentours de \$75,000...

Malchance! J'aurais sans l'autre: le premier ministre Jean Lesage s'est chargé, la semaine dernière, de bloquer un autre projet d'annexion d'une partie du territoire de Rivière-des-Prairies. Et ça s'est fait en un tour de main...

Producteur de thé

L'Indonésie est le troisième grand producteur de thé dans le monde: il en produit quelque 100,000,000 de livres par années.

A St-Vincent-de-Paul

Ouvrira-t-on la rue Bellevue qui est déjà ouverte?

par Jean-Louis ARCAD

Décidément, les autorités municipales de St-Vincent-de-Paul tiennent mordicus à ce que la voie panoramique (la rue Bellevue) qui longe la rivière des Prairies soit ouverte toute l'année. Et sur ce point ceux qui ont pu y voir le magnifique paysage les approuvent certainement.

Encore hier, une souffeuse a été dépechée d'urgence pour enlever la neige qu'une propriétaire venait de faire entasser sur une partie de la "rue" qu'elle dit être son terrain.

On ne pouvait évidemment tolérer une telle situation au risque d'entraver la circulation... Quant aux allégations de la propriétaire, on a référé le cas au conseiller juridique, Me François Auclair, qui saura faire les recommandations pertinentes, étant celui qui s'est occupé de l'aspect légal des expropriations de la rue Bellevue que LA PRESSE décrivait dans son édition de mardi.

CESSNA

On livre le 50,000e avion

La firme américaine Cessna Aircraft Company a effectué à la fin de février la livraison du 50,000e appareil fabriqué à ses usines.

L'avion, un monomoteur à quatre places de type Skyhawk, a été acheté par une compagnie de développement domiciliaire de la Caroline du Sud.

Le Skyhawk est incidemment le plus répandu des appareils fabriqués par cette compagnie qui a commencé ses opérations en 1911.

AVOCAT

Récemment diplômé pour travail juridique à temps partiel dans grosse compagnie de construction dans la métropole. Veuillez envoyer bref résumé personnel. Discretion assurée à toutes les lettres.

CASE 8136 LA PRESSE

On veut recouvrer des ceintures de sauvetage ayant une défectuosité

Le ministère des Transports a laissé savoir hier que le Bureau d'inspection des navires à vapeur tentent actuellement de faire retourner à une usine de Montréal un certain nombre de ceintures de sauvetage constituées de deux coussins de flottaison dont le plus volumineux porte par erreur l'inscription "DOS" et qui ont été mises entre les mains de distributeurs de détail.

Ces ceintures portent la marque de commerce "Aqua-Nep-tune" et le nom du fabricant.

Bill des dentistes

QUEBEC, (par J.M.) — L'Assemblée législative a adopté en première lecture:

1 — Le Bill No 91 qui concerne les dentistes et qui prévoit notamment la formation d'un comité où seraient représentés, à la fois, le Collège des chirurgiens dentistes et l'Association des techniciens dentaires.

2 — Le Bill No 93 relatif au notariat et visant à porter de 38 à 42 le nombre des membres élus de la Chambre des notaires.

3 — Le projet de loi de la Commission des écoles de St-Léonard-de-Port-Maurice.

4 — Celui de Québec, que le Comité des bills privés de la Chambre basse examinera jeudi le 28 mars.

5 — Enfin celui de Hull.

Pontiac -- Grand Prix 1962

A VENDRE

Trois carburateurs, 385 CV. Transmission synchromesh à 4 vitesses. Propre, bon ordre, bas millage. Acceptable échange.

RA. 9-7286

CHAUSSURES CONCORDIA

Représentants demandés dans toutes les localités, pour vendre nos chaussures cousues. Plan d'escompte familial, bonnes commissions, temps plein ou partiel. Equipement de ventes gratuit. Ecrivez à: CHAUSSURES CONCORDIA INC. DEPARTMENT PR 443 1227 PARC LAFONTAINE, MTL 34

VOUS POURRIEZ ASSISTER EN PERSONNE A LA REMISE DES PRIX DE L'ACADEMIE, A HOLLYWOOD, LUNDI LE 8 AVRIL.

Ecoutez C.J.A.D. pour tous détails. Lisez l'annonce du Théâtre Seville en page 23 pour les règles du concours.

AVIS

est donné que le 30 mars 1963 à 10:00 h. s.m. Me ANDRE MARC DAUTH, notaire, procédera à 7768, 22ième Avenue, Cité St-Michel, à la vente à l'enchère d'une voiture automobile "BUICK 1960".

Me ANDRE MARC DAUTH, notaire.



Les préférés en Australie

PENFOLDS
PORTO
BRANDY - SHERRY

EN VENTE DANS LES COMMISSIONS DE LIQUEURS

Centre professionnel de Montréal

Angle Sherbrooke et St-Hubert

- STATIONNEMENT: Garage souterrain de 2 étages
- RESTAURANT: restaurant moderne de 100 places
- CHAUFFAGE ET CLIMATISATION: climatisation hivernité
- APOTHAIRE: JEAN-P. DUQUET, L.P.H.
- SERVICES BANCAIRES: La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal
- AUTRES SERVICES: Salon de barbier, tabagie et kiosque de journaux et revues.

* location ouverte

CENTRE PROFESSIONNEL DE MONTREAL, INC.

801 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.

AV. 8-6939 - AV. 8-7385

TOUS LES CHEMINS MÈNENT CHEZ

VENTE GÉANTE! DE 48 HEURES

EN COURS POUR CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT!

OFFRE D'AUBAINES EXTRAORDINAIRES!

200 AUTOS NEUVES AU CHOIX!

NEIGE, GLACE, NEIGE FONDANTE... IMPORTANT PEU

VENEZ EXAMINER! VENEZ ECONOMISER! NOS JOLIS MODELES DU PRINTEMPS SONT TOUS ICI ET ILS SONT MAGNIQUES

ESTIMATIONS FAITES IMMEDIATEMENT — FINANCEMENT SUR LES LIEUX — A PEU PRES TOUS LES MODELES ET COULEURS AU CHOIX

NOUS VOUS GARANTISSONS SATISFACTION. CONSIDEREZ CES PRIX MODIQUES...

FORD FALCON Mensualités aussi modiques que \$57	FORD FAIRLANE Mensualités aussi modiques que \$62	FORD GALAXIE Mensualités aussi modiques que \$69	REMARQUEZ AUSSI NOS INCROYABLES AUBAINES EN THUNDERBIRD ET CAMIONS FORD
--	--	---	---

VOTRE AUTO PEUT SERVIR DE COMPTANT

VENEZ NOUS VOIR! VENEZ ECONOMISER CETTE FIN DE SEMAINE!

Ne laissez pas passer cette incroyable vente — C'est votre chance de faire des économies.

N.B.: notre garantie absolue Hy-Road Ford et nos très fortes allocations d'échange s'appliquent à toutes ces autos.

HY-ROAD FORD Motors Ltd.

4901 OUEST, JEAN-TALON — RE. 1-8271

Concessionnaire de:

FAIRLANE, GALAXIE, FALCON, THUNDERBIRD et CAMIONS FORD

LE DEPARTEMENT DE SERVICE LE PLUS RAPIDE A MONTREAL

Plus rapide... en raison du nombreux d'espace et est ultra-moderne.

Plus rapide... en raison du nombreux personnel hautement spécialisé de HY-ROAD.

Le plus rapide... parce que le très haut degré d'efficacité du service HY-ROAD vous donne le maximum de satisfaction.

HY-ROAD FORD

MOTORS LTD.

4901 JEAN TALON W.

(NAMUR)

RE. 1-8271

Excellents
LOCAUX COMMERCIAUX
Pour occupation immédiate. — 6690 Darlington, angle Goyer; 10196 boul. ST-MICHEL angle Fleury, M. Prupas, VI. 2-3415

ATTENTION CONSTRUCTEURS ET PREPOSES AU DEVELOPPEMENT
Occasion pour important projet domiciliaire près vaste centre d'échats. Terrains subdivisés, ayant tous services, disponibles. Prix pour vente rapide.
Tél. 735-2661

EPONGEUR EXPERIMENTE REQUIS
par importante usine de tricot pour faire fonctionner machine à éponger. Emploi à l'année assurée. Excellent salaire pour personne qualifiée. S'ad.
PLAYFAIR KNITTING MILLS 7122, RUE WAVERLY

ESTIMATEUR EN IMPRIMERIE
Imprimerie bien établie, spécialisée dans les étiquettes, collants, panneaux et cartes, demande estimateur ayant au moins deux ans d'expérience en estimation. Situation permanente et stable. Excellentes possibilités de revenus. Veuillez écrire à: EVER READY TAG & LABEL CO. LTD. 9800 RUE MEILLEUR, MONTREAL

Un comité de la CECM demande l'interdiction de la revue "l'Elève" dans les écoles de Montréal

par Guy FERLAND

Un comité d'appréciation des manuels scolaires, formé par la Commission des écoles catholiques de Montréal, a recommandé l'interdiction de la revue "l'Elève", dont plusieurs organismes ont déjà mis la valeur en doute. Publiée par la maison Fides, cette revue tire à 500.000 exemplaires et est utilisée dans les écoles de la province comme matériel didactique non obligatoire. La CECM a soumis la recommandation à son Conseil pédagogique, qui prendra lui-même la décision qu'il jugera à propos, afin que ce soit des spécialistes qui se prononcent sur la question en dernier ressort.

Le comité a atténué sa recommandation en suggérant à la Commission scolaire de ne pas interdire la revue s'il arrivait que les éditeurs donnent l'assurance que les faiblesses soulignées seront corrigées dès l'automne prochain.

Le commissaire Jean-Paul Lefebvre, président du comité, a dit qu'il faudra passer au

veur quelconque. Nous payons nos erreurs. Le meurtrier est pendu lorsqu'il est condamné par ses juges."

La revue ne fait pas assez confiance à l'enfant: "Si l'on en juge par les sujets proposés à la réflexion de l'enfant, les auteurs semblent très sceptiques en ce qui concerne les capacités de raisonnement et de réflexion de l'enfant. Voici deux thèmes qu'ils proposent à

la méditation de l'enfant: Puis-je jouer dans la boue sans me salir? — Puis-je absorber du poison sans en ressentir les effets? (...) La revue devrait se contenter d'inviter l'enfant à prendre une résolution, mais ne pas la lui donner toute faite comme s'il n'était pas capable de s'engager lui-même librement. Ce mélange hétéroclite de phrases banales, de photos de bébés, d'images à l'eau de rose et de préceptes moraux ne

mène à rien si ce n'est à rapetisser, à bétifier la religion et la morale". Les images sont non seulement dénuées de valeur spirituelle, mais néfastes: "Certains images sont beaucoup trop fortes pour la sensibilité de l'enfant. Il faudrait veiller à présenter avec beaucoup de sobriété les différentes scènes de la Passion du Christ. Il faudrait des images qui suggèrent plutôt que des images qui écrasent. Or, les représentations de la Passion du Christ contenues dans le numéro d'octobre 1962 pour les élèves de première année constituent un spectacle horriblement pour un enfant de 5 ou 6 ans. Même avec des élèves de 3e année, on devrait éviter de présenter des scènes violentes ou, par exemple, le bourreau s'apprête à donner le coup de grâce à sa victime". (...) L'imagerie devrait développer en même temps le sens esthétique de l'enfant à son

sent. Or, les représentations de la Passion du Christ contenues dans le numéro d'octobre 1962 pour les élèves de première année constituent un spectacle horriblement pour un enfant de 5 ou 6 ans. Même avec des élèves de 3e année, on devrait éviter de présenter des scènes violentes ou, par exemple, le bourreau s'apprête à donner le coup de grâce à sa victime". (...) L'imagerie devrait développer en même temps le sens esthétique de l'enfant à son

La revue ne met pas en

relief le primat de la charité qui est l'alpha et l'omega de la loi du Christ. Il est plus souvent question de péché que d'amour, dans un trop grand nombre de numéros".

LES MATHÉMATIQUES

Ceux qui ont étudié la question des mathématiques ont noté: "Nous croyons que tout ce que la revue l'Elève offre dans ses quatre pages d'arithmétique aux élèves de première, deuxième et troisième années peut se ranger parmi les glanures et les recettes occasionnelles de succédanés pédagogiques sans grande importance sur le plan didactique. Elles sont largement dépassées par le travail du maître en classe et l'apport du manuel. Ces procédés mis en page à grands frais de coloration n'ajoutent pas grand-chose à l'effort du maître et à son arsenal de moyens didactiques pour apprendre à l'enfant comment compter, comment acquiescer la notion du nombre et des ensembles."

"Vouloir faire croire que la revue l'Elève est un instrument de réelle valeur didactique au service du maître ou des parents est une prétention qui ne se justifie pas par l'analyse systématique du contenu de la matière, encore moins par la forme et la présentation de la matière."

LE FRANÇAIS

Pour ce qui est du français,

les membres du comité ont reproché que la revue ne tienne pas compte de la méthodologie préconisée par le programme officiel, et incite les élèves à la passivité: "La revue sous-estime ses possibilités de compréhension (celle de l'élève), néglige de faire appel aux opérations de l'esprit humain, et prépare inadéquatement aux disciplines de pensée requises au cours secondaire."

Quant à ceux qui ont étudié la question des connaissances usuelles, ils ont fait remarquer que l'Elève peut être d'une certaine utilité dans certaines conditions, dont la première est que le maître le considère comme un instrument de travail de valeur inégale. Ils ne croient pas que l'utilisation systématique de la revue soit à

recommander, et ils n'ont pas ignoré "la désaffection croissante dont on l'entoure". Ils ont souligné les lacunes de la présentation, la tendance à l'encyclopédisme et le peu d'effort de renouvellement.

Les membres du comité d'appréciation des manuels ont noté que la revue était susceptible d'améliorations, et il ont d'ailleurs fait des suggestions dans ce sens.

Stratégie libérale: L.B. Pearson durcirait le ton de ses discours

OTTAWA, (PC) — Il semble que l'un des quatre partis politiques modifiera le ton de sa campagne électorale, maintenant que le jour du scrutin approche.

Des stratégies libérales ont laissé entendre que le chef libéral, M. Pearson, adoptera une méthode beaucoup plus dure que depuis les dernières semaines.

Jusqu'à aujourd'hui, M. Pearson a semblé mettre davantage l'accent sur le programme de son parti et sur la nécessité d'avoir un gouvernement stable, au lieu de s'en prendre aux programmes ou au comportement de ses adversaires. Il a semblé éviter les paroles du-

res, sauf en quelques occasions. Par contraste, l'organisation du parti y est allée à fond de train — avec l'escouade de vérité qui a suivi brièvement M. Diefenbaker et le livre à colorier, deux trucs qui ont provoqué les critiques des autres partis.

À l'occasion de la semaine, M. Pearson et les stratèges de sa campagne ont tenu une réunion à Montréal pour faire le point. Des informateurs ont dit que l'étude a démontré que les trucs comme l'escouade de vérité et le livre à colorier étaient impopulaires parmi les membres du parti et chez les électeurs dans plusieurs régions. La décision a été que la campagne de M. Pearson devra

maintenant porter plus d'attention aux discours électoraux de M. Diefenbaker, au comportement des conservateurs dans le dernier Parlement et aux problèmes économiques du pays, qu'un gouvernement minoritaire devra envisager.

Pour sa part, M. Diefenbaker s'est lancé immédiatement et avec force, dans la campagne et il semble qu'il a l'intention de maintenir cette allure jusqu'au jour du scrutin. M. Diefenbaker a accordé autant d'importance aux réalisations conservatrices, aux projets pour les cinq prochaines années et a tenté de démontrer qu'il a été une cible personnelle des adversaires, au pays comme à l'étranger.



L'ABBE ROGER AIRD: Il faut que ça bouge...

L'AMI DU QUÉBEC VAN KAMP GENEVA

10, 25 ET 40 ONCES

Exigez le "Gros Gin" Trois Etoiles

Hulst Kamp & Zoon & Molijn Canada, Ltd., Montréal

Subvention à l'hôpital de Verdun

OTTAWA, (PC) — Le ministre fédéral de la Santé a annoncé hier l'octroi de subventions de \$566,414 à quatre hôpitaux, dont \$22,227 au Verdun Protestant Hospital pour l'installation d'un nouveau générateur d'urgence.

La subvention la plus élevée, de \$480,000, servira à la construction d'un hôpital de 244 lits, pour enfants arriérés, à Lancaster, au Nouveau-Brunswick. L'hôpital général de Sarnia a reçu \$42,546 pour l'aider à compléter la construction d'un centre médical devant être terminé en juin.

Les Soeurs grises de Regina ont reçu une subvention de \$21,641 pour la construction d'un nouveau centre de traitement du cancer.

Hôtel à moitié sec...

OTTAWA, (PC) — Un hôtel dont le maire Charlotte Whitton a dit qu'il permettrait aux gens de boire à Ottawa et de dormir à Gloucester a reçu hier son permis du Comité d'urbanisme de cette ville.

L'hôtel, qui doit être mis en chantier sous peu, sera situé à cheval sur les limites de la ville et du canton de Gloucester, où les liqueurs alcooliques sont prohibées. La partie "dortoir" de l'hôtel est située dans cette dernière limite, tandis que sa partie "bar-salon" est située dans la ville d'Ottawa.

L'abbé Roger Aird, membre du comité, a expliqué que si la recommandation concernant la revue l'Elève avait été si sévère, c'est qu'il fallait que ça bouge. Si nous avions été les premiers à critiquer la revue, à-t-il ajouté, notre recommandation aurait probablement été moins ferme. Mais ce n'est pas le cas: d'autres organismes ont déjà mis sa valeur en doute, et personne n'a bougé.

Le comité d'appréciation des manuels avait été formé l'automne dernier. Il se compose de 12 membres: deux commissaires, trois représentants du service des études, trois représentants de l'Alliance des professeurs, trois représentants de l'Association des principaux d'écoles, un représentant des frères enseignants et une représentante des religieuses enseignantes. Il fera maintenant l'examen des manuels d'éducation familiale.

Pour porter un jugement sur la revue l'Elève, le comité s'est séparé en quatre groupes qui ont examiné chacun un aspect: la religion, les mathématiques, les français et les connaissances usuelles. Chaque groupe a présenté à la Commission scolaire, hier, un rapport détaillé de son étude.

LA RELIGION

C'est au chapitre de la religion que les critiques ont été les plus sévères. C'est d'ailleurs la religion qui occupe le plus d'espace dans la revue. Ceux qui ont étudié cette question ont observé que la revue est trop doctrinale, trop moralisatrice, et qu'elle ignore le renouveau catéchétique entrepris depuis quelques années. Voici quelques-unes des faiblesses qu'ils ont soulignées: La revue ne tient pas suffisamment compte du fait qu'elle s'adresse à des chrétiens: "On se retrouve trop souvent dans un climat de morale purement naturelle. Ainsi on dira aux enfants qu'il ne faut pas voler "car le dévouement de certains vols est souvent tragique"; qu'il faut dire la vérité "parce que ma réputation y gagne"; qu'il ne faut pas être cupide "parce qu'on est haï des autres"; (...). On semble vouloir suggérer à l'enfant qu'il faut être bon parce que cela "fait bien", parce que cela comporte un spectacle reposant pour les adultes de regarder agir de "bons" enfants."

La revue n'éduque pas au sens de la gratuité: "On tend à motiver l'enfant ou par la crainte du châtiment, ou par l'appât de la récompense. Exemples: j'offrirai mes privations pour obtenir une fa-

Ce qu'il y a de mieux en fait de bureaux dans le centre stratégique de Montréal

La Place Crémazie offre l'atmosphère idéale pour un commerce florissant. Un ensemble de 14 étages de locaux à bureaux climatisés ultra-modernes, au cœur même de la nouvelle section commerciale la plus prometteuse de Montréal — St-Laurent et boulevard Crémazie. Considérez ces avantages exclusifs que vous offre Place Crémazie; vous pourrez vous y installer à partir de mai.

- Relié directement par le boul. Métropolitain à l'aéroport, l'autoroute et la route transcanadienne.
- 14 étages — 24.000 pi. ca. par étage.
- 7 ascenseurs très rapides.
- Service professionnel gratuit d'aménagement.
- Situé tout près du terminus du futur métro.
- Garage de 2 étages — capacité 1.000 autos.
- Pas d'ennuis de circulation comme au centre de la ville.
- Climatisation centrale.
- Divisions intérieures et garnitures électriques gratuites selon les exigences du locataire.

Location: \$3.50 du pied carré
Pour tout autre renseignement, tél.: 389-1373



PLACE CREMAZIE

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON



Boffines "MATADOR" pour hommes!

Avec le talon mexicain!

Faites vos achats maintenant, pendant nos ventes d'avant Pâques! Boffines de cuir pour hommes et jeunes gens. Empeignes de cuir souple, semelles synthétiques, pointes effilées et talons de style mexicain. Noir dans les pointures 6 1/2 à 11 y compris les demi-pointures. Largeur moyenne. 3 modèles élégants dans le lot.

a) Empeigne moccasin avec piqués
b) Modèle à pointe ordinaire, avec bride et boucle
c) Empeigne moccasin, et lacet devant

Rendez-vous au magasin, écrivez ou COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 937

Voyez! 1.000 paires de souliers élégants Pour dames — D'une série de prix beaucoup plus élevé!

• Cuir, tissus tapissés, soies, etc.
• Grande variété de pointures, modèles et couleurs dans le lot.

A SOLDER la paire

Pas de commandes téléphoniques ou postales, s.v.p.

de marque SHERWOOD une marque célèbre Eaton

Complets worsted de laine

Modèles et couleurs en vogue pour le printemps et la fête de Pâques

44⁹⁹

Pantalons de surplus disponibles pour **10⁰⁰** chacun

PAS DE VERSEMENT COMPTANT SUR ACHAT par plan budgétaire. (Taxe payable à l'achat!)

En worsted tout laine de bonne qualité. Devant droit, à 3 boutons. Veston, demi-doublé et muni de 2 poches intérieures. Pantalons à pli simple et patte pour ceinture. Bleu, brun, gris, an. racine, dans des motifs à petits quadrilles, fines rayures, de même que tissu unit.

TAILLES: 35 à 46 pour statures ordinaires 35 à 42 pour statures fortes 37 à 46 pour statures élancées, et 33 à 46 pour statures ordinaires, ordinaires fortes, forte et courte forte, dans modèles à 2 boutons.

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 929

COMPLETS à 2 pantalons pour garçons

QUADRILLES DE FANTAISIE

Tailles junior 6 à 10 Tailles pour garçons 11 à 16

15⁹⁹ 17⁹⁹

Complets de bonne coupe, en flanelle acétate-viscose. Veston simple à 3 boutons, avec fente centrale à l'arrière, et doublure de rayonne. Pantalons avec brides pour ceinture et terminés avec revers. Vert, brun, et bleu.

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 932

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL



Manteaux printemps Manteaux réversibles

Tailles: 7-8-10-12-14-16x pour garçons et fillettes

SPECIAL **700** SPECIAL CHACUN **499**

Manteaux élégants, en tissu tout laine pour le printemps. Divers modèles dans le lot. Doublure de coton, résistant à l'eau. 2 poches blanches. Tailles 4-6-8-10-12-14-16x. POUR FILLETES: chinos quadrille Black Watch. POUR GARÇONS: petits quadrilles en marine ou brun.

Pas de commandes téléphoniques ou postales, s.v.p.

Composez VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 911 ET 910

Spéciales quantités limitées! Pas de commandes téléphoniques ou postales, s.v.p.

Collants pour fillettes REG. 1.29 — 40 seulement! En nylon noir extensible. Tailles 7 à 10. CHACUN **.99**

Vêtements de nuit en coton REG. 1.89 — 75 seulement! Vêtements de nuit pour dames de modèles, tailles et couleurs variés. En coton de bonne qualité. CHACUN **1.29**

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 909

le carnet

DE RAYMOND GUÉRIN

L'ART DE L'INSULTE...

Fort belle journée de printemps, que celle d'hier — à vous faire oublier la politique. Mais hélas ! Peut-on esquiver l'inévitable ?

Entendons-nous : la politique n'est pas désagréable par sa définition, ni dans son essence, mais seulement par la façon dont certains l'utilisent. Et là-dessus, on ne peut qu'être d'accord avec le topo signé par Roger Champoux, dans LA PRESSE d'hier.

Avec raison, le rédacteur en chef adjoint de notre journal a fulminé contre le "dévergondage électoral" qui déferle encore une fois sur nos pauvres têtes. Il s'en est pris à la grossièreté dans les discours, et aux insolences, aux calomnies auxquelles ont souvent recours les politiciens.

Je n'en veux pas aux péroirations imagées. Ni aux harangues pittoresques. Ni même à l'emploi de qualificatifs bien sonnants. C'est de bonne guerre. Mais tout est dans la manière, on ne peut pas dire qu'elle constitue l'apanage de nos tribuns-candidats. Ah ! que nos hommes publics connaissent donc peu, qu'ils manient donc mal ce que feu Alexander Woolcott, l'éminent critique et conférencier américain, appelait "the art of insult" — l'art de l'insulte !

Car c'est un art. Indiscutablement. Un art qu'on apprend, qu'on polit, qu'on raffine. Ce peut être aussi un sport. Sous ce chapitre, on pourrait le classer par échelons, et lui décerner des ceintures multicolores, comme au judo !

Quand M. Caouette dit d'un autre homme qu'il est un "animal", ainsi qu'il s'est exprimé en parlant de M. Kierans et de tous les manitous de la haute finance, il n'y a rien qui soit bien artistique là-dessus. Et même, rien qui soit artisanal. C'est trop simple. C'est très amateur. Même si ça "prend" auprès des foules.

Mais quand Churchill traitait Hitler de "bloodthirsty Gutternepe" — de "voyou sanguinaire" — voilà qui était une expression ! Voilà qui était dit ! Voilà qui résonnait ! D'ailleurs, aucune traduction ne peut rendre la couleur, l'allant et la poésie de l'épithète !

Encore, cette dernière se classe-t-elle au rang des "gros mots". Mais la finesse vaut infiniment mieux. Pourquoi nos politiciens ne sont-ils pas plus subtils et plus gentiment persifleurs dans leurs propos ? L'ironie et le sarcasme valent tellement mieux et portent tellement davantage !

Mais ce n'est pas par les temps qui courent, mes chers amis, que nous allons assister à un débordement d'esprit entre nos politiciens !

Domage. Car si ces derniers tiennent absolument à s'exhiber en spectacle, à se donner en représentation, et à perdre (souvent) toute pudeur dans leur comportement d'histrions... vaudrait aussi bien qu'ils se comportent en authentiques professionnels et nous fournissent un spectacle de première classe. Mais là, avec de la classe !

Vous n'acceptez pas un spectacle d'amateurs au théâtre ? Alors, aucune raison d'accepter un spectacle d'amateurs en politique. On fait son métier, ou on ne le fait pas. Toutefois, en concluant, je vais vous révéler quelque chose...

Je vais vous révéler la façon dont la loi dispose des promesses électorales.

Voyez-vous, la loi est celle-ci : les politiciens peuvent promettre verbalement, en des discours, tout ce qu'ils veulent, et tout ce qui leur passe par la tête.

Mais il leur est interdit de signer — oui, de signer, sur papier ! — la moindre promesse électorale. Pourquoi ? Parce que c'est là une mesure destinée à protéger tout candidat élu contre quiconque voudrait ensuite l'obliger à tenir ses promesses, quoi qu'il advienne.

C'est sérieux, ça ? On n'en sortira jamais ! (Incidentement, j'ai compté dans LA PRESSE d'hier douze promesses électorales. Ça empire !)

Caouette : "Les libéraux vont tenter de voler les élections"

"Les libéraux dans Laurier veulent gagner l'élection par voie de vol", a lancé hier M. Réal Caouette en accusant les "rouges" d'avoir assésé trois ou quatre candidatures pseudo-créditistes pour mêler les cartes dans la région de Québec.

"Ils voudront faire la même chose ici, ne vous laissez pas voler vos élections", a déclaré le leader adjoint du Crédit social devant l'auditoire venu l'entendre dans le comté de M. Lionel Chevrier.

M. Caouette qui n'a parlé qu'une vingtaine de minutes était visiblement fatigué. La voix enrouée, il a demandé aux syndiqués du comté : "J'encourage les syndiqués, faites-en partie mais gardez-les libres. Le syndicat ne doit pas vous dire pour qui voter".

Puis, se tournant vers son fils Gilles, qui brigue les suffrages contre Chevrier : "C'est mon fils, prenez-en soin, je vous le laisse, il est jeune, 23 ans, mais dans quelques années il sera l'un des meilleurs parlementaires qu'Ottawa ait jamais connus."

Aubut créditiste

Me Paul Aubut, criminaliste bien connu de Montréal, a fait ses débuts oratoires sous les

L.J. Pigeon est contre les armes-A

Dans un communiqué qu'il a fait parvenir lui-même à LA PRESSE, le député conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm dans le dernier Parlement, M. Louis-Joseph Pigeon, candidat dans la même circonscription à l'élection du 8 avril prochain, s'est déclaré formellement opposé à l'acquisition d'armes nucléaires par notre pays.

"Quand je songe, dit M. Pigeon, que 2 millions de Canadiens se feraient tuer s'il y avait une guerre nucléaire entre les Etats-Unis et l'URSS, il m'est facile de prendre la décision d'être contre tout armement nucléaire au Canada."

auspices du Crédit social hier. Le bouillant avocat, ancien combattant membre de l'association du Royal 22e qui s'était attiré l'ire des séparatistes l'année dernière en affirmant qu'il n'hésiterait pas à ouvrir le feu sur ses compatriotes indépendantistes s'ils prenaient les armes pour s'emparer du pouvoir, s'est toutefois abstenu de se prononcer sur la politique anti-nucléaire de son parti et il a invité tous les anciens combattants à voter pour le Crédit social le 8 avril.

Il s'est élevé contre ceux qui s'opposent au capital étranger dans le Québec. Il suffirait de contrôler 51 p. cent des actions, comme dans une compagnie ordinaire pour que celui-ci serve à nous donner des emplois et de quoi manger, a-t-il expliqué.

Un aveugle lui a succédé au lutrin. M. Ludger Fougault, muni d'un texte rédigé en Braille, a réclamé une hausse des pensions pour ceux qui souffrent de cécité. Il a déclaré avoir fondé un "cercle du vieil âge" dans le but de revendiquer une pension de \$100 par mois aux aveugles invalides, sans enquête.

"Je sais que dans le Crédit social les aveugles auront leur place", de déclarer M. Fougault qu'on a ensuite reconduit à son fauteuil.

Plusieurs candidats de la métropole ont participé au meeting. M. Fernand Bourret, qui brigue les suffrages dans Hochelaga, a expliqué que sa candidature dans le parti n'est que le prolongement du combat qu'il a mené plusieurs années à l'intérieur du syndicalisme.

"Ce n'est pas renier ni les ouvriers ni le syndicalisme que d'opter pour le Crédit social, a dit M. Bourret, c'est au contraire livrer le combat ouvrier dans un champ plus vaste."

M. Gilles Caouette, le fils du leader-adjoint du Crédit social, a déclaré par sa part qu'il ne faut pas le 8 avril élire un parti "qui nous a donné deux crises et deux guerres". Le candidat a affirmé que, selon les "spécialistes" du parti, il ne faudrait que quatre années



QUI ECOUTENT-ILS ? — Le président de l'association conservatrice du Canada, M. EGAN CHAMBERS (à gauche), et le ministre et sénateur WALLACE MCCUTCHEON, écoutent l'orateur

qu'ils sont venus appuyer, le candidat Peter Kerrigan (photos au mur), dans le comté de St-Antoine-Westmount.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Pour McCutcheon, 1962 fut l'une des meilleures pour le Canada

par Jacques PIGEON

Wallace McCutcheon, avocat, homme d'affaires, philanthrope, sénateur et honorable ministre du Commerce est d'avis que le Canada a connu, en 1962, sur le plan économique, une de ses meilleures années depuis la guerre.

D'un ton paternel, le financier torontois a tracé, hier, avec l'aide d'une tonne de statistiques, un portrait très optimiste de la situation économique du pays. Et ce, pour le bénéfice des westmountiens conservateurs.

M. McCutcheon s'est dit convaincu que seul un programme législatif ne peut apporter une plus grande prospérité au pays. Il a plutôt préché une plus grande collaboration économique avec nos voisins du sud et dénoncé les mesures de commerce restrictives qui selon lui rendent nos industries moins compétitives sur le marché international. "Celles de juin dernier étaient nécessaires..."

Il a cependant admis que le pays a un grand problème à régler : celui de la balance de ses paiements avec l'étranger. Il a dit que le règlement de ce problème ne pourrait qu'augmenter notre taux de croissance et diminuerait certainement le chômage au Canada. Il ne préconise pas de mesures radicales. Bien au contraire, il prêche la patience et la sagesse. Il soutient ainsi que l'on ne peut encore à l'heure actuelle affirmer que la dévaluation du dollar a apporté les résultats attendus. Il croit cependant que l'avenir établira la sagesse de cette décision.

En somme le sénateur et administrateur de l'empire A.P. Taylor croit que la situation actuelle est excellente, que l'économie canadienne se porte à merveille. Pour l'améliorer il faut augmenter notre rythme de croissance et réduire la balance de nos paiements. Le reste viendra tout seul.

Au début de son allocution le ministre a également fait sienne les remarques de M. Egan Chambers sur le biculturalisme. Ce dernier avait affirmé que le parti conservateur devrait se faire le champion de la cause bien réelle des Canadiens de langue française.

"Nous ne pouvons, a-t-il dit, ignorer les talents d'un tiers de la population du pays."

Toutes ces déclarations ont été faites à l'occasion d'un ralliement conservateur du candidat Peter Kerrigan dans le comté de St-Antoine-Westmount. Environ 350 partisans, surtout des femmes, y ont participé. Ils ont écouté, on ne pourrait plus silencieusement, les propos du ministre qui tout comme M. Louis St-Laurent n'est pas un orateur mais plutôt un causeur.

Tout comme l'ex-premier ministre le sénateur n'élève jamais la voix et parle à ses auditeurs comme s'ils étaient ses enfants. Il n'attaque jamais les autres partis sauf en badinant. Il est conservateur, optimiste et ne défonce pas de portes.

De fait, il a été beaucoup plus optimiste que le candidat conservateur Peter Kerrigan qui a parlé de la "force imprévue de M. Caouette dans le Québec."

Le meeting a duré cinquante-cinq minutes.

Le Crédit social, dit-il, prend l'autre versant de la montagne. Son sommet a été atteint. Les deux vieux partis, par leurs compromissions avec le système capitaliste, ne peuvent plus avancer.

Il peut y avoir des surprises, le 8 avril. Le NPD peut faire des gains surprenants au Québec. Je suis certain, je l'affirme, ce sera la première fois cette année qu'il y aura des députés néo-démocrates au Parlement venant du Québec.

M. Caouette, a-t-il ajouté, n'est pas dangereux à cause de sa théorie monétaire, qui ne sera jamais appliquée, mais à cause de la haine qu'il sème dans la population du Québec.

Puis, reprenant son attaque personnelle contre le chef créditiste Caouette, M. Picard s'est écrié : "Jamais, je n'ai vu de ma vie un catholique semer autant de haine, de discrimination et de destruction dans une société et pourtant, on le sait, il aime ça la religion, Caouette !"

M. Picard est heureux, au fond, de cette prise de position de M. Thompson qui, dit-il, va clarifier la situation actuelle. "Il y aura donc un parti capitaliste qui se formera. Cela sera clair au moins et tous le sauront. Les créditistes dévoileront ainsi leur vrai visage de parti au service de l'entreprise privée. En face, il y aura le NPD, seul porte-parole du socialisme démocratique. Ce sera clair et net."

Puis, reprenant son attaque personnelle contre le chef créditiste Caouette, M. Picard s'est écrié : "Jamais, je n'ai vu de ma vie un catholique semer autant de haine, de discrimination et de destruction dans une société et pourtant, on le sait, il aime ça la religion, Caouette !"

M. Caouette, a-t-il ajouté, n'est pas dangereux à cause de sa théorie monétaire, qui ne sera jamais appliquée, mais à cause de la haine qu'il sème dans la population du Québec.

Puis, reprenant son attaque personnelle contre le chef créditiste Caouette, M. Picard s'est écrié : "Jamais, je n'ai vu de ma vie un catholique semer autant de haine, de discrimination et de destruction dans une société et pourtant, on le sait, il aime ça la religion, Caouette !"

M. Caouette, a-t-il ajouté, n'est pas dangereux à cause de sa théorie monétaire, qui ne sera jamais appliquée, mais à cause de la haine qu'il sème dans la population du Québec.

Puis, reprenant son attaque personnelle contre le chef créditiste Caouette, M. Picard s'est écrié : "Jamais, je n'ai vu de ma vie un catholique semer autant de haine, de discrimination et de destruction dans une société et pourtant, on le sait, il aime ça la religion, Caouette !"

M. Caouette, a-t-il ajouté, n'est pas dangereux à cause de sa théorie monétaire, qui ne sera jamais appliquée, mais à cause de la haine qu'il sème dans la population du Québec.

Diefenbaker :

"Un magazine américain va nous dire comment voter

REGINA (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré hier soir que d'ici deux ou trois jours un magazine américain apparaîtra sur le marché, qui dira aux Canadiens comment voter le 8 avril.

Et le premier ministre a ajouté que cette publication "invitera pas les Canadiens à voter pour les progressistes-conservateurs."

"J'en suis heureux... ce sera d'une aide précieuse", dit-il.

Plus tôt il avait fait allusion à l'article récent publié à son sujet dans le magazine Newsweek et qui n'était pas très flatteur.

Parlant devant 4,500 person-

nes, il a ajouté : "Il y a deux semaines, nous étions considérés comme un parti fini. Mais, avez-vous vu les journaux dernièrement ? Ils nous considèrent élus".

Le premier ministre a dit à son auditoire, recruté dans la capitale et les régions rurales environnantes, qu'on l'avait accusé de faire trop pour les fermiers de l'ouest.

Il a ajouté qu'il tentait simplement de donner à l'ouest et aux Maritimes une chance de bien-être économique égale à celle donnée aux autres régions du pays.

Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, se

trouvait sur l'estrade en compagnie de M. Diefenbaker.

M. Diefenbaker a précisé que les conservateurs, à l'encontre des libéraux, avaient permis un crédit aux consommateurs et pris d'autres mesures pour vendre le blé canadien. On a vendu du blé à des pays communistes.

M. Diefenbaker a souligné que son gouvernement avait également aidé à la construction du barrage de la rivière Saskatchewan pour contribuer au développement de la province.

Aujourd'hui, le premier ministre reprend sa campagne par train dans le sud de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Pearson :

Pour reprendre le pouvoir, Diefenbaker joue au martyr

Par Alan DONNELLY

HALIFAX (PC) — M. Lester B. Pearson, leader libéral, a déclaré hier que le premier ministre Diefenbaker "se posait en martyr" dans une tentative désespérée de reprendre le pouvoir.

Le premier ministre "se laisse aller au désespoir et à la duperie", a ajouté M. Pearson, devant plus de 2,000 auditeurs.

"Il se plaint à dire : 'Votez pour moi, votez pour mon parti parce que tous sont contre moi.' C'est une façon de poser au martyr".

Le leader libéral a été interrompu à quelques reprises par des questionnaires.

A un jeune homme qui le questionnait sur la politique qu'il préconise à l'égard des armes nucléaires, M. Pearson a déclaré : "Je serai heureux de répondre à toutes vos questions". Les applaudissements ont crié.

M. Pearson a déclaré qu'il lui tardait de voir le jour où toutes les armes seraient interdites sous l'empire d'un accord international.

Mais il a ajouté : "Ce jour n'est pas encore arrivé. En attendant, il est futile de croire à l'établissement d'une paix du-

rable à la faveur d'un désarmement unilatéral".

Accueil enthousiaste

Si le Canada s'est engagé à accepter des armes qui ne peuvent être efficaces qu'avec l'équipement d'ogives nucléaires, alors je dis qu'il faut honorer ces engagements jusqu'à ce qu'il soit possible de les modifier.

Le gouvernement a jugé bon de se placer dans la position la plus défavorable, il dote la pays d'armes inefficaces et il choisit d'attendre une situation d'urgence avant de prendre une décision au sujet de l'acquisition d'armes nucléaires.

"Il sera alors trop tard pour demander à Washington de nous fournir des munitions".

Le parti libéral avait réservé une réception haute en couleur à son chef. Ballons, serpents... rien ne manquait. M. Pearson a même consenti à poser pour les photographes avec un couplet de marin en guise de couvre-chef.

Les 12 candidats libéraux de cette province avaient pris place à ses côtés sur la tribune.

Expulsions

La première demi-heure de son discours a été transmise par la station de télévision CJCJ-TV.

Douglas :

Ottawa devra accroître son aide aux universités

par Jack BEST

STEVESTON, C.B. (PC) — Le gouvernement fédéral ne peut faire "rien d'autre" que d'assumer des responsabilités accrues à l'égard du financement des universités canadiennes, a déclaré hier soir M. T.C. Douglas, leader du Nouveau parti démocratique.

Adressant la parole lors d'une réunion politique qui s'est déroulée à Steveston, petit centre qui a pour double occupation la pêche et l'agriculture et qui est situé à peu de distance de Vancouver, M. Douglas a fait l'exposé d'un programme en six points à l'égard de l'instruction au niveau universitaire.

1. Le financement des universités doit être à la charge du gouvernement central tout autant que des provinces et des universités elles-mêmes.

2. Il faut prendre en considération la création d'un Comité des subsides aux universités à qui incomberait la tâche de réviser sans cesse les modalités de financement et de faire des recommandations au gouvernement.

3. L'établissement d'une formule régissant les subventions fédérales aux universités en vue de leur permettre d'élaborer des projets pour l'avenir. Cette formule devrait être établie en fonction "des coûts actuels de fonctionnement".

4. Un gouvernement néo-démocrate prendrait les mesures nécessaires pour augmenter de façon équitable la part du produit de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés qui est remise au Québec.

5. L'aide fédérale aux universités doit être accordée de façon à répartir de façon uniforme à travers le Canada le fardeau de l'enseignement universitaire.

6. Le gouvernement fédéral, de même que les citoyens, doivent avoir comme premier souci de préserver l'autonomie des universités canadiennes et de les soustraire à toute influence extérieure, sans faire exception des milieux gouvernementaux.

M. Douglas parlait en faveur de M. Robert Fritchie, qui sollicite un renouvellement de mandat dans la circonscription de Burnaby-Richmond au scrutin de 8 avril.

Thompson :

Les communistes misent sur l'infiltration économique

ST-PAUL, Alberta. (PC) — M. Robert Thompson, leader national du Crédit social a déclaré hier que les communistes comptent faire triompher leur théorie sur le régime de la libre entreprise à la faveur de l'infiltration économique.

"Ils ne songent nullement à utiliser des bombes pour parvenir à cette fin", a-t-il déclaré devant un auditoire de 150 personnes composées en majeure partie de Canadiens d'origine ukrainienne et d'agriculteurs ukrainophones.

La ville de St-Paul compte 3,150 âmes et est située à 100 milles au nord-est d'Edmonton.

Il parlait en faveur de M. Peter Chaba, candidat créditiste, dans la circonscription d'Attabasca.

M. Thompson a noté que les communistes tentent de s'infiltrer sur les marchés déjà exploités par le Canada. Le Canada devrait s'employer à intensifier ses relations commerciales avec ses amis, tels les pays du Commonwealth et de l'Amérique latine.

Le communisme fait peser une menace sur le régime de libre entreprise. Parlant des

réalisations du gouvernement créditiste de l'Alberta, M. Thompson a déclaré : "Donnez-nous la chance d'installer un gouvernement semblable à Ottawa".

Un quadrimoteur Cessna avait amené M. Thompson d'Edmonton.

M. Thompson a pris l'avion à destination d'Edmonton.

Mots gentils du Dr Marcoux :

"Kierans est une 'belette dont on a enfumé le trou'"

COURVILLE, Qué. (PC) — Le président de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne est passé hier soir de l'aquarium du chef national adjoint au zoo du whip en chef du crédit social.

Déjà qualifié de requin de la finance par M. Réal Caouette, M. Eric Kierans s'est vu comparé à "une belette dont on a enfumé le trou" par le Dr Guy Marcoux, lors d'une assemblée dans cette ville située à une dizaine de milles à l'est de la

Vieille Capitale, dans le comté de Québec-Montmorency, qui a donné, le 18 juin 1962, une majorité de plus de 20,000 voix au Dr Marcoux.

"Notre idéologie économique" a poursuivi le candidat, "fait réellement mal aux financiers pour les mettre aux abois de la sorte."

Le Dr Marcoux a lancé une mise en garde contre la formidable machine de propagande des vieux partis". Même le nouveau parti démocratique lui semble à la remorque, avec les libéraux et les conservateurs, de la haute-finance pour l'alimentation de sa caisse électorale.

Au sujet du slogan de stabilité des libéraux, le Dr Marcoux a remarqué qu'ils étaient en effet stables dans les déficits et les dettes,

Professeurs

M. Douglas a ajouté que l'un des plus graves problèmes qui se posent au Canada a trait à la nécessité de produire un nombre sans cesse grandissant de professeurs d'université.

La Fondation des universités canadiennes estime que le Canada aura besoin de 23,000 professeurs de plus vers 1970.

Les présents subsides fédéraux de \$2 par cent représentent moins de 15 pour cent des dépenses auxquelles les universités canadiennes ont à faire face pour l'année 1962-63.

En raison de la hausse constante des frais de scolarité, un nombre de plus en plus élevé de jeunes canadiens se voient fermer les portes des universités.

La relation entre le revenu et l'accès aux institutions de haut savoir est "effrayante".

Vingt-cinq pour cent des étudiants des universités viennent de familles tri- à l'aide.

LE MONDE SYNDICAL

Les pensions transférables en Ontario

Les syndicalistes accueillent avec réserve le programme gouvernemental

TORONTO (PC) — Les dirigeants syndicaux de l'Ontario ont accueilli avec quelque ré-

serve le premier programme de pensions transférables du Canada présenté cette semaine par le gouvernement de cette province, en dépit du fait qu'ils aient été les partisans de ce système de sécurité sociale depuis de nombreuses années.

Le programme prévoit un système de pension obligatoire pour toutes les entreprises de l'Ontario comptant 15 employés ou plus. Il deviendra effectif le 1er janvier 1965.

M. Douglas F. Hamilton, secrétaire-trésorier de la Fédération du travail de l'Ontario, s'est prononcé en faveur du principe mais il a dit que la FTO a souvent réclamé du gouvernement que le programme de retraite central soit une entreprise de la couronne et non une entreprise privée.

Bien que le projet de loi n'ait pas établi de façon définitive qui administrera le

fonds général, on s'attend que des institutions financières formeront une entreprise sans but lucratif qui servira de point de coordination.

La FTO souligne aussi que le taux de base de \$2 par mois pour chaque année de service est trop bas et que l'âge de 70 ans pour la retraite est trop élevé.

M. Murray Cotterill, dirigeant des Métallurgistes-Unis d'Amérique (CTC), a dit que son syndicat endosse les critiques formulées par la FTO. Il a ajouté que les déficiences du programme proviennent justement du fait qu'on n'ait pas consulté au préalable les organisations ouvrières.

Le directeur régional de la Fraternité des charpentiers, M. William Stefanovich, a déploré pour sa part que le programme exclut les employés qui ont moins que 15 employés à leur service.

37 arrêts de travail en février

OTTAWA (PC) — Le ministre du Travail a annoncé, hier, qu'il y a eu 37 arrêts de travail — grèves et lock-out — en février au Canada.

En janvier, il y a eu 24 arrêts de travail impliquant 4,559 ouvriers.

Les principales grèves : celle des travailleurs de la forêt à Kapuskasing en Ontario, celle des métallurgistes de Tracy et celle des ouvriers des industries chimiques de Shawinigan.

A St-Marc

Les femmes remplacent les hommes

ST-MARC-DES-CARRIERES, (PC) — Une centaine d'hommes ont été mis à pied cette semaine lorsque l'usine de la Gypsum a fermé ses portes, mais une centaine de femmes auront du travail le mois prochain, lorsqu'un atelier de lingerie féminine ouvrira ses portes.

La Gypsum Lime and Alabastine Company Limited a fermé son usine cette semaine, après 30 années d'opérations. La fermeture a été causée par l'automatisation à son usine de Joliette.

Toutefois, Dorsay of Canada Limited ouvrira un atelier de \$125,000 pour fabriquer de la lingerie féminine ici, le mois prochain et emploiera environ une centaine de femmes.

St-Marc est situé dans le comté de Portneuf à 35 milles à l'ouest de Québec.

A Montréal

Les employés manuels de la cité iront-ils en arbitrage ?

L'Union nationale des employés des services publics (CTC) dépouillera mardi prochain les bulletins de vote sur lesquels les 5,000 employés manuels de la ville de Montréal auront fait connaître leur décision à savoir s'ils acceptent les dernières offres patronales ou s'ils sont résolus à se présenter devant un tribunal d'arbitrage.

Au cours des dernières négociations la ville a haussé son offre de 11 à 14 cents l'heure, répartie en deux coups sur une période de deux ans. Elle a fait d'autres concessions mineures dans d'autres domaines.

Le bulletin

A l'école on a distribué les bulletins. Le petit Pierrot va le montrer à son père. Avant de le donner, il dit : "Tu ne trouves pas papa que l'essentiel c'est que nous soyons en bonne santé ? !"

Le comité exécutif a décidé de soumettre le tout à l'attention de ses 5,000 membres qui se prononceront par référendum. Si les offres de la ville sont rejetées, le comité de négociation est autorisé ipso facto à demander la constitution d'un tribunal d'arbitrage.

Fin avril, à Québec

18e congrès des relations industrielles

QUÉBEC. — Le 8e congrès des relations industrielles, qui se tiendra à Québec les 22 et 23 avril, sera consacré à la réévaluation des relations du travail dans une économie où l'Etat joue un rôle de plus en plus important.

On étudiera notamment un sujet d'une brûlante actualité : l'Etat-employeur et la fonction publique. Le congrès, organisé par le département des relations industrielles de Laval, sous la direction de l'abbé Gérard Dion, réunira quelque 400 personnes, représentant les dirigeants d'entreprises et de syndicats, les associations patronales, les fonctionnaires intéressés aux relations du travail et les universitaires qui se consacrent à l'enseignement ou à la recherche en relations industrielles. Des professeurs du Centre de relations industrielles de l'université de Montréal, ainsi que du département de sciences politiques et économiques de McGill, collaboreront à l'organisation du congrès et y présenteront des travaux.

Le premier exposé du congrès consistera en une définition de la notion de socialisation qui, comme le soulignait hier l'abbé Dion au cours d'une conférence de presse, "est à l'arrière-plan de tous les problèmes actuels en relations industrielles, mais qui n'en reste pas moins un terme très confus".

On examinera ensuite, en regard de la socialisation croissante de l'économie, les transformations qui s'opèrent dans l'entreprise privée et le syndicalisme, le rôle de l'Etat en relations du travail, l'Etat-employeur et la fonction publique et la négociation collective dans les secteurs privés subventionnés par l'Etat, tels les commissions scolaires et les hôpitaux.

Au banquet de clôture, M. Paul Normandeau, directeur des projets industriels de la SGF, traitera de "Planification, entreprise privée et syndicalisme libre".

L'abbé Gérard Dion a souligné, hier, que depuis toujours les congrès de relations industrielles se sont attachés à des problèmes "dix ans avant le temps", mais que cette année on abordera un sujet de plus grande actualité. L'objectif restera cependant de proposer des solutions et une orientation à long terme.

Un vieux paysan voit un ascenseur en ville pour la première fois. Il observe une petite femme, très âgée qui rentre dans la cabine de l'ascenseur qui monte. Quelques instants après, il voit la cabine revenir et une ravissante jeune fille en descend. "Oh," murmure-t-il, "il faut absolument que ma femme essaie ce truc-là !"

Rabais à tous les rayons au NOUVEAU TOWERS

14⁷⁷ **11⁷⁷** **9⁹⁷**

en vedette au NOUVEAU TOWERS

IMPERMEABLES "AQUA-LINE" pour hommes

Tissus Dan River renommés — 50% Fostel et 50% coton. Coupe droite populaire. Longueur 40". Style anglais réalisé au Canada. Entièrement doublés. Poches fendues, bordés, poche intérieure, pattes boutonnées aux manches et parementure devant. En Noir ou Tan, tailles 34 à 44. Epargnez presque la moitié ! Comparez à \$29.50 **\$14.77**

MANTEAUX REVERSIBLES pour tous les temps, pour dames

Longueur ¾, très populaires, tout aller, réversibles. Popeline imperméable des deux côtés. Teintes : Vert et Beige. Tailles 10 à 20. Comparez à \$14.95 **\$11.77**

MANTEAUX TOUTES SAISONS pour fillettes

Deux des modèles les plus à la mode en popeline de coton imperméable, conçus par l'un des plus grands fabricants canadiens. Résistent aux faux plis et aux taches. Nouvelles couleurs printanières. Tailles 4 à 14. Comparez à \$10.95 **\$7.77**

MANTEAUX POUR TOUS LES TEMPS, pour dames

Manteaux pleine longueur, classiques, style Balmacaan, parementure devant, en belle popeline de coton. Imperméables, résistent aux taches et aux faux plis — très chics pour le printemps. Beige populaire. Tailles 10 à 20. Comparez à \$13.98 **\$9.77**

Blousons pour garçonnets, en velours côtelé Bedford \$2.33

Velours de coton doublé de Kasha. Poignets tricotés. Taille élastique, fermeture éclair sur le devant. 2 poches fendues en travers. Tailles 4-6x en Marine, Loden ou Antilope. Comparez à \$3.98

Bottillons pour la pluie, pour dames et enfants \$1.19

Hauteur à la cheville. Attaches élastiques solides. Givré genre brocart. Pour dames : pointures 4-10. Pour enfants : 7-3. Comparez à \$1.98

Blouses tailleur pour dames \$1.00

Cotonnade demandant peu d'entretien. Gais quadrillés et rayures. Manches courtes. Tailles 32-38. Comparez à \$1.98

Petites robes à manches "Shirt-Shift" \$2.88

Nouvelles, en coton ou Chambray faciles à entretenir, genre denim. Ceinture en pareil. Un arc-en-ciel de couleurs. Jr. petites, 7-15. Comparez à \$4.98

Socquettes extensibles, en nylon, pour hommes 68¢

Extensibles, 100% nylon, talons et bouts renforcés. Côtes anglaises avec bordure élastique en haut. Pour pointures de 10 à 12. Comparez à \$1.25

RAYON DES VETEMENTS POUR HOMMES

ENSEMBLES DE PLUIE EN VINYLE. Pantalon, casquette et veste, le tout dans une pochette pratique. Tailles P. M. G. et E.G. Une aubaine sensationnelle ! Comparez à \$3.95 **\$1.99**

BLOUSONS en gabardine durable, 85% viscoses et 15% nylon. Fermeture éclair devant. Doublure de rayonne. Fusain, Marine ou Noir 36-44. Comparez à \$6.95 **\$5.57**

CHEMISES SPORT EN COTON, popeline de coton facile à entretenir. Imprimés assortis. Coloris mode. Entièrement boutonnées sur le devant. Manches courtes. P.M.G. et E.G. Comparez à \$3.95 **\$2.57** ou **2 pour \$5**

SOCQUETTES DE SPORT, mélange de laine, rayonne et nylon. Tricot à côtes. Talons et bouts renforcés. En blanc seulement. Comparez à \$5.50 la paire **67¢** la paire

RAYON DES VETEMENTS POUR GARÇONNETS

JEANS A DEMI-TAILLE ELASTIQUE en chamois de coton et velours côtelé lavables. Demi-taille élastique froncée. Poches du devant au ¼ de la hauteur, braguette à fermeture éclair. Olive, Bleu ou Beige. Tailles 7-12. Comparez à \$2.49 **\$1.77**

PYJAMAS EN POPELINE, coton imprimé de belle qualité, en coloris et motifs assortis. Manches longues, col à revers. Élastique à la taille. 8-16. Comparez à \$2.57 **\$1.87**

RAYON DES VETEMENTS POUR DAMES

FOULARDS rayonne et acétate. Imprimés assortis et teintes unies. Format 30" x 30". Comparez à 79¢ **39¢**

PANTALONS FUSEAUX "TARPOON" plaid de coton de belle

qualité. Lavables. Gais teintes printanières. 10-20. Comparez à \$3.95 **\$2.77**

PANTALONS FUSEAUX EN FLANELLE DE RAYONNE, carreaux et teintes unies, modèles printaniers populaires. Fermeture éclair sur le côté. Tailles 10-20. Comparez à \$2.98 **\$1.97**

SACS A MAIN PRINTANIERS, très chics, en plastique. Lignes élégantes. Teintes printanières populaires et accessoires noirs. Une aubaine sensationnelle. Comparez à \$4.98 **\$3.57**

NYLONS, haut en Ban-Lon, sans couture, 400 aiguilles, 15 deniers. Belle qualité. Talon et bout renforcés. Teintes printanières populaires. 3½ à 11. Comparez à \$1.19 **2 pour \$1**

RAYON DES VETEMENTS POUR ENFANTS

PANTALONS DE CHEVAL POUR BEBES, velours côtelé. Fourches à boutons pressions. Veste assortie avec écusson. Lavables. Rouge ou Bleu. Tailles 12, 18, 24 mois. Comparez à \$1.98 **\$1.77**

ENSEMBLES MARINS pour garçonnets. Nylon et gabardine de coton. Vrai costume de marin — avec plastron, gilet blanc et cravate. Pantalon à demi-taille élastique. Tailles 2, 3 et 4. Comparez à \$5.98 **\$4.77**

ENSEMBLE POUR ENFANTS, pour garçons et filles. Veste en lamins de nylon 100% suédé. Pantalon de cheval en suède de Hollande. Casquettes assorties en suède de Hollande. M.G. et E.G. Comparez à \$9.98 **\$7.47**

DEMAIN

10 h. du matin

OXFORDS EN CUIT pour enfants. Oxford en cuir solide avec semelles simili-cuir durables et talons en caoutchouc. En brun seulement. Pointures 8-3 (pointures entières). Pendant une heure seulement.

\$1.67

Comparez à \$2.95

DEMAIN

2 h. de l'après-midi

CACHE-POUSSIERE EN COTON pour dames. Coton facile à entretenir, gais imprimés printaniers. Quantité limitée. Tailles P. M. ou G. Tant qu'il y en aura !

99¢

Valeur \$1.98

Vins Ensoleillés Jordan Valley

ENFIN!

les meilleurs vins canadiens

La qualité supérieure des vins de table Rouge, Blanc et Rosé Jordan Valley est appréciée par tous les Canadiens. Ces vins sont maintenant en vente dans le Québec. Vous serez enchantés de leur coût minime.

Vous pouvez dès maintenant acheter ces fameux vins de table Rouge et Blanc exclusivement aux magasins suivants de la R.A.O.

5507 Chemin Côte-des-Neiges
6470 ouest, rue Sherbrooke
1450, rue de la Montagne
268 est, rue Jean-Talon
4839, avenue Papineau
1439, rue Bleury
Place Ville-Marie

vins de table
JORDAN VALLEY

Le Rosé Jordan Valley, Nature et Pétillant, se vend dans tous les magasins de la R.A.O.

Jordan Wines (Québec) Ltd., Montréal, P.Q.

pour un gouvernement STABLE

un seul moyen: VOTONS LIBÉRAL

PARTI LIBÉRAL DU CANADA

TOWERS

"Le Grand Marché à Rayons"

Boul. METROPOLITAIN et rue Viau
Boul. TASCHEREAU (route no 9B)
à GREENFIELD PARK
15 boul. ST-JEAN-BAPTISTE (route 4)
à CHATEAUGUAY

DITES "CHARGEZ-LE"

- PAS D'COMPTE REQUIS
- PAS DE MINIMUM A ACHETER

OUVERT JUSQU'À 10 HEURES TOUTS LES SOIRS

TARZAN



MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE FANTÔME



LE SURHOMME



CYCLOPE



LARRY BRANNON



LE PAPA DE LILI



MON ONCLE



Parties de sucre

Des parties de sucre sont présentement à s'organiser; elles auront lieu:

Demain: A St-Eustache, à la cabane "Chez Lavalée", avec les Loirs "le Grillon", pour les infirmes. Départ à 1 h. 30 de l'après-midi, au centre Ovil-Pelletier, 4495 est, rue Ontario.

— A Ste-Anne-des-Plaines, au "Chalet des Erables", avec les Loirs St-Louis de Pont-Viau. Départ à 3 h. de l'après-midi, du stationnement de l'église paroissiale (renseignements: Mlle Agathe Lauzon, MO, 9-5305).

Le dimanche 7 avril: à St-Isidore de Laprairie, avec les Loirs Ste-Jeanne-d'Arc de Montréal (tire, souper, danse avec orchestre). Départ à 12 h. 30 de l'après-midi.

— A Ste-Cécile de Milton (Granby), avec les Loirs St-Enfant-Jésus de Pointe-aux-Trembles (pour renseignements: J.-C. Bélanger, MI, 5-3013, ou Jean Gascon, MI, 5-0395); à Ste-Philomène de Châteauguay, avec les Loirs St-Octave de Montréal-Est (renseignements: Rosaire Lépine, 642-5238, ou J.-P. Rocheleau, 642-2035).

Une nouveauté: le "badinothon"

On ne manque pas d'imagination à Asbestos. En effet, après le "berceauton", le "téléthon", le "dardethon", voilà qu'on y annonce la tenue d'un "badinothon". D'où vient ce mot? Du nom de la "badine", baguette que les majorettes utilisent dans leurs spectacles et manipulent du bout des doigts avec une grande dextérité.

Les corps de majorettes et de cadets d'Asbestos ont donc décidé d'organiser une compétition de manipulation de la badine, pour le dimanche 31 mars. Le tournoi s'ouvrira à 1 h. de l'après-midi, à la salle Isaac-Joques, et Mlle Nicole Pelletier en est la responsable. Un trophée sera décerné au groupe vainqueur. Les corps de majorettes de l'extérieur peuvent s'inscrire à cette compétition en s'adressant aux Majorettes Notre-Dame, Casier postal 43, Asbestos.

Des coupures à Longueuil

Lors de sa récente assemblée consacrée à l'étude du budget de 1963, le Conseil municipal a décidé d'apporter une coupure, particulièrement forte dans la somme totale destinée aux parcs et à la récréation. En effet, de \$95,138.29 qu'il était l'an dernier, le budget des parcs et des loisirs a été réduit à \$71,593.87 (il avait été de \$82,216.12 en 1962). Il y a donc reculé sur le budget de l'an dernier et même sur celui d'il y a deux ans. Et, pour cette année, les réductions sur le budget initial des parcs se chiffrent à \$23,545.1.

D'autre part, on apprend que M. Nadeau Papineau, qui occupait le poste de directeur du Service municipal de la Récréation depuis trois ans, a donné sa démission au Conseil municipal qui l'a acceptée. En outre, le comité des parcs et terrains de jeux a été aboli comme tous les autres comités municipaux; on veut le remplacer par une Commission du Bien-être et de la Récréation (et non par une Commission de Loisirs), alors qu'il existe déjà une Commission du Bien-être social. Pourquoi alors une autre Commission du Bien-être et de la Récréation??

On apprend par ailleurs que trois organismes de Longueuil: l'Union des Familles, les Loirs St-Pierre-Apôtre et la Ligue des Citoyens, ont demandé de changer le nom de cette Commission projetée. En outre, ils ont fait des suggestions concrètes pour modifier le projet d'une Commission de la Récréation et l'améliorer.

La danse au Centre I.C.

Le Centre de Loisirs Immaculée-Conception, 4265, rue Papineau, invite tous les jeunes gens et jeunes filles de 18 ans et plus à s'y divertir à la danse du samedi soir. Cette soirée dansante, qui débute à 8 h., est accompagnée par un excellent ensemble musical, les "Impalas", qui y présente de nouvelles compositions. Chaque semaine, il y a également concours de danse, artiste invité et prix de présence.

Par ailleurs, le folklore reste toujours à l'honneur au Centre I.M. Les amateurs se donnent aussi rendez-vous le samedi soir, au gymnase, où les danses sont animées par Gilles Deslauriers et son équipe "Le Cotillon" (FFQ).

Au marché Atwater

La danse annuelle de l'Association des Loisirs du lac Massé aura lieu demain soir, à 9 h., dans la vaste salle du marché Atwater, avec le concours de deux orchestres et d'un artiste invité. Les recettes de la soirée seront consacrées à l'achat d'une piscine pour les enfants peu favorisés, de ce lieu de villégiature. L'Association des Loisirs du lac Massé, qui groupe déjà 600 membres, compte sur la collaboration de tous pour l'aider à poursuivre son œuvre de bienfaisance.

SOIREE DANSANTE
SAMEDI ET DIMANCHE
SOIR à 8 h. 30
CENTRE CULTUREL D'OUTREMONT
1357 ave Van Horne
CR. 2-7040

VENTE DEPRECIATION du STOCK

SE TERMINE DEMAIN C'est demain la dernière journée pour épargner! Magasinez ce soir jusqu'à 9 heures!

CONSTRUCTION DE QUALITE POUR UN CONFORT MODERNE PAR SINGER

Mobilier chesterfield ou davenport, 2 mcx

EN VENTE A \$139

Larges appuis-bras inclinés donnant plus de détente et de confort! Chesterfield et fauteuil pourvus de ressorts indéformables et coussins en mousse et réversibles. Le davenport à ressorts spiraux se transforme instantanément en grand lit. Compartiment à literie dans la base. Couvert de frise durable dans une jolie sélection de couleurs populaires.

ORDINAIRE \$169
SEULEMENT 1.50 PAR SEMAINE

VOICI D'AUTRES SPECIAUX MAINTENANT EN VENTE!

4ième ETAGE 2 seul! MOBILIERS CHROMES, 7 MCX Tables 36" x 48", s'allongent à 60" à l'aide d'un panneau. Six chaises bien rembourrées. ORD. \$149. 89⁹⁵ SEULEMENT 90¢ PAR SEMAINE	3 seul! LITS SUPERPOSES, 8 MCX Deux matelas, 2 sommiers, échelle et garde-fou. Fini ébène rouge. ORD. 59.95 39⁹⁵ SEULEMENT 40¢ PAR SEMAINE	1 seul! DAVENPORT "SKLAR", 2 MCX Couvert de nylon. Dossier et siège en mousse. Sofa transformable et fauteuil assorti. ORD. \$249 \$179 SEULEMENT \$2 PAR SEMAINE
12 seul! BOUILLIRES ELECT. AUTO. Fil électrique compris. Arrêt automatique lors de l'ébullition. ORD. 10.50 5⁹⁵ VOUS EPARGNEZ 4.55	6 seul! BUREAUX SIMPLES Modèles à 3 tiroirs. Miroirs inclus. Fini noyer. Poignées cuirées. ORD. 39.50 28⁹⁵ SEULEMENT 30¢ PAR SEMAINE	2 seul! DAVENPORTS, 2 MORCEAUX Sofa à double utilisation et fauteuil. Couverts de tissu durable en brun ou vert. ORD. \$189 \$139 SEULEMENT 1.50 PAR SEMAINE
12 seul! CHAIRES HAUTES CHROMÉES Plateau à dessus "Arborite". Couverts de vinyle et rembourrées. Choix de motifs et couleurs. ORD. 18.50 11⁹⁵ VOUS EPARGNEZ 6.55	6 seul! LITS CONTINENTAUX, 30" Matelas à ressorts. Sommier-boîte assorti. Six pattes en bois dur. ORD. 44.50 29⁹⁵ SEULEMENT 30¢ PAR SEMAINE	3 seul! DIVANS AVEC 2 TABLES Tables à même à dessus "Formica". Coussins remplis de mousse. Couverts de bouclé. ORD. \$89 \$64 SEULEMENT 70¢ PAR SEMAINE
5ième ETAGE 1 lot! TABLES DE CHEVET ASSORTIES Choix de finis divers. Fabrication à un ou deux tiroirs. Poignées cuirées. ORD. 26.50 7⁹⁵ VOUS EPARGNEZ 18.55	8 seul! SOLDE DE COMMODES Dessus et côtés solides. Fini noyer. Tiroirs à queue d'aronde. Quatre tiroirs. ORD. \$89 59⁹⁵ SEULEMENT 60¢ PAR SEMAINE	3 seul! DAVENPORTS, 2 MORCEAUX Sofa transformable avec compartiment à literie et fauteuil. Brun, beige ou bleu. ORD. \$149 \$99 SEULEMENT \$1 PAR SEMAINE
1 lot! COFFRES EN CEDRE Fabrication en véritable placage de noyer. L'intérieur en cèdre rouge du Tennessee. Loquet et clef. ORD. 129 \$79 SEULEMENT 80¢ PAR SEMAINE	1 seul! SOFA, 3 COUSSINS et FAUTEUIL Sièges et dossier à coussins amovibles. Bois apparent fini ébène. Pattes effilées. ORD. \$279 \$159 SEULEMENT 1.75 PAR SEMAINE	6 seul! DIVANS "RANGE-TOUT" Matelas-coussin réversible et rembourré de mousse. Couverts de vinyle dans un choix de 8 couleurs. ORD. \$149 \$99 SEULEMENT \$1 PAR SEMAINE
2 seul! MOBILIERS DE CHAMBRE 3 MCX Bureau double avec miroir, véritable acier, commode et lit à tête-bibliothèque. Fini moka. ORD. \$279 \$189 SEULEMENT \$2 PAR SEMAINE	2 seul! SOFA A 4 SIEGES et FAUTEUIL Sièges à coussins réversibles à fermeture éclair. Couverts de bouclé brun ou bleu. ORD. \$249 \$179 SEULEMENT \$2 PAR SEMAINE	6 seul! SOFAS "SAUVE-ESPACE" Tissus et couleurs, au choix. Compartiment à literie dans la base. ORD. \$99 \$37⁹⁵ SEULEMENT 40¢ PAR SEMAINE
3 seul! MOBILIERS DE CHAMBRE 3 MCX Bureau double, commode et lit à tête-bibliothèque. Deux noyer, un vison argenté. ORD. \$149 \$99 SEULEMENT \$1 PAR SEMAINE	3 seul! CHESTERFIELDS, 2 MCX Couverts de frise. 1 brun, 1 beige, 1 vert. Sièges à coussins réversibles en véritable mousse. Pattes fuselées. ORD. \$149 \$99 SEULEMENT \$1 PAR SEMAINE	Spéciaux au rez-de-chaussée 12 seul! RADIOS DE TABLE "REGAL" Modèles à 5 lampes. Cabinet en plastique. Bicolore. Haut-parleur pleine puissance. ORD. 26.50 16⁹⁵ VOUS EPARGNEZ 9.55
3 seul! LIT PLIANT ET MATELAS Matelas à ressorts spiraux. Cadre tout acier. ORD. 29.95 19⁹⁵ SEULEMENT 25¢ PAR SEMAINE	1 seul! DAVENPORT, 2 MORCEAUX Style colonial! Tissu genre tapisserie. Sofa et fauteuil assorti. ORD. \$149 \$94 SEULEMENT \$1 PAR SEMAINE	... et ce n'est pas tout! Il y a en plus un grand nombre de spéciaux au magasin! Venez voir par vous-même... Nos aubaines vous surprendront!

AUCUN DEPOT REQUIS (Taxe de vente payable à l'achar) jusqu'à 36 MOIS POUR PAYER

MAGASINEZ LES JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. P.M.

Woodhouse
A l'avant-garde depuis 1911

105 o., rue STE-CATHERINE - Tél.: VI. 5-9261
STATIONNEMENT GRATUIT: Town Parking, rue Clark

VERDUN: 3913, RUE WELLINGTON - TEL.: PO. 6-2343

votre horoscope

à partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR seront doux et sensibles, mais ils devront être stimulés par leurs parents. Ils préféreront souvent le jeu à l'étude, le travail manuel à toute activité faisant appel à l'intelligence. Ils parviendront pourtant, mais seulement avec l'aide de leurs parents et maîtres, à se créer une bonne situation. Vie sentimentale stable.



BELIER
DU 21 MARS
AU
20 AVRIL

Regain de vitalité, surtout pour les natifs du premier décans. N'abusez pas de vos forces retrouvées et continuez à vous reposer. Faites davantage confiance à votre partenaire : on vous aime et vous ne devez pas feindre de l'ignorer!



TAUREAU
DU 21 AVRIL
AU
20 MAI

Votre affection est peut-être sincère, mais votre partenaire a tout de même quelques bonnes raisons d'en douter. Vos efforts pour lui plaire ne sont pas en cause, mais ils gagneraient à être plus extensibles. Prudence dans vos déplacements.



GÉMEAUX
DU 21 MAI
AU
21 JUIN

Vous risquez de laisser passer la chance, une chance exceptionnelle qui ne vous sera pas offerte de sitôt. Ne vous contentez pas de rêver à votre amour : passez rapidement et hardiment à la réalisation de vos projets.



CANCER
DU 22 JUIN
AU
22 JUILLET

Des joies durables vous paraissent promises : ne gâchez pas cette belle journée en vous montrant trop ambitieux. Des erreurs d'appréciation seront possibles dans votre travail : appliquez-vous et faites votre tâche avec minutie.



LION
DU 23 JUILLET
AU
23 AOUT

Ne vous contentez pas de vaines promesses : exigez des certitudes. On pourrait essayer de vous leurrer, mais vous aurez les moyens de vous défendre. Vos intérêts seront certainement menacés dans une affaire peu claire : réagissez.



VERGE
DU 24 AOUT
AU
22 SEPTEMBRE

Mettez de l'ordre dans vos sentiments. Un projet de mariage, notamment, pourrait actuellement aboutir. Dans les affaires, méfiez-vous d'une certaine tendance à l'optimisme possibles.



BALANCE
DU 23 SEPTEMBRE
AU
23 OCTOBRE

L'incompréhension grandira si vous ne faites pas le nécessaire pour dissiper rapidement les petits malentendus. Terminez aujourd'hui et demain les travaux que vous n'avez pas eu le temps de mener à bien la veille.



SCORPION
DU 24 OCTOBRE
AU
22 NOVEMBRE

Ne succombes pas à la jalousie de des amis voudront faire naître puis développer en vous : votre partenaire ne mérite pas que de tels soupçons vous viennent à l'esprit. De nouvelles obligations vous attendent.



SAGITTAIRE
DU 23 NOVEMBRE
AU
21 DÉCEMBRE

Un concurrent pourrait essayer de se venger de la défaite que vous lui avez infligée. Consacrez cette journée aux choses sérieuses et éloignez les importuns qui ne manqueraient pas cette occasion de vous faire perdre un temps précieux.



CAPRICORNE
DU 22 DÉCEMBRE
AU
20 JANVIER

Votre trop vive impatience est sans doute la cause principale de votre infortune. Corrigez donc vos points faibles afin de fortifier votre position dans le domaine professionnel. Faites de sévères économies et évitez les achats à crédit.



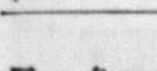
VERSEAU
DU 21 JANVIER
AU
19 FÉVRIER

Bien des progrès restent encore à faire avant que votre travail n'atteigne le niveau désiré. Soyez persévérant et vous réussirez. Dans le domaine du cœur, taisez vos sentiments si votre partenaire ne se déclare pas.



POISSONS
DU 20 FÉVRIER
AU
20 MARS

Dites non à l'aventure, même si elle semble devoir se présenter sous les plus heureux auspices et choisissez la sécurité, la stabilité. Côté travail, montrez-vous plus ferme et veillez à ce que certaines négligences ne se renouvellent pas.



BÉLIER
DU 21 MARS
AU
20 AVRIL

RHUME
OU
GRIPPE
Au premier signe de rhume, exigez les CAPSULES À LA CANNELLE BUCKLEY'S pour le RHUME. Vous serez ravi de la rapidité des résultats. Seulement 45¢ - format familial 85¢.

Simpson
MONTREAL

**OUVERT CE SOIR
JUSQU'À 9 H.
Samedi 9 h. a.m.
à 5 h. 30 p.m.**



SPÉCIAUX 9 H. A.M.

EN VENTE SAMEDI À 9 H. A.M. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

VEZ DES 9 H. A.M. SAMEDI POUR CES SPÉCIAUX ! Les quantités sont limitées en ce qui concerne certains articles aussi nous vous suggérons de venir tôt pour avoir la primeur du choix ! Parmi ces spéciaux... des achats "du tonnerre" pour vous, votre famille, votre foyer.

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TÉLÉPHONIQUES SUR CES SPÉCIAUX

VEUILLEZ NOTER : Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client

POUR DAMES

SOLDE DE SOULIERS "OXFORD" — Très bas prix ! Quantité limitée ! Empeignes vinyle lavable. Talons et semelles mousse. Noir seulement. Pointures 5 à 9 (largeur moyenne) Orig. 1.99 **1.29**

CHAUSSETTES POUR DAMES (787) AU SOUS-SOL

SOLDE ESCARPINS POUR DAMES — 400 paires ! Souples empeignes en cuir vernis. Pointe effilée, bout carré ou genre "crescent". Talons "illusion", petits ou hauts. Noir, vert, rouge ou loutre dans le groupe. Pointures 4 à 9 dans le groupe. Orig. 5.99 à 8.99 **3.99**

CHAUSSETTES POUR DAMES (787) AU SOUS-SOL

MOINS QUE 1/2 PRIX ! PORTE-JARRETTES ET SOUTIEN-GORGE — Marques réputées ! Modèles variés, choix de tailles. Venez tôt pour meilleur choix. Rég. 1.50 à 1.98 **49¢**

GAINES ET SOUTIEN-GORGE (785) AU SOUS-SOL

BAS PRIX ! VÊTEMENTS DE BASE — Dans le groupe, modèle avec glissière ou fermeture agrafes sur le côté. Quelques modèles légèrement défranchis. Tailles variées. Rég. 3.98 à 4.98. Ch. **1.99**

GAINES ET SOUTIEN-GORGE (785) AU SOUS-SOL

1/2 PRIX ! BLOUSES JERSEY — Garanties ne pas se froisser. Modèles avec encolure ronde et ceinture. Imprimés estampés dans les tons de marine, brun, vert dans le groupe. Tailles 10 à 18. Rég. 1.99 **99¢**

VÊTEMENTS SPORT POUR DAMES (781) AU SOUS-SOL

FUSEAUX EN VELOURS COTÉ — 1/2 PRIX ! Choix de coloris vert, noir ou brun. Tailles 10 à 16 dans le groupe. Rég. 2.99 **1.49**

VÊTEMENTS SPORT (781) AU SOUS-SOL

AUBAINE EXCEPTIONNELLE ! JUPES TOUT LAINE — 180 seulement ! Solde de fins de séries. Modèles droits, à plis souples ou godets dans le groupe. Rouge, fauve, noir dans le groupe. Tailles 10 à 16. Orig. 3.99 à 5.99. Ch. **89¢**

VÊTEMENTS SPORT (781) AU SOUS-SOL

ROBES DROITES EN JERSEY ACÉTATE — 100 seulement ! Modèles une ou deux pièces. Résistant au froissement. Attirants imprimés dans les tons de bleu, vert ou brun — Tailles 10 à 18 dans le groupe. Rég. 2.98 **1.98**

ROBES POUR DAMES (780) AU SOUS-SOL

SACS À MAIN EN PLASTIQUE — Moins que 1/2 prix ! 60 seulement ! Venez tôt pour meilleur choix ! Coloris noir, rouge ou brun dans le groupe. Rég. 3.99 à 7.99. Ch. **1.99**

SACS À MAIN (775) AU SOUS-SOL

BIJOUX CLASSIQUES — 1/2 prix et moins ! Modèles printaniers : broches, boucles d'oreilles et colliers dans le groupe. Rég. \$1 à \$2 **50¢**

BIJOUX (775) AU SOUS-SOL

MOCASSINS — Pour accompagner vos tenues de détente... très légères imperfections. Dessus en cuir, semelles "Campor". Blanc, fauve ou ivory. Pointures 4 à 8 (avec 1/2). Imparfais de qual. Rég. 2.99. Paire **1.99**

SOLIERES POUR DAMES (787) AU SOUS-SOL

VÊTEMENTS DE BASE "SKIPPERS" — Gains et gaines-colottes de "Form-fit". Panneaux dos et devant en satin latex. Gaine-Colotte avec gousset permanent en tricot et jantes longueur moyenne. Tailles moyennes, larges. Gains : tailles P.M.G. 6.50 **3.99**

GAINES ET SOUTIEN-GORGE (785) AU SOUS-SOL

SOLDE DE LINGERIE — Grand choix de combinaisons, jupons et lingerie pour la nuit... tous en tissu d'entretien facile. Quelques modèles imparfaits dans le groupe. Coloris variés. P. M. G. dans le groupe. Rég. 1.99 à 3.99 **99¢**

LINGERIE (784) AU SOUS-SOL

PYJAMAS POUR LA DÉTENTE — Modèle confortable en velours coté lavable. Couleur rouge ou bleu roi avec liseré blanc. Tailles P.M.G. dans le groupe. Orig. 7.99. Ch. **3.99**

LINGERIE (784) AU SOUS-SOL

CHEMISES DE NUIT EN TRICOT POUR TAILLES FORTES — Encolure "V" avec panneau plissé devant. Tricot "Celanese" ayeux d'entretien facile. Mais ou lili dans le groupe. Tailles TG : 42 à 44 (lilas) — Très fortes : 46 à 48 (maïs) — (quelques tailles P. dans le groupe). Orig. 2.99. Ch. **1.49**

VENTE DE COSTUMES — Rabais 6.99 à \$15 ! Fameux modèles 2 ou 3 pièces. Boucled, tout laine, tricot double tout laine, worsted laine... Blanc, marine, brun, noir, vert ou jaune. Tailles 8 à 18 **9.99**

MANTEAUX ET COSTUMES (778) AU SOUS-SOL

SOLDE ! ROBES ÉLEGANTES — 150 seulement ! Modèles droits ou amples. Tissus et coloris variés. Tailles 10 à 18 et quelques 1/2 tailles dans le groupe. Orig. 10.99 à 16.99 **3.49**

ROBES POUR DAMES (780) AU SOUS-SOL

CHAPEAUX PRINTANIER — Modèles échantillons : genre "marin", cloche ou à bords roulés... paille ou tissu, garnis de rubans ou voilettes. Noir, blanc, rose pâle, jaune, rouge ou marine. Rég. 6.98 à 8.98. Ch. **4.98**

CHAPEAUX (777) AU SOUS-SOL

BAS NYLON FILET-MICRO SANS COUTURE — Légères imperfections. Pointes et talons renforcés. Brun ou beige. Pointures 8 1/2 à 11. Imparfais de qual. Rég. 65¢ Paire **29¢**

BAS (776) AU SOUS-SOL

PANTOUFLES ÉLEGANTES — Nombreux modèles fantaisie en toison d'agneau, avec semelles en cuir ou caoutchouc... Bleu, rose pâle, blanc, rouge, etc. Point. P. M. G. Imparfais de qual. Rég. 1.99 **1.29**

BAS (776) AU SOUS-SOL

TROUSSE MANUCURE — 1/2 prix ! Etui en cuir avec fermeture à glissière, contenant 6 accessoires. Rég. **1.99 à 2.50**

ARTICLES EN CUIR (702) AU REZ-DE-CHAUSSEE

GANTS EN DAIM IMPORTÉS D'ANGLETERRE — 100 paires ! Modèles long-gueule 2-boutons, lavables. Légèrement défranchis. Blanc ou naturel. Point. 6 1/2 à 7 1/2. Orig. 5.98 Paire **2.29**

GANTS (708) AU REZ-DE-CHAUSSEE

SOLDE DE SOULIERS PRATIQUES — 300 paires ! Modèles avec talons plats, pour dames ou adolescentes. Noir, brun et autres coloris dans le groupe. Point. 4 1/2 à 10 (largeur étroite et moyenne) dans le groupe. Rég. 6.98 et 7.98. Paire **3.99**

SOLIERES POUR DAMES (721) AU DEUXIEME

1/2 PRIX ! COTONNADRES IMPRIMÉES — 100 verges seulement ! Fini "minicore". Superbes imprimés floraux, géométriques, abstraits. Larg. 36 po. Rég. 1.49 **74¢**

RAYON DES TISSUS (727), AU QUATRIEME

12 SEULEMENT ! MACHINES À COUDRE "WHITE" — Modèles portatifs, point zig-zag. Avec mallette. Ch. **69.95**

MACHINES WHITE (728), AU CINQUIEME

CHAPEAUX PRINTEMPS-ÉTÉ — 100 seulement ! En paille dure ou fantaisie, en fleurs ou tissus ! Ravissants coloris printaniers. Rég. 8.98 à 13.98. Ch. **5.49**

CHAPEAUX (730) AU REZ-DE-CHAUSSEE

COSTUMES TRICOT DOUBLE — 50 seulement ! Tricot double pure laine. Jupes entièrement doublées, vestes à devants doublés. Gris, taupe, brun ou rouge. Tailles : 10 à 16 dans le groupe. Orig. 39.98 **19.99**

MANTEAUX ET COSTUMES (731), AU TROISIEME

VESTES SPORT — 60 seulement ! Nouveaux modèles en tweed, tissu "panier", audéine ou lainages laminés. Tous avec doublure matelassée. Bleu, vert, rouge ou brun. Tailles : 8 à 16 dans le groupe. Orig. 19.98 à 32.50 **9.99**

MANTEAUX ET COSTUMES (731), AU TROISIEME

30 SEULEMENT ! VESTES SPORT POUR JUNIORS — La plupart sont des modèles uniques — quelques tissus laminés et vinyl, dans le groupe. Coloris variés. Tailles 9 à 15 dans le groupe. Rég. 16.98 à 35.98 **8**

LE COIN JUNIOR (735), AU TROISIEME

GANTS, MOUFLES ET BONNETS DE SKI — 100 seulement ! Importés de Suisse ! Tout laine, décor fantaisie. Orig. **99¢ à 3.99**

VÊTEMENTS SPORT (736), AU TROISIEME

CORSELETTE ELASTIQUE "LYCRA SPANDEX" — 95 seulement ! Devant à panneau satin. Bonnets à sections brodées. Blanc seulement. Longueur moyenne. B et C (32-34-36). Rég. 8.99 **4.99**

SAISON DU CORSET (741), AU QUATRIEME

SOLDE DE LAINE — 300 pelotes seulement ! Pour chandails, socquettes, etc... 3 ou 4 brins, pure laine, nylon, laine double... coloris variés. Pelote 1 on. Rég. 39¢ **15¢**

LAINE ET OUVRAGE DE FANTAISIE (752), AU QUATRIEME

MANTEAUX TOUT-TEMPS — 200 seulement ! 100% popeline coton. Modèle classique avec empiècement et ceinture. Doublure quadrillée. Tailles : 12 à 16 dans le groupe. Beige ou blanc brumeux. Orig. 19.98 **9.99**

MANTEAUX (778), AU SOUS-SOL

POUR ENFANTS

PANTALONS EN NYLON CAOUTCHOUC — Moins que 1/2 prix ! 300 seulement ! Pour plus de protection contre la pluie et la neige. Marine ou vert. Ages : 5, 6, 8, 10 dans le groupe. Rég. 2.99 **1.29**

VÊTEMENTS POUR ENFANTS (744), AU DEUXIEME

PANTALONS POUR GARÇONS — 150 seulement ! Tissu tout laine importé d'Italie. Prêts à porter. Sobres quadrillés blancs ou vert loden. 6 à 14 ans dans le groupe. Rég. 4.39 **1.99**

VÊTEMENTS POUR GARÇONS (741), AU DEUXIEME

CHEMISES SPORT VELOURS COTÉ — Moins que 1/2 prix ! Manches longues, col 2-façons, coupe ample, 100% velours coton pré-rétréci. Bleu roi, fusain, rouille ou gris dans le groupe. Ages : 8 à 16 ans. Rég. 2.09 **1.99**

ACCÉSSOIRES POUR GARÇONS (715), AU DEUXIEME

150 SEULEMENT ! ENSEMBLE POUR GARÇONS — Rabais \$2 ! Chemise flanelle coton écosaise, pantalon en tricot coton doublé. Vert loden, bleu, entilope. Ages : 5, 6, 8, 10 seulement. Rég. 3.99 **1.99**

VÊTEMENTS POUR ENFANTS (744), AU DEUXIEME

50 SEULEMENT ! VESTES SPORT POUR GARÇONS — Rabais \$4 ! En lainage, modèles droits 3-boutons. Légèrement défranchis. Brun, gris, bleu, fusain. Ages : 6 à 16 ans dans le groupe. Rég. 9.99 **5.99**

VÊTEMENTS POUR GARÇONS (788), AU SOUS-SOL

CHANDAILS TRICOT GONFLANT POUR GARÇONS — 1/2 prix ! 200 seulement ! Première qualité Manches longues, encolure "V", tricot Orlon lavable. Fusain, ton or, vert ou brun. P.M.G. dans le groupe. Orig. 5.99. Ch. **2.99**

VÊTEMENTS POUR GARÇONS (788), AU SOUS-SOL

100 SEULEMENT ! PANTALONS LAVABLES POUR GARÇONS — En flanelle viscosse et acétate. Taille 1/2 boxer ou taille régulière. Brun, bleu ou gris. Ages : 6 à 16 ans dans le groupe. Orig. 3.99 **99¢**

VÊTEMENTS POUR GARÇONS (788), AU SOUS-SOL

CHANDAILS POUR FILLES OU GARÇONS — Confection canadienne ! 600 seulement ! Choix de modèles. Coloris rouge, bleu, vert loden ou beige. Imparfais de qualité Rég. 2.99 **99¢**

VÊTEMENTS POUR ENFANTS (786), AU SOUS-SOL

CHEMISES-T EN COTON MOLLETONNE — Moins que 1/2 prix ! Manches longues, fermeture à glissière et poignets en tricot. Blanc. Ages : 4 à 6x. Rég. 99¢ **33¢**

VÊTEMENTS POUR ENFANTS (786), AU SOUS-SOL

VESTES SPORT POUR GARÇONS — Choix de modèles et tissus. Fermeture à glissière ou à boutons. Coloris variés. Ages : 3 à 6x dans le groupe. Rég. 2.99 à 3.99 **99¢**

VÊTEMENTS POUR ENFANTS (786), AU SOUS-SOL

CHEMISES FIN COTON POUR GARÇONS — 100 seulement ! Manches longues avec boutons manchette. Quelques chemises avec noue de cravate. Blanc ou bleu. 4 à 6x. Rég. \$1. Ch. **33¢**

VÊTEMENTS POUR ENFANTS (786), AU SOUS-SOL

TUNIQUES D'ÉCOLIÈRES — 75 seulement ! Modèle avec encolure carrée. Coloris marine. Ages : 7 ou 8 seulement. Rég. 2.98 **1.29**

VÊTEMENTS POUR FILLETTES (782), AU SOUS-SOL

BLOUSES D'ÉCOLIÈRES — 1/2 prix et moins ! 184 seulement ! Broadcloth de coton. Manches longues ou courtes. Blanc. Ages : 7 à 12 dans le groupe. Rég. 1.59 à 1.79 **79¢**

VÊTEMENTS POUR FILLETTES (782), AU SOUS-SOL

IMPERMEABLES PLASTIQUE POUR FILLETTES — 107 seulement ! Modèle 2-pièces avec ceinture et chapeau. Rouge, blanc ou bleu. Ages : 8 à 12 dans le groupe. Rég. \$1 **39¢**

VÊTEMENTS POUR FILLETTES (782), AU SOUS-SOL

GANTS POUR FILLETTES OU GARÇONNETS — Rabais 59¢ à \$1.15 450 paires ! En cuir brun ou en tissu blanc, beige, brun. Pointures : 4 à 7 dans le groupe. Rég. 1.59 **\$1 à 1.29**

CHAUSSETTES NYLON EXTENSIBLES POUR FILLETTES 1/2 PRIX ! — Décor torsade sur le côté. Blanc. Une pointure pour 8 1/2 à 11. Rég. 89¢ **44¢**

BAS (776), AU SOUS-SOL

PARAPLUIES POUR GARÇONS — 50 seulement ! 1/2 prix ! Modèle 8 baleines et manche courbé. Noir. Rég. 5.98 **2.98**

SAC À MAIN (775), AU REZ-DE-CHAUSSEE

ENSEMBLE PEIGNE, BROUSSE ET MIROIR — 110 seulement ! Pour la jeune coquette. Ensemble en plastique rose pâle ou bleu. Rég. 59¢ **25¢**

SACS À MAIN (775), AU SOUS-SOL

SOLDE DE COLLANTS POUR ENFANTS — Rabais de \$1 à 1.70 ! 100 seulement ! Nylon sans couture. 6 à 18 mois (beige), 4 à 6 ans (rouge ou bleu roi), 6 à 8 ans et 8 à 10 ans (noir). Rég. 1.79 à 2.49 **79¢**

BAS (776), AU SOUS-SOL

CHEMISES EN VELOURS COTÉ — 1/2 prix et moins ! 200 seulement ! Chemises en velours coton pré-rétréci "Sanforized", première qualité. Col perma-stay. Vert, fusain ou bleu. 6 à 16 ans. Rég. 1.99 **99¢**

VÊTEMENTS POUR GARÇONS (788), AU SOUS-SOL

BOTTILLONS BAS POUR FILLETTES — Légers et élégants ! Empeignes noir. Point. 4 à 10 dans le groupe. Légères imperfections. Qual. Rég. 2.99 **1.99**

Avant de retirer ses fusées

Khrouchtchev aurait dû nous consulter; Cuba n'est pas un satellite de l'URSS (Castro)

PARIS. (UPI) — "Si Khrouchtchev avait été présent à La Havane au moment de la crise cubaine, je lui aurais frotté durement les oreilles... Cuba n'est pas un satellite soviétique... Khrouchtchev est parvenu à éviter la guerre mais non à gagner la paix." Voici ce qu'aurait déclaré le premier ministre cubain, Fidel Castro, à un représentant d'un quotidien de Paris au cours d'une interview de sept heures.

Le premier ministre cubain a signalé que le chef du Kremlin aurait dû le consulter avant de décider le retrait des fusées

soviétiques. "Nous n'avons pas demandé des fusées, a-t-il dit, c'est l'URSS qui nous les a offertes." Il a ajouté que Cuba n'est pas simplement un pion du damier. "La souveraineté de Cuba est réelle", a-t-il dit.

Chantage

D'autre part, le premier ministre a rendu hommage à l'aidé soviétique et accusé le président Kennedy d'avoir eu recours au chantage pour obtenir le retrait des fusées.

M. Castro a affirmé que le président américain aurait courbé l'échine si une attitude ferme lui avait été opposée. "Les Chinois ont raison de dire, a-t-il signalé, que l'on ne devrait rien céder à l'impérialisme. Cependant nous sommes bien placés pour dire que l'impérialisme n'est pas un titre de papier."

Revenant sur la question des fusées soviétiques, le premier ministre cubain a déclaré que son gouvernement envisageait l'acquisition de fusées mais qu'il n'avait pas pris de dé-

cision lorsque Moscou a fait son offre.

"Ils (les Russes) nous ont dit, a-t-il souligné, qu'en acceptant les fusées nous renforcerions le camp socialiste dans le monde. Etant donné l'aide généreuse qu'ils nous ont accordée, nous ne pouvions refuser. C'est pour cette raison que nous les avons acceptés. Ce n'était point, a-t-il dit, pour assurer notre défense, mais principalement pour renforcer le socialisme à l'échelle internationale. C'est la stricte vérité, même si d'autres raisons ont été données dans le passé."

Castro a ajouté que la véritable raison de Khrouchtchev d'envoyer des missiles à Cuba "est un mystère; peut-être les historiens réussiront-ils à l'élucider dans 20 ou 30 ans. Je n'en sais rien."

Cuba redoute toujours une attaque américaine, a poursuivi le chef cubain, mais advenant une attaque, il s'ensuivrait une guerre prolongée et "nous sommes prêts à affronter la mort pour sauver notre révolution".

Démenti de TASS

LONDRES (Reuter) — L'agence soviétique TASS rapporte aujourd'hui que le premier ministre cubain Fidel Castro a nie avoir accordé une entrevue à Claude Julien — entrevue qui a été publiée hier dans le journal parisien LE MONDE.

Claude Julien cite Castro comme ayant dit qu'il aurait donné un coup de poing à Nikita Khrouchtchev s'il était venu à Cuba durant la crise cubaine. Dans une dépêche en provenance de La Havane, TASS dit que le chef cubain avait fait une déclaration à l'agence PRENSA LATINA pour nier catégoriquement les déclarations qu'on lui attribue.

Toutefois, l'agence reconnaît que Castro a accordé une "entrevue non-officielle" à M. Julien à la fin de janvier et explique que cette rencontre "accidentelle" a, de toute évidence, "servi de prétexte pour les éléments réactionnaires pro-impérialistes qui sont intéressés à nuire à Cuba et à l'Union soviétique."

L'Espagne est à la veille "d'importantes décisions"

MADRID. (AFP) — "Nous sommes à la veille d'importantes décisions qui concerneront l'ensemble du système politique, de décisions comme nous n'en avons peut-être pas vues depuis la guerre civile de 1936", écrit ce matin un éditorialiste du journal phalangiste "Arriba".

Ces changements se traduiraient par une "ouverture politique et une démocratisation", surtout dans le domaine des syndicats dont le "caractère officiel" est désormais jugé trop accentué.

L'éditorialiste semble en effet s'attaquer à la structure actuelle des syndicats espagnols qui sont uniques, verticaux et corporatistes, puisqu'ils réunissent les patrons et les ouvriers dans les mêmes organismes. Il s'agit donc d'une prise de position de la Phalange en faveur d'une démocratisation du système syndical institué pendant la guerre civile espagnole et d'une plus grande indépendance du syndicalisme à l'égard du gouvernement.

Par contre, la liberté de la presse en Espagne semble de nouveau compromise du fait de la remise en vigueur de la loi de la censure.

Sous les huées des éléments de gauche, le ministre de l'Information, M. Manuel Fraga Iribarne, a expliqué le pourquoi

de ce retour aux anciennes méthodes de censure, mais a annoncé qu'il se proposait d'élaborer une loi sur la presse. Enfin, on apprend que le général Joseph D. Caldarà, chef de la mission militaire américaine en Espagne, s'est entretenu hier avec le général Augustin Muñoz Grandes, vice-président du Conseil et chef de l'état-major général des Forces armées espagnoles.

Rien n'a transpiré de cette rencontre, mais selon des informations non confirmées, le général Caldarà, partisan d'accepter en substance la plupart des demandes espagnoles, abandonnerait prochainement son poste en Espagne à la suite d'une décision du Pentagone.

Selon des milieux bien informés, l'Espagne aurait demandé qu'en échange de la base navale de Rota et de la base aérienne de Torrejón, on lui fournisse des armes modernes ainsi qu'une plus grande aide économique.

Un ministre anglais nie être mêlé à la disparition d'un mannequin

LONDRES. (Reuter) — Le ministre de la Guerre, M. John Profumo, a admis aujourd'hui qu'il avait été lié d'amitié avec le mannequin Christine Keeler, disparu dans des circonstances mystérieuses, mais qu'il n'y avait rien de répréhensible dans leurs relations.

Le ministre, qui est marié à l'actrice britannique Valerie Hobson, a fait une déclaration personnelle à la Chambre des communes à la suite des rumeurs reliant la jolie fille à un membre du cabinet, rumeurs qui avaient été mentionnées à la Chambre par certains députés hier soir.

M. Profumo a affirmé qu'il n'avait pas vu Mlle Keeler depuis 14 mois et qu'il ne savait rien de ses présentes allées et venues.

La disparition de la jeune fille a provoqué une vague de potins dans tout le pays et l'affaire a défrayé la manchette des journaux depuis quelque temps, certains journaux titrant: "L'affaire du ministre et du mannequin disparu".

Mlle Keeler, âgée de 21 ans, devait témoigner à charge au procès d'un Jamaïcain condamné depuis à sept ans de prison pour avoir tiré des coups de feu dans la porte de l'appartement de la jeune fille. Mais elle ne se présentait pas en cour et n'a pas été retrouvée.

Profumo, un baron italien, a déclaré: "Toute insinuation selon laquelle j'aurais été mêlé à ou responsable de son absence est absolument fautive."

Le ministre a ainsi repoussé les allégations faites au cours du débat d'hier soir à la Chambre, alors que deux députés ont

parlé des "rumeurs reliant un ministre à Mlle Keeler dans un procès récent à la cour Old Bailey" et ont réclamé une enquête immédiate du gouvernement.

Selon les interpellateurs, il s'agit d'établir si Christine Keeler, qui demeure, semble-t-il, introuvable, a refusé de témoigner de son propre chef ou par suite de "pressions".

Profumo a conclu sa déclaration en disant: "Je n'hésiterai pas à prendre des procédures en libelle et diffamation si des allégations scandaleuses sont faites ou répétées en dehors de cette Chambre."

Mme Profumo était assise

Défaite des conservateurs

LONDRES. (AFP) — Le gouvernement Macmillan a essuyé hier une nouvelle défaite électorale à l'occasion du scrutin partiel de Colne Valley, où le Labour a conservé son siège en maintenant sensiblement ses positions de 1959, tandis que les libéraux passent en seconde place, devant le candidat conservateur, qui a perdu quelque 7.000 suffrages par rapport aux dernières élections générales.

Le nouveau député de Colne Valley (circonscription du Yorkshire) M. Patrick Duffy, 42 ans, professeur d'économie, a obtenu 18.023 voix contre 15.994 au libéral et 6.238 au conservateur. Les résultats confirment la tendance observée aux élections partielles en 1962: maintien ou amélioration des positions travaillistes, chute en flèche des conservateurs, remontée spectaculaire des libéraux.

ST-LOUIS. (PA) — Kurt von Schuschnigg, qui a démissionné comme chancelier d'Autriche lors de l'entrée des troupes nazies dans son pays (il y aura

25 ans ce mois-ci) a fait une rétrospective historique au cours d'une interview donnée à St-Louis récemment.

L'homme que Hitler a persécuté d'une façon particulière a maintenant 66 ans. Il est professeur en science politique à l'université de St-Louis. Malgré les tortures que lui a infligées la Gestapo au cours de sept années d'emprisonnement, on ne lui donnerait que 50 ans.

"La vie n'a pas été facile pour moi", a-t-il dit. "Je n'aime pas en parler — avec qui que ce soit. En réalité, je suis un partisan de l'intimité."

Le 11 mars 1938, l'Allemagne envahissait l'Autriche, et Schuschnigg avait de démissionner prononcé sur les ondes de la radio nationale le fameux discours dans lequel il implorait "Dieu de protéger l'Autriche!".

Un mois avant, il avait entrepris une campagne contre le projet hitlérien de l'"Anschluss" — union politique de l'Allemagne et de l'Autriche sous l'égide du Führer.

Nous avons eu une rencontre à Berchtesgaden où Hitler s'est montré inflexible" dit Schuschnigg. "Ou l'Autriche se laisse investir pacifiquement m'a dit le Führer, ou je l'investis par la force. A mon refus, il s'est montré fou de rage."

Quand Hitler a attaqué, il a donné ordre que Schuschnigg soit tenu en "détention préventive". L'ex-chancelier n'aime pas évoquer le souvenir de ces années, mais il a avoué que cette semaine il s'était rendu à la bibliothèque de St-Louis pour

parcourir les journaux de cette époque troublée. Il a dit que les tactiques de terreur exercées par les Nazis sur sa personne à l'époque qu'il a qualifiée de "sept ans d'enfer" paraissent identiques à celles exercées par certains pays communistes. "Je crois que c'est les Russes qui ont inventés durant leur révolution, et que la Gestapo ne les a que perfectionnées."

"Je me souviens de l'ancien hôtel "Metropole" à Vienne où la Gestapo avait ses quartiers-généraux. J'y ai passé 17 mois."

Alors qu'il était emprisonné à Vienne, Schuschnigg a épousé par procuration feu la comtesse Vera Fugger von Babenhausen laquelle a connu l'emprisonnement avec lui à Munich où leur naquit une fille, Sissy.

"Je n'oublierai jamais le jour où on nous transféra à Dachau — sinistre camp de concentration où périssent tant de Juifs et tant de prisonniers politiques. "Juste avant l'arrivée des troupes américaines, un prisonnier britannique m'a montré l'ordre d'exécution écrit à la machine et dûment signé qui m'était destiné, à moi et à ma famille. Mais nous avons été sauvés au dernier moment."

Schuschnigg a définitivement renoncé à la vie politique. "Je ne regrette rien de ce qui est arrivé, même si la vie n'a pas été facile pour moi. Je n'ai aucune envie de retourner à la vie politique."

dans la galerie réservée au public pendant que son mari faisait sa déclaration aux Commu-



LA DISPARITION DE cette jolie fille de 21 ans, Christine Keeler, qui devait témoigner à un procès contre un ancien ami, défraya la chronique en Angleterre. Le rumeur court que sa disparition vise à protéger un personnage éminent. Le ministre de la Guerre, M. Profumo, a admis que c'est lui qu'on visitait, mais a nié toute responsabilité dans cette affaire.



Alcatraz n'a plus de pensionnaires

SAN FRANCISCO. (UPI-PA) — Le célèbre pénitencier d'Alcatraz, situé sur une île de la baie de San Francisco, est maintenant désert.

Les 27 derniers forçats qui s'y trouvaient sont partis hier. Ils ont été di-

rigés vers les pénitenciers fédéraux de McNeil Island, dans l'Etat de Washington; de Leavenworth, au Kansas; d'Atlanta, en Georgie; et de Lewisburg, en Pennsylvanie. Alcatraz était utilisé depuis 29 ans pour les

prisonniers les plus endurcis. Dans l'argot du milieu, c'était "The Rock" (le rocher). Parmi les 1.576 hommes qui y ont défilé, il y a eu des types tels que Al (Scarface) Capone et George (Machine Gun) Kelly.

Le régime hongrois décrète de larges mesures d'amnistie

BUDAPEST. (AFP-UPI) — Le premier ministre et chef du parti communiste de Hongrie, M. Janos Kadar, a annoncé hier que le Parlement avait voté de larges mesures d'amnistie qui doivent entrer en vigueur le

jour de la fête nationale hongroise, soit le 4 avril. En vertu des nouvelles dispositions, toutes les personnes condamnées pour crime de guerre, y compris celles qui ont été condamnées à la suite de la

contre-révolution de 1956, ainsi que les réfugiés et criminels détenus, bénéficieront de l'amnistie.

Le card. Mindszenty

La mesure ne touche pas le cardinal Joseph Mindszenty, réfugié depuis 1956 à la légation des Etats-Unis à Budapest. Le prélat catholique hongrois, qui fut condamné à l'emprisonnement à vie en 1949 pour trahison, espionnage et marché noir, fut libéré pendant la brève insurrection de 1956, mais il se réfugia à l'ambassade américaine quand les troupes russes écrasèrent la révolte. Le cardinal Mindszenty pourrait demander la clemence, mais les observateurs doutent qu'il le fasse. Le cardinal aura 71 ans vendredi prochain.

Dans les milieux du Vatican, on explique à cet égard que le cardinal Mindszenty refuserait probablement tout arrangement qui l'obligerait à quitter sa patrie. Tant à Budapest qu'au Vatican, on est d'avis que la véritable portée des mesures d'amnistie ne sera pas véritablement connue avant quelque temps, de toute façon.

D'autre part, le journal communiste italien "L'Unità" mande dans une dépêche de Budapest que le cas du cardinal Mindszenty "sera presque certainement réglé le mois prochain, un peu avant ou après Pâques".

Il semble que le cardinal Mindszenty, réfugié depuis 1956 à la légation des Etats-Unis à Budapest, pourra demander à bénéficier de l'amnistie.

Deuxième scrutin chez les typos en grève de N. Y.

NEW YORK. (UPI-AFP) — Les typographes new-yorkais ont consenti hier à une prise de position de la Phalange en faveur d'une démocratisation du système syndical institué pendant la guerre civile espagnole et d'une plus grande indépendance du syndicalisme à l'égard du gouvernement.

Par contre, la liberté de la presse en Espagne semble de nouveau compromise du fait de la remise en vigueur de la loi de la censure.

Sous les huées des éléments de gauche, le ministre de l'Information, M. Manuel Fraga Iribarne, a expliqué le pourquoi

de ce retour aux anciennes méthodes de censure, mais a annoncé qu'il se proposait d'élaborer une loi sur la presse. Enfin, on apprend que le général Joseph D. Caldarà, chef de la mission militaire américaine en Espagne, s'est entretenu hier avec le général Augustin Muñoz Grandes, vice-président du Conseil et chef de l'état-major général des Forces armées espagnoles.

Rien n'a transpiré de cette rencontre, mais selon des informations non confirmées, le général Caldarà, partisan d'accepter en substance la plupart des demandes espagnoles, abandonnerait prochainement son poste en Espagne à la suite d'une décision du Pentagone.

Selon des milieux bien informés, l'Espagne aurait demandé qu'en échange de la base navale de Rota et de la base aérienne de Torrejón, on lui fournisse des armes modernes ainsi qu'une plus grande aide économique.

La dépouille du maréchal Lyautey, mort en 1934, a été inhumée aux Invalides

PARIS (AFP) — Le maréchal Hubert Lyautey, premier résident général de France au Maroc, mort en 1934, a reçu ce matin, aux Invalides, sous le dôme de l'ancienne église royale, sa sépulture définitive.

Celui qu'on a surnommé "le fondateur du Maroc moderne", après avoir été inhumé à Rabat en 1935, dans un mausolée d'architecture mauresque, au milieu des jardins du quartier administratif, repose maintenant dans une des chapelles rayonnant autour du tombeau de l'empereur Napoléon Ier.

Depuis deux ans qu'elle était de retour en France, la crypte de la chapelle Saint-Louis abritait la dépouille mortelle du maréchal, rendue à sa terre natale après que le gouvernement français eut fait part au gouvernement marocain de son désir de l'y ramener.

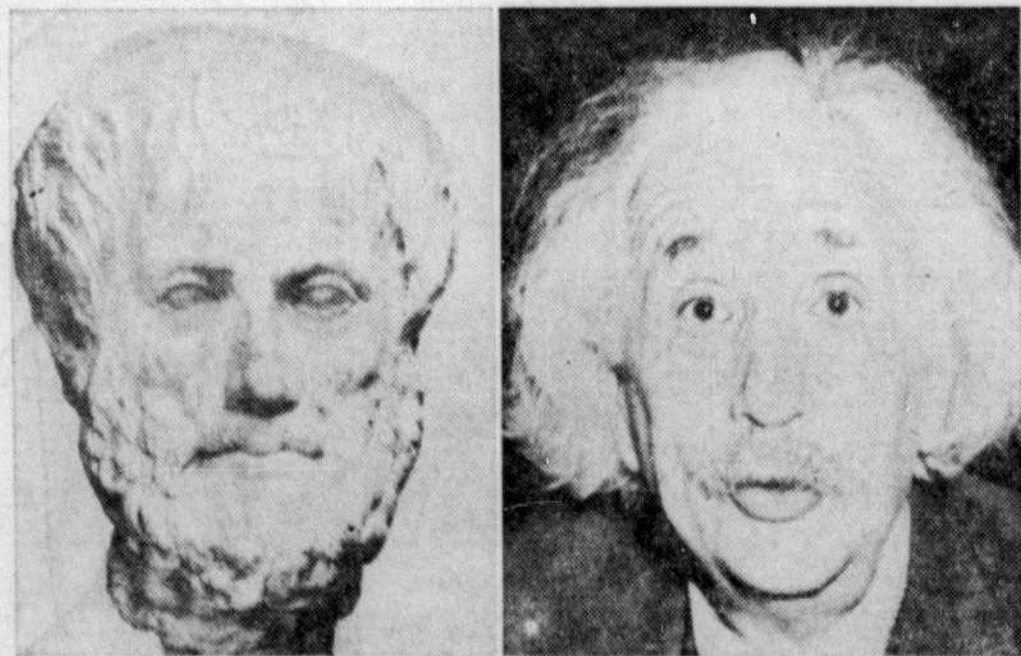
Sur le monument élevé à sa mémoire par l'architecte La-prade, ces seuls mots: "Lyautey 1854-1934" et ces paroles du maréchal lui-même, en français, sur une face, en arabe sur l'autre:

"Etre de ceux auxquels les hommes croient, dans les yeux desquels des milliers d'yeux cherchent l'ordre, à la voix desquels des routes s'ouvrent, des pays se peuplent, des villes surgissent."

Après l'inhumation, qui s'est déroulée en présence des seuls membres de la famille et des ministres français présents, la foule qui emplissait la nef de "l'église des soldats" a été admise à défilé devant le catafalque.

8.000 médecins en grève

ATHENES. (Reuters) — Huit mille médecins travaillant dans des hôpitaux, et dans diverses institutions médicales publiques en Grèce, se sont mis en grève hier, dans le but d'obtenir des hausses de salaires et autres bénéfices.



LA REFLEXION, ENNEMIE DU CHEVEU ? — Selon la théorie du Dr Wharton Young des Etats-Unis une grande activité intellectuelle développerait le cerveau à tel point que le crâne augmenterait de volume sous sa poussée, ce qui amincirait le tissu adipeux du cuir chevelu et provoquerait la calvitie. Hélas! deux troublantes exceptions, au moins, viennent infirmer cette théorie, flatteuse pour les chauves, car deux des plus grands génies de l'humanité, Aristote (à gauche) et Einstein ont eu le "toupet" de la contredire.

Dans le contexte nord-américain

L'entreprise privée n'est qu'une "peanut"; seul l'Etat peut résister

— René Lévesque

QUEBEC. (par J.G.) — Seul l'Etat planifiant peut permettre à une minorité canadienne-française de continuer de survivre pour vivre en s'épanouissant. C'est ce qu'a démontré, hier soir, le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque.

Les fonctionnaires, ces "grands commis"

QUEBEC. (par J.G.) — "Les fonctionnaires doivent participer à la gestion administrative par l'intermédiaire de leur association. D'abord en ce qui concerne leurs problèmes individuels, avancements, promotions, griefs. Egalement en ce qui concerne le fonctionnement administratif", a déclaré, hier soir, le nouveau président de l'Association des employés du ministère des Richesses naturelles, M. Lionel Ouellet.

M. Ouellet a noté qu'il s'était opéré en ce qui concerne le fonctionnarisme un changement de conception. "L'Etat du Québec, a-t-il affirmé, vaut ce que nous valons... Les gouvernements précédents ont conditionné l'incompétence actuelle... La conception de l'Etat libéral a fait place à l'Etat moderne... Les fonctionnaires deviennent les grands commis de l'Etat."

M. Ouellet a ajouté qu'on ne s'opposait pas au droit d'association des fonctionnaires, pas plus qu'au droit de négociation et d'arbitrage "pourvu que nous soyons représentatifs".

Il a ajouté que la formule syndicale à adopter était encore à trouver.

Pour sa part M. René Lévesque a déclaré que l'essentiel "de la valorisation du fonctionnarisme" reposait sur les trois thèmes suivants : l'argent, la carrière et le droit d'association.

Mais il a noté : "Il faut que ça vienne de vous autres. La liberté d'adultes ça ne vient pas sur un plateau comme un cadeau."

Et il a conclu : "Votre président a dit : soyez patients."

Je dirai : soyez impatients en sachant ce que vous faites."

M. Lévesque, qui parlait devant l'Association des employés de son ministère, a déclaré que la langue, la culture, étaient non des moyens de survivre, mais des objectifs, une fin à atteindre. Les moyens sont d'ordre économique. Et seul l'Etat peut permettre aux Canadiens français de se rendre maîtres de leur économie.

"Les compagnies privées ne sont que des 'peanuts' face au contexte nord-américain. Seul l'Etat est assez fort pour résister", a affirmé le ministre.

M. Lévesque, qui parlait sans texte, cigarette à la bouche familièrement, a noté au début de son exposé : "Je me sens en pleine évolution et ça affecte mes propos. Mon opinion change de mois en mois".

"Il nous faut, a-t-il poursuivi, briser une tradition qui n'est pas exclusive à un parti : la tradition du laissez-faire libéral selon laquelle l'Etat agit tout juste un rôle de policier discret, d'autant plus discret et tolérant que le bandit était gros. Ceci nous a rendu insignifiant dans le domaine économique."

Aussi : "L'Etat doit être le seul gardien de l'intérêt banal dans le domaine économique comme ailleurs".

M. Lévesque a comparé l'Etat à une entreprise. L'entreprise nationale des Canadiens français. Le parlement c'est l'assemblée générale et le gouvernement, le conseil d'administration. Sous le cabinet, trois groupes de départements. Les sociaux; les Affaires culturelles, qui ont un peu de misère à démarrer, mais qui sont nécessaires; l'Education, la Santé et le Bien-être. Les techniques; Transport et Communications, Secrétariat, etc. Les économiques : Finances, Richesses naturelles, Terres et Forêts, Industrie et Commerce.

Le tout bien dessiné sur un tableau vert que des âmes bienveillantes avaient placé à l'intention du conférencier qui a avoué s'en être servi "bien avant Caouette".

"Tout ça, a expliqué M. Lévesque montrant le tableau, mais qui ont fait tout leur possible pour le renverser".

M. Jean Lesage a riposté : "C'est la première année que le chef de l'opposition s'adonne à ce point. Lors du budget supplémentaire de l'an dernier, il a tenté de rendre le gouvernement instable; mais, grâce à Dieu, le peuple en a décidé autrement — le 14 novembre 1962."

M. Johnson : "C'est mêler Dieu à des drôles d'affaires".

Les crédits de \$189,071,000 que le ministre des Finances a fait voter hier pour les dépenses de l'administration provinciale en avril et en mai, permettront notamment de verser le mois prochain une somme de \$26,500,000 sous forme de subventions aux commissions des écoles.

Une voix : "Ça va empêcher les grèves".

M. Lesage : "Je l'espère".

Le chef du gouvernement a demandé à la Chambre d'approuver les "douzièmes" parce que le budget régulier de 1963-64 ne sera pas adopté avant de longues semaines. Or les autorités du Québec ne peuvent commencer le nouvel exercice, le 1er avril, avec une caisse vide.

La politique reprenant toujours le dessus pour le député de Champlain, voici la fin de son histoire :

— "L'hôtelier se défendit : C'est une chambre historique, c'est le lit de Sir Wilfrid Laurier! — Alors, répliqua le voyageur, j'ai couché avec tout le parti libéral parce que je me suis gratté toute la nuit".

Hier soir, M. Daniel Johnson, chef de l'Opposition, a vivement critiqué l'article 13 du Bill No 25 parce qu'il donnera au ministre le droit d'enquêter sur la conduite de ses employés.

La clause est nécessaire, a répondu M. Jean Lesage, la protection du public peut en dépendre dans le cas de grave inconduite d'un fonctionnaire.

Province, est un gain pour tout le Québec, dit-il. Sur tout dollar dépensé à Gaspé, quelques cents vont nécessairement dans le gousset d'un habitant de Montréal.

M. Daniel Johnson, chef de l'opposition : "Voyez comme le ministre des Finances est heureux".

M. Blank : "Tout dollar que l'on dépense, signifie quelques cents pour le trésor de l'Etat... De toute façon, nous le savons, des gens vont venir. Qu'ils soient dix millions, vingt millions, trente millions, peu importe! Mais il faut être prêt à les recevoir partout au Québec. Nous devons être capables de leur montrer que, dans la province, il y a plus que la Métropole et la Vieille Capitale."

C'est alors que le député de Saint-Louis a suggéré qu'au sein du nouveau ministère du Tourisme l'on mette sur pied un service spécial chargé de coordonner tous les efforts pour assurer un accueil agréable aux visiteurs de l'Exposition universelle de 1967.

Et comme, selon M. Blank, le Québec a plus d'attraits que les autres provinces, nous devrions doublerment en profiter.

Cette réflexion a été saluée par un "Très bien" venu de l'auditoire.

Le député de Saint-Louis a mis alors en lumière l'avantage de disposer de différents services que groupera le ministère du tourisme : chasse et pêche pour les sportifs, terrains de camping pour les amateurs de bon air, lieux de pique-nique pour les familles, etc.

Bref, le mot d'ordre de M. Blank, c'est de préparer l'Exposition universelle de 1967 avec l'idée que les visiteurs devraient aussi se promener d'un bout à l'autre du Québec.

Tout dollar, dépensé dans la

province, est un gain pour tout le Québec, dit-il. Sur tout dollar dépensé à Gaspé, quelques cents vont nécessairement dans le gousset d'un habitant de Montréal.

M. Daniel Johnson, chef de l'opposition : "Voyez comme le ministre des Finances est heureux".

M. Blank : "Tout dollar que l'on dépense, signifie quelques cents pour le trésor de l'Etat... De toute façon, nous le savons, des gens vont venir. Qu'ils soient dix millions, vingt millions, trente millions, peu importe! Mais il faut être prêt à les recevoir partout au Québec. Nous devons être capables de leur montrer que, dans la province, il y a plus que la Métropole et la Vieille Capitale."

C'est alors que le député de Saint-Louis a suggéré qu'au sein du nouveau ministère du Tourisme l'on mette sur pied un service spécial chargé de coordonner tous les efforts pour assurer un accueil agréable aux visiteurs de l'Exposition universelle de 1967.

Et comme, selon M. Blank, le Québec a plus d'attraits que les autres provinces, nous devrions doublerment en profiter.

Cette réflexion a été saluée par un "Très bien" venu de l'auditoire.

Le député de Saint-Louis a mis alors en lumière l'avantage de disposer de différents services que groupera le ministère du tourisme : chasse et pêche pour les sportifs, terrains de camping pour les amateurs de bon air, lieux de pique-nique pour les familles, etc.

Bref, le mot d'ordre de M. Blank, c'est de préparer l'Exposition universelle de 1967 avec l'idée que les visiteurs devraient aussi se promener d'un bout à l'autre du Québec.

Tout dollar, dépensé dans la

La plus grande municipalité du Canada

QUEBEC. (par J.M.) — La troisième lecture du Bill 23 visant à constituer la plus grande municipalité du Canada, celle de la Côte Nord du Golfe St-Laurent, a été remise à plus tard après un long débat au cours duquel, hier, l'opposition a reproché au gouvernement ses "agissements antidémocratiques".

La municipalité en question sera dirigée par un administrateur que nommeront les autorités provinciales; M. Daniel Johnson a suggéré qu'on institue un comité général pour conseiller cet homme, un organisme ressemblant à un conseil de comté.

Le député de Bagot a affirmé que l'administrateur risquerait de devenir un instrument de favoritisme dans les mains du député de Duplessis et du gouvernement.

Le chef de l'opposition voudrait que le fonctionnaire soit choisi à la suite d'un concours.

M. Pierre Laporte, ministre des affaires municipales, a expliqué que c'est impossible, car rares sont les personnes qui connaissent à fond les problèmes de la Côte Nord du Golfe St-Laurent.

Le député de Chambly s'est attiré ainsi les foudres de M. Johnson qui l'a accusé de "cynisme".

— "Nous nommerons la personne la plus compétente", a dit M. Laporte.

M. Johnson : "On a failli un habit pour quelqu'un".

Gérin-Lajoie reproche leur "façon cavalière" aux professeurs de l'enseignement spécialisé

par Jacques GUAY

QUEBEC. — "Je n'ai aucunement l'intention de vous entendre cet après-midi", a déclaré, hier, le ministre de la Jeunesse aux représentants de l'Association des professeurs de l'enseignement spécialisé après leur avoir reproché "leur façon cavalière d'agir".

Les professeurs, qui étaient environ 75, avaient envoyé vers 2 h., hier après-midi, un télégramme à M. Gérin-Lajoie lui annonçant qu'ils seraient au parlement à 5 h. pour le rencontrer.

M. Gérin-Lajoie est apparu vers 5 h. 30. L'entrevue a été très courte et très froide. Le ministre responsable de l'éducation n'a pas voulu discuter du problème qui avait amené la délégation au parlement : les directives données par le sous-ministre de la Jeunesse, M. Joseph Pagé, concernant les heures de travail des professeurs de l'enseignement spécialisé.

Il a invité les dirigeants de l'Association à lui demander une entrevue s'ils sont intéressés à en discuter.

Les professeurs demandent la révocation des dites directives parce qu'ils n'ont pas été consultés en une matière qui concerne leurs conditions de travail. Ce qui, selon eux, va contre les dispositions de la loi des relations ouvrières qui édicte qu'on ne peut modifier les conditions de travail des employés sans leur consentement écrit. L'Association étant actuellement en instance devant la Commission des relations ouvrières, ces dispositions, soutiennent-ils, auraient dû s'appliquer. Ils ajoutent que cette ma-

nière d'agir du ministère est contraire à la politique de M. Lesage en ce qui concerne le traitement des fonctionnaires.

Le 4 mars, l'Association a donc envoyé un télégramme au ministre de la Jeunesse demandant la révocation immédiate des directives. Elle se disant également inquiète de ce que les recommandations du comité d'enquête sur l'enseignement spécialisé "puissent être appliquées de façon arbitraire". Elle ajoutait que cette manière d'agir était contraire "à l'organisation rationnelle et à la planification" prônées par le ministère.

N'ayant pas reçu de réponse, l'Association envoyait un autre télégramme le 7 et une lettre le 12. Ne recevant toujours pas de réponse, elle décidait de se rendre aujourd'hui au parlement en donnant avis de sa visite au ministre à quelques heures d'avance.

M. Gérin-Lajoie a déclaré très fermement : "J'ai bien reçu votre télégramme et j'ai décidé de ne pas y répondre. Il était rédigé en des termes ne convenant aucunement à des professeurs chargés de l'éducation de la jeunesse. Vous arrivez ici cet après-midi après m'avoir fait parvenir un télégramme disant que vous êtes à Québec. Cette façon d'agir ne convient pas à des employés s'adressant à un ministre pas plus qu'à toute autre personne."

M. Roland Rochon, vice-président de l'Association, a alors rétorqué que les professeurs présents avaient tous donné leurs cours comme d'habitude avant de venir au parlement.

M. Gérin-Lajoie a répondu : "J'en prends note mais vous avez eu une façon cavalière de vous présenter ici. Je réprouve votre façon d'agir."

M. Rochon : "Nous voulions, sortir de notre inquiétude."

M. Gérin-Lajoie : "A tout événement ce n'est pas une façon de procéder. Je ne vous donne aucune parole rassurante... Mon devoir à cette heure me demande d'être en Chambre. Si vous voulez, M. le président, me solliciter une entrevue, je serai à votre disposition."

Sur ce M. Gérin-Lajoie a quitté la délégation et l'applaudissement de la présidence de l'Association, M. Yvon Chartrand, a déclaré aux journalistes qu'on avait pris des décisions "en fonction de la piastre non du côté pédagogique".

La guerre de l'enseignement aura-t-elle lieu ?

C'est l'Association elle-même qui établit la distinction entre les collèges "sérieux" et les autres "moins recommandables". "souvent plus intéressés aux gains immédiats qu'à une réputation basée sur des résultats nobles". Fondée en 1948, l'Association s'est donné comme objectif principal de relever le niveau professionnel des collèges commerciaux. A cette fin, elle a préparé un cahier de normes minima auxquelles doivent se conformer les collèges membres, pour standardiser la qualité de l'enseignement.

Le 12. Ne recevant toujours pas de réponse, elle décidait de se rendre aujourd'hui au parlement en donnant avis de sa visite au ministre à quelques heures d'avance.

M. Gérin-Lajoie a déclaré très fermement : "J'ai bien reçu votre télégramme et j'ai décidé de ne pas y répondre. Il était rédigé en des termes ne convenant aucunement à des professeurs chargés de l'éducation de la jeunesse. Vous arrivez ici cet après-midi après m'avoir fait parvenir un télégramme disant que vous êtes à Québec. Cette façon d'agir ne convient pas à des employés s'adressant à un ministre pas plus qu'à toute autre personne."

M. Rochon, vice-président de l'Association, a alors rétorqué que les professeurs présents avaient tous donné leurs cours comme d'habitude avant de venir au parlement.

M. Gérin-Lajoie a répondu : "J'en prends note mais vous avez eu une façon cavalière de vous présenter ici. Je réprouve votre façon d'agir."

M. Rochon : "Nous voulions, sortir de notre inquiétude."

M. Gérin-Lajoie : "A tout événement ce n'est pas une façon de procéder. Je ne vous donne aucune parole rassurante... Mon devoir à cette heure me demande d'être en Chambre. Si vous voulez, M. le président, me solliciter une entrevue, je serai à votre disposition."

Sur ce M. Gérin-Lajoie a quitté la délégation et l'applaudissement de la présidence de l'Association, M. Yvon Chartrand, a déclaré aux journalistes qu'on avait pris des décisions "en fonction de la piastre non du côté pédagogique".

La guerre de l'enseignement aura-t-elle lieu ?

C'est l'Association elle-même qui établit la distinction entre les collèges "sérieux" et les autres "moins recommandables". "souvent plus intéressés aux gains immédiats qu'à une réputation basée sur des résultats nobles". Fondée en 1948, l'Association s'est donné comme objectif principal de relever le niveau professionnel des collèges commerciaux. A cette fin, elle a préparé un cahier de normes minima auxquelles doivent se conformer les collèges membres, pour standardiser la qualité de l'enseignement.

Le 12. Ne recevant toujours pas de réponse, elle décidait de se rendre aujourd'hui au parlement en donnant avis de sa visite au ministre à quelques heures d'avance.

M. Gérin-Lajoie a déclaré très fermement : "J'ai bien reçu votre télégramme et j'ai décidé de ne pas y répondre. Il était rédigé en des termes ne convenant aucunement à des professeurs chargés de l'éducation de la jeunesse. Vous arrivez ici cet après-midi après m'avoir fait parvenir un télégramme disant que vous êtes à Québec. Cette façon d'agir ne convient pas à des employés s'adressant à un ministre pas plus qu'à toute autre personne."

M. Rochon, vice-président de l'Association, a alors rétorqué que les professeurs présents avaient tous donné leurs cours comme d'habitude avant de venir au parlement.

M. Gérin-Lajoie a répondu : "J'en prends note mais vous avez eu une façon cavalière de vous présenter ici. Je réprouve votre façon d'agir."

M. Rochon : "Nous voulions, sortir de notre inquiétude."

M. Gérin-Lajoie : "A tout événement ce n'est pas une façon de procéder. Je ne vous donne aucune parole rassurante... Mon devoir à cette heure me demande d'être en Chambre. Si vous voulez, M. le président, me solliciter une entrevue, je serai à votre disposition."

Sur ce M. Gérin-Lajoie a quitté la délégation et l'applaudissement de la présidence de l'Association, M. Yvon Chartrand, a déclaré aux journalistes qu'on avait pris des décisions "en fonction de la piastre non du côté pédagogique".

La guerre de l'enseignement aura-t-elle lieu ?

C'est l'Association elle-même qui établit la distinction entre les collèges "sérieux" et les autres "moins recommandables". "souvent plus intéressés aux gains immédiats qu'à une réputation basée sur des résultats nobles". Fondée en 1948, l'Association s'est donné comme objectif principal de relever le niveau professionnel des collèges commerciaux. A cette fin, elle a préparé un cahier de normes minima auxquelles doivent se conformer les collèges membres, pour standardiser la qualité de l'enseignement.

Le 12. Ne recevant toujours pas de réponse, elle décidait de se rendre aujourd'hui au parlement en donnant avis de sa visite au ministre à quelques heures d'avance.

M. Gérin-Lajoie a déclaré très fermement : "J'ai bien reçu votre télégramme et j'ai décidé de ne pas y répondre. Il était rédigé en des termes ne convenant aucunement à des professeurs chargés de l'éducation de la jeunesse. Vous arrivez ici cet après-midi après m'avoir fait parvenir un télégramme disant que vous êtes à Québec. Cette façon d'agir ne convient pas à des employés s'adressant à un ministre pas plus qu'à toute autre personne."

M. Rochon, vice-président de l'Association, a alors rétorqué que les professeurs présents avaient tous donné leurs cours comme d'habitude avant de venir au parlement.

M. Gérin-Lajoie a répondu : "J'en prends note mais vous avez eu une façon cavalière de vous présenter ici. Je réprouve votre façon d'agir."

M. Rochon : "Nous voulions, sortir de notre inquiétude."

M. Gérin-Lajoie : "A tout événement ce n'est pas une façon de procéder. Je ne vous donne aucune parole rassurante... Mon devoir à cette heure me demande d'être en Chambre. Si vous voulez, M. le président, me solliciter une entrevue, je serai à votre disposition."

Sur ce M. Gérin-Lajoie a quitté la délégation et l'applaudissement de la présidence de l'Association, M. Yvon Chartrand, a déclaré aux journalistes qu'on avait pris des décisions "en fonction de la piastre non du côté pédagogique".

La guerre de l'enseignement aura-t-elle lieu ?

C'est l'Association elle-même qui établit la distinction entre les collèges "sérieux" et les autres "moins recommandables". "souvent plus intéressés aux gains immédiats qu'à une réputation basée sur des résultats nobles". Fondée en 1948, l'Association s'est donné comme objectif principal de relever le niveau professionnel des collèges commerciaux. A cette fin, elle a préparé un cahier de normes minima auxquelles doivent se conformer les collèges membres, pour standardiser la qualité de l'enseignement.

Le 12. Ne recevant toujours pas de réponse, elle décidait de se rendre aujourd'hui au parlement en donnant avis de sa visite au ministre à quelques heures d'avance.

M. Gérin-Lajoie a déclaré très fermement : "J'ai bien reçu votre télégramme et j'ai décidé de ne pas y répondre. Il était rédigé en des termes ne convenant aucunement à des professeurs chargés de l'éducation de la jeunesse. Vous arrivez ici cet après-midi après m'avoir fait parvenir un télégramme disant que vous êtes à Québec. Cette façon d'agir ne convient pas à des employés s'adressant à un ministre pas plus qu'à toute autre personne."

M. Rochon, vice-président de l'Association, a alors rétorqué que les professeurs présents avaient tous donné leurs cours comme d'habitude avant de venir au parlement.

M. Gérin-Lajoie a répondu : "J'en prends note mais vous avez eu une façon cavalière de vous présenter ici. Je réprouve votre façon d'agir."

M. Rochon : "Nous voulions, sortir de notre inquiétude."

M. Gérin-Lajoie : "A tout événement ce n'est pas une façon de procéder. Je ne vous donne aucune parole rassurante... Mon devoir à cette heure me demande d'être en Chambre. Si vous voulez, M. le président, me solliciter une entrevue, je serai à votre disposition."

Sur ce M. Gérin-Lajoie a quitté la délégation et l'applaudissement de la présidence de l'Association, M. Yvon Chartrand, a déclaré aux journalistes qu'on avait pris des décisions "en fonction de la piastre non du côté pédagogique".

La guerre de l'enseignement aura-t-elle lieu ?

Débat "académique" sur le tourisme

Quand nos députés mêlent Wilfrid Laurier au ragoût et à la "tarte à la pichoune"

QUEBEC. (par J.M.) — "J'ai lu qu'au Moyen Age un comte, indigné, insulta son hôtelier en disant : Monsieur, ce que je trouve dans mon ragoût, c'est un os de doigt humain! ... Alors il faut l'avouer, la condition du touriste depuis, s'est améliorée grandement..."

Cette déclaration de M. Ernest Godbout, député de Québec-Est, est une de celles qui ont retenti hier à la Chambre basse à l'occasion du débat sur le Bill No 25. Le projet de loi, qui a été adopté en deuxième lecture, tend à constituer un ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Les discours, qui ont succédé aux discours pendant des heures ont vanté les beautés de la nature québécoise, son soleil, ses plages, ses cascades, ses monuments, l'hospitalité de ses habitants et leurs "tartes à la pichoune".

M. François Gagnon (Gaspé-Nord) a plaidé la cause de la Gaspésie; le Dr J.-A. Couturier (Rivière-du-Loup) a fait l'apologie du Bas-du-Fleuve; et M. Raymond Mailloux (Charlevoix), celle de la "Suisse québécoise"; M. Henri Beaupré (Québec-Centre) a chanté la Vieille Capitale; M. Maurice Bellemare (Champlain) a rappelé les charmes de la Vallée du Saint-Maurice et M. Guy Lechasseur (Verchères), ceux de la région de Saint-Hilaire; M. Harry Blank (Saint-Louis) a parlé pour Montréal.

La poule aux oeufs d'or

Tous sont convaincus que le tourisme est une "poule aux oeufs d'or". Selon les économistes de l'Université Laval, le seul Carnaval de Québec aurait rapporté en 1961 à l'administration provinciale qu'il a coûté \$326,000 sous forme d'impôts et de taxes.

Tous les représentants du peuple sont également convaincus que le nouveau ministère activera la ponte de la "poule aux oeufs d'or" en améliorant la publicité à l'étranger, en protégeant le caractère français du Québec, en subventionnant divers secteurs touristiques et en stylant leur personnel — (guides, cochers et autres) —, en multipliant les hôtelleries-modèles, etc.

Comme l'a dit M. Beaupré, "dans chaque Canadien, dans chaque Américain, il y a un touriste qui s'ignore". Il faut prendre les moyens de l'attirer, l'enjeu en vaut la peine.

— "Je ne suis pas séparatiste! Je puis vous le dire. Et si je suis nationaliste, je le suis d'une façon positive, constructive. La langue maternelle de mon épouse, c'est l'anglais. J'admire les Anglais, leurs institutions démocratiques", s'est exclamé M. Guy Lechasseur

pendant la discussion. "Mais je ne peux pas comprendre qu'au Québec, les grandes entreprises anglaises n'aient pas saisi l'importance de faire une plus grande part au français, cela tant pour les touristes que pour les Canadiens-français et l'unité nationale..."

M. Lechasseur croit que les étrangers viennent en vacances chez nous pour trouver autre chose que ce qu'ils ont l'habitude de voir chez eux; c'est pourquoi le député de Verchères réclame, dans notre province, une publicité plus française : des affiches et des enseignes françaises un personnel d'hôtel capable de s'exprimer en français.

— "Je trouve maladroite que, dans la métropole, la plus grande ville française de l'Amérique, la langue anglaise soit l'instrument de la première prise de contact, par téléphone, avec nos principaux hôtels", dit-il.

Mais M. Lechasseur fait cette mise au point :

— "Je m'empresse d'ajouter que je ne suis pas de ceux qui prônent la théorie selon laquelle les touristes devraient parler français, car je consi-

dère futile et ridicule de vouloir demander, à un type qui porte un "Stetson" blanc à Calgary, de parler français".

Tous les membres de l'Assemblée législative sont tombés d'accord pour réclamer la préservation de l'aspect français du Québec ou même sa re-francisation. Il ne faut pas rester en arrière. La bonne marche des affaires l'exige.

La population d'autres provinces n'hésite pas à exploiter au maximum la "couleur locale" pour capter l'intérêt des visiteurs.

B. Bellemare a raconté combien il avait été frappé, à la frontière de la Nouvelle-Ecosse par le spectacle d'un guide, habillé en Ecosse avec une cornemuse, qui souhaitait la bienvenue aux voyageurs.

M. Godbout a exprimé la même idée d'une autre manière : "Nous constituons un îlot canadien-français au milieu d'une population anglo-saxonne de plusieurs centaines de millions d'habitants. Nous devons leur donner un avant-goût de ce qu'ils iront chercher dans les vieilles rues de l'Europe".

Mais, bien entendu, il ne s'agit pas de faire venir les gens;

il faut aussi leur assurer une bonne table et un minimum de confort; c'est le mot d'ordre donné aux restaurateurs et aux hôteliers.

M. Bellemare, toujours en verve, a rappelé l'anecdote de ce touriste qui coucha dans un hôtel d'Arthabaska. Or le lit présentait "maints inconvénients"; et le lendemain, le client se plaignait... avec raison!

La politique reprenant toujours le dessus pour le député de Champlain, voici la fin de son histoire :

— "L'hôtelier se défendit : C'est une chambre historique, c'est le lit de Sir Wilfrid Laurier! — Alors, répliqua le voyageur, j'ai couché avec tout le parti libéral parce que je me suis gratté toute la nuit".

Hier soir, M. Daniel Johnson, chef de l'Opposition, a vivement critiqué l'article 13 du Bill No 25 parce qu'il donnera au ministre le droit d'enquêter sur la conduite de ses employés.

La clause est nécessaire, a répondu M. Jean Lesage, la protection du public peut en dépendre dans le cas de grave inconduite d'un fonctionnaire.

Province, est un gain pour tout le Québec, dit-il. Sur tout dollar dépensé à Gaspé, quelques cents vont nécessairement dans le gousset d'un habitant de Montréal.

M. Daniel Johnson, chef de l'opposition : "Voyez comme le ministre des Finances est heureux".

M. Blank : "Tout dollar que l'on dépense, signifie quelques cents pour le trésor de l'Etat... De toute façon, nous le savons, des gens vont venir. Qu'ils soient dix millions, vingt millions, trente millions, peu importe! Mais il faut être prêt à les recevoir partout au Québec. Nous devons être capables de leur montrer que, dans la province, il y a plus que la Métropole et la Vieille Capitale."

C'est alors que le député de Saint-Louis a suggéré qu'au sein du nouveau ministère du Tourisme l'on mette sur pied un service spécial chargé de coordonner tous les efforts pour assurer un accueil agréable aux visiteurs de l'Exposition universelle de 1967.

Et comme, selon M. Blank, le Québec a plus d'attraits que les autres provinces, nous devrions doublerment en profiter.

Cette réflexion a été saluée par un "Très bien" venu de l'auditoire.

Le député de Saint-Louis a mis alors en lumière l'avantage de disposer de différents services que groupera le ministère du tourisme : chasse et pêche pour les sportifs, terrains de camping pour les amateurs de bon air, lieux de pique-nique pour les familles, etc.



ENTRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Un comité d'études sur les loisirs et les sports

A quelques reprises, au cours des derniers mois, il a été fait mention d'une commission, qui préparait un mémoire sur les loisirs et les sports, sur demande du ministre Paul Gérin-Lajoie, à l'intention du gouvernement provincial.

Quel est son titre officiel? En quoi consiste sa tâche? Qui la compose? Que peut-on espérer d'elle?

Voilà quelques questions que nous avons posées cette semaine à son président M. René Bélisle, surintendant de la récréation pour la ville de Montréal.

Elle a pour nom: le comité d'études sur les loisirs, l'éducation physique et les sports au Québec.

Sa tâche première est de faire un inventaire de ce que nous avons dans la province, établir une liste des besoins et suggérer la politique que le gouvernement provincial devrait suivre dans les trois semaines. Et par là, on entend sans doute la création et la structure d'un département des loisirs qui pourrait prendre le nom de service des loisirs, organisme, commission, etc.

La perspective de la création d'un organisme du genre soulève, on le comprend, un intérêt peu ordinaire pour des raisons bien diverses selon les personnes qui attendent les développements. Si certaines y voient la possibilité que les loisirs et les sports en bénéficieront, d'autres se réjouissent à la pensée qu'ils deviendront peut-être membres du dit organisme.

C'est depuis de longs mois que M. Bélisle et son comité se sont attaqués à cette tâche lourde, difficile, délicate. Apparemment, on s'est efforcé d'être aussi objectif que possible. Outre son président, le comité se compose de M. Pierre Leclerc, directeur de la Fédération des Oeuvres de loisirs du diocèse de Québec, l'abbé Jean-Paul Tremblay, professeur de philosophie au Séminaire de Chicoutimi, M. M. Roch, directeur du département de l'éducation physique à l'Université Laval, M. Roger Dion, directeur adjoint du comité consultatif sur la santé et l'aide aux sports amateurs, Mlle Sybil Ross, adjointe du directeur du Montreal Council of Social Agencies et Mlle Nicole Bourget, conseillère en éducation physique à la commission des écoles catholiques de Montréal.

Les organismes actuels seront-ils éliminés?

"Il se fait depuis un an des choses extraordinaires au Québec dans le domaine des loisirs, mais les besoins ne sont pas moins extraordinaires," nous confiait le président Bélisle au cours d'une entrevue.

"On parle maintenant de loisirs dans toutes les municipalités de la province. Et pour employer une formule très à la mode, ça bouge dans ce domaine," ajoutait-il.

Selon M. Bélisle, il semble manquer toutefois de coordination dans les efforts de tout ce monde. Un besoin d'aide technique se fait également sentir.

Il existe dans toutes les autres provinces du pays un organisme de loisirs, nous apprend-il, un organisme qui fonctionne plus ou moins bien mais qui tout de même existe.

Soulignons en passant que le gouvernement provincial a versé l'an dernier la somme de \$1,300,000 pour les loisirs.

Mais ce n'est pas tellement au point de vue loisirs que ce futur exposé nous intéresse puisque nous estimons que nous avons à LA PRESSE, en notre confrère Dorel Morin, un spécialiste très averti dans ce domaine qui est plus en mesure d'étudier la situation que nous.

C'est la place que les sports amateurs et professionnels occupent dans cette étude de la situation sportive au Québec que nous avons voulu connaître. Il était évident avant même d'aller voir M. Bélisle que celui-ci ne pourrait révéler le contenu du mémoire qui, du reste, est encore en préparation et que son comité naturellement remettrait au ministre Paul Gérin-Lajoie avant d'en faire connaître la teneur aux journalistes pour le bénéfice du public.

Mais à la question que nous lui posons à l'effet de savoir si c'est l'intention de son comité de recommander au gouvernement la disparition de tous les organismes actuels comme la division de l'athlétisme ou encore celle de la natation ou celle de la boxe amateur de l'Union Athlétique Amateurs du Canada, M. Bélisle nous déclare qu'il ne peut que parler en son nom personnel mais que c'est bien son impression qu'il n'en est pas question.

"Les organismes actuels", nous déclare-t-il, me semblent faire un beau travail qui est évidemment susceptible d'être amélioré. C'est en leur apportant l'aide nécessaire au point de vue orientation, besoins techniques que l'on atteindra le but visé.

Aider ceux qui se dévouent à la cause de l'amateurisme

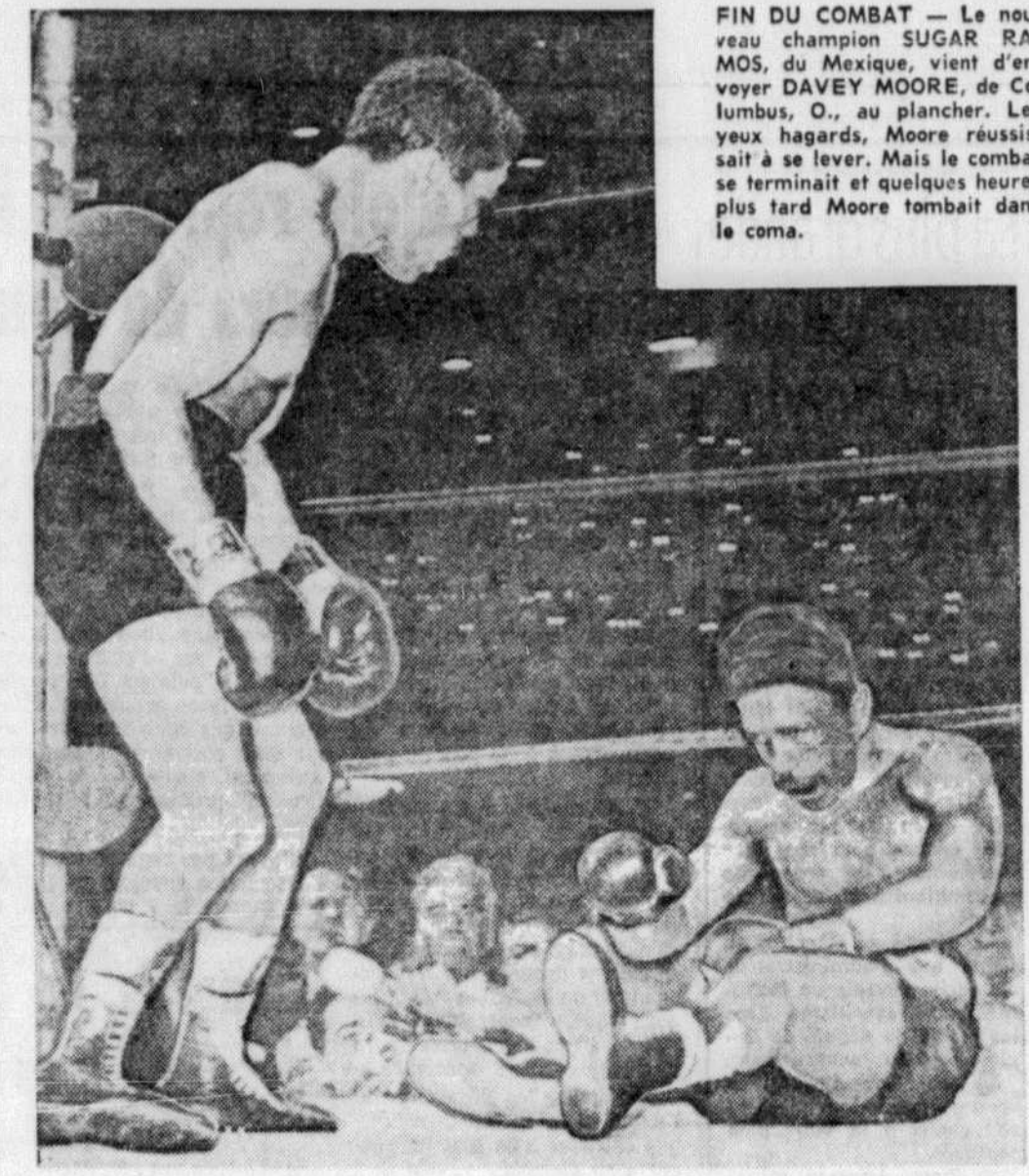
"Je pense personnellement qu'il faut utiliser les forces existantes, les amener à travailler dans un plus grand esprit de coopération. Ce qui à prime abord laisse à désirer, c'est le manque de coordination. Si nous pouvons apprendre à mieux synchroniser nos efforts dans nos divers sports, nous allons faire un grand pas en avant," remarque-t-il.

"Nous voulons aider ceux qui se dévouent déjà pour la cause de l'amateurisme et non les éliminer," ajoute-t-il.

M. Bélisle admet que le cas des sports professionnels est délicat. Ce sont des entreprises privées dont les équipes sont inscrites dans des ligues à caractère interprovincial, national ou même international.

Il y a toutefois un aspect qui l'intéresse particulièrement: celui de voir nos jeunes gens poursuivre plus longuement leurs études avant de se lancer dans une carrière athlétique. Il cite les joueurs de football qui fréquentent l'université avant de signer un contrat avec les équipes professionnelles, ceux de baseball qui doivent se rendre jusqu'à l'école supérieure avant de passer aux ligues organisées. Il se demande si la chose ne serait pas possible dans toutes les disciplines sportives.

Revenant à son comité d'études, il nous apprend que le mémoire sera vraisemblablement remis au ministre le 1er mai. Il appartiendra ensuite au gouvernement de prendre les mesures qu'il jugera à propos.



Alors que Boston et New-York annulent, 2-2

Jean-Guy Gendron frappe l'arbitre Vern Buffey

BOSTON. (UPI) — Le joueur de défense Ted Green a enregistré son premier but de la saison et il a ainsi permis aux Bruins de Boston de faire joute nulle 2-2 avec les Rangers de New-York. Mais le fait saillant de cette rencontre, qui ne signifiait absolument rien pour les deux équipes, demeure le geste de l'ailler Jean-Guy Gendron qui a frappé l'arbitre Vern Buffey et qui s'est mérité une punition de match.

Comme il ne reste qu'une seule partie à disputer pour les Bruins, il est à prévoir que Gendron écoperait d'une amende de la part de la direction de la Ligue Nationale.

C'est la troisième fois en un mois qu'un joueur attaque un arbitre de la LNH. Il y eut tout d'abord Howie Young, du Detroit, qui a été suspendu pour trois parties; puis Bernard Geoffrion, du Canadien, banni pour cinq joutes, et enfin Gendron.

Ce dernier a frappé Buffey de son avant-bras, à la première période, quand l'arbitre a décerné une mineure à Doug Mohns.

Quelques minutes plus tard, Doug Harvey, des Rangers, a protesté la décision des juges de lignes Ron Wicks et Buffey lui a infligé une punition de match.

Trois buts dans la 3e

Les Bruins ont pris les devants dans la deuxième période quand Johnny Bucyk a compté pendant une punition à Albert Langlois. A la période suivante, Camille Henry a tout d'abord égalé le pointage enfilant son 35e but de la campagne. Il est ainsi devenu le meilleur compteur de buts des New-Yorkais. Heberton et

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

Heberton a vu Johnston bloquer son lancer frappé, mais il a compté en prenant son retour. Buffey n'a pas accordé le but.

Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer cette saison pour les deux clubs, depuis longtemps éliminés des séries de détail.

3 nouveaux champions couronnés, mais...

Davey Moore entre la vie et la mort après avoir perdu par K.O.

LOS ANGELES. (UPI) — Trois nouveaux champions mondiaux de la boxe ont été couronnés, hier soir, devant 26.142 spectateurs au stade de baseball des Dodgers, ici.

Luis Rodriguez, de Cuba, a conquis le titre des poids moyens (Sugar) Ramos a enlevé le championnat des poids plume, et Roberto Cruz, des Philippines, a conquis le titre vacant poids mi-moyens junior.

Mais les médecins de l'hôpital White Memorial, ici, songeaient, tôt ce matin, à pratiquer une opération au boxeur perdant Davey Moore, mis hors

de combat par Sugar Ramos, dans la 10e ronde de leur combat pour le championnat des poids plume.

Davey Moore était dans le coma, souffrant d'une blessure grave à la tête, et l'on rapporte que ses chances de vivre sont minces.

Davey Moore avait été malmené pendant les cinq premières rondes, mais avait tenu bon.

UNE OFFRE A SUGAR RAMOS

PARIS. (AFP) — Les organisateurs parisiens, viennent d'envoyer un télégramme au cubain, Sugar Ramos, nouveau champion du monde des poids plume lui proposant de rencontrer le saharien, Assia Hashas, au Palais des Sports.

Pour ce combat, qui aurait lieu le 29 avril, Sugar Ramos toucherait une bourse de 10,000 dollars (50,000 francs).

Les Castors champions

Les Castors des Sts-Martins ont décroché le championnat de la Ligue Montréal junior, en triomphant du Ahuntsic, 9-4.

Les joueurs de l'instructeur Léo Bossy ont remporté les honneurs de la série finale avec une fiche de 4 victoires une défaite et une joute nulle.

Jean-Paul Vaillancourt, avec trois buts, Doug Silver, avec deux, Gilles Goyette, Yves Dupont, Gerald St-André et Michel Duchesne ont été les compteurs des Castors qui ont enregistré six buts à la troisième période.

Lorsque le combat fut arrêté, Moore avait été envoyé au plancher deux fois et était sans défense le long des cables à la fin de la 10e ronde. Son gerant signifia immédiatement à l'ar-

Grand tournoi de quilles à Verdun

Le sportsman Arthur Therrien, bien connu dans le monde du hockey et des quilles, a mis sur pied un grand tournoi de quilles qui débutera demain à la salle Verdun Lane Inc. C'est un tournoi organisé sur le même principe que celui des Maîtres.

Therrien a révélé qu'il y aura trois étapes de six joutes qui seront disputées à compter de 9 h. demain matin. Il y en aura une deuxième à 1 h. p.m. et une dernière à 4 h. p.m.

Les détenteurs des 24 meilleures moyennes prendront part à la grande finale qui sera disputée en soirée. Chacun de ces 24 finalistes touchera une part de l'enjeu total de \$2,000 en prix.

Le champion recevra \$300. Therrien précise que si un des concurrents remporte une partie parfaite, il touchera un boni additionnel de \$100. On veut faire de ce tournoi un événement annuel à Verdun.

bitre de mettre fin au combat.

Mme Davey Moore, qui n'a jamais assisté à un combat de son mari, s'est rendue à l'hôpital voir son époux, quelques minutes après qu'il fut admis à l'hôpital. Elle en ressortit, quelques minutes plus tard, en pleurant.

Puis le Dr Philip Vogel a déclaré que Moore souffrait "d'une blessure grave à la tête. Ses chances de survie sont très minces." Il a décrit la blessure comme une contusion, plus grave qu'une commotion cérébrale. Il a dit qu'on avait inséré un tube dans les voies respiratoires pour l'aider à respirer plus facilement.

Puis Roberto Cruz, des Philippines, l'emportait rapidement sur Raymond (Battling) Torres, par mise hors de combat à la première ronde, en décro-

chant le titre des poids mi-moyens junior qui était devenu vacant.

Griffith défait

Emile Griffith, qui avait déjà vaincu Luis Rodriguez dans un combat non pour le titre, n'a pu rivaliser avec son rival et a perdu son titre dans un combat où Rodriguez l'a emporté facilement aux points.

La victoire a été accueillie avec joie par les milliers de spectateurs, mais Griffith était furieux après le match. En descendant du ring, il criait: "On m'a volé le titre."

Par ses attaques au corps et sa grande endurance, Rodriguez s'est mérité le verdict des trois juges près du ring.

Rodriguez a promis un match revanche à Griffith: "Demain — n'importe quand et n'importe où. Griffith fut un grand champion," dit-il.

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI
Aucune joute au calendrier

HIER
Rangers 2, Boston 2

JOUTES GAGNEES ET PERDUES
Tor. Can. Dét. N.Y. Bo. Ch. Vic.

Toronto	—	6	6	8	8	7	35
Canadien	3	—	9	5	7	5	28
Detroit	5	3	—	9	7	5	29
New York	5	4	3	—	7	5	29
Boston	4	2	2	4	—	2	14
Chicago	4	3	5	10	9	—	31
Défaites	21	18	25	36	38	30	158

JOUTES NULLES
Tor. Can. Dét. N.Y. Bo. Ch. Tot.

Toronto	—	5	1	1	2	3	12
Canadien	5	—	2	4	5	6	22
Detroit	1	2	—	2	5	3	13
New York	1	4	2	—	3	2	12
Boston	2	5	5	3	—	2	17
Chicago	3	6	3	2	2	—	16
Totaux	12	22	13	12	17	16	92

LE CLASSEMENT
J G P N Pp Pc Pts

Toronto	68	35	21	12	218	175	82
Chicago	68	31	21	16	186	171	78
Canadien	68	28	18	22	221	174	78
Detroit	68	30	25	13	195	191	73
New York	69	21	36	12	206	233	54
Boston	69	14	38	17	195	277	45

au Québec

la VIE a ses bons moments et MOLSON les rend meilleurs!



"SPEEDY" PAR HAROLD CUMMINGS CHEVROLET-OLDSMOBILE



SPECIAUX "SPEEDY" DE CETTE SEMAINE	AUTOS
# 1713 1961 PONTIAC SEDAN Chaufferette, Radio	\$1875
# 4005 1961 VALIANT HARDTOP Chaufferette, automatique, servo-direction	\$1775
# 3178 1959 CHEVROLET SEDAN Chaufferette	\$1195
# 1580 1958 CHEVROLET COACH Chaufferette	\$995
... Et n'oubliez pas que seul Harold Cummings triple la garantie "OK"	
7495, boul. Décarie Régent 9-1911	



AU FIL DES SPORTS

par ANDRÉ TRUDELLÉ

Richard Charron pourrait bien devenir gardien avec les Leafs

Les Buckaroos de Portland, de la Ligue de hockey de l'Ouest, utiliseront prochainement un jeune gardien de buts né à Ottawa, Richard Charron, qui pourrait bien devenir d'ici quelques années, l'un des rares Canadiens-français à porter l'uniforme des Maple Leafs de Toronto.

"Donnez-moi deux ou trois ans et vous entendrez parler de moi", disait Richard, mercredi soir dernier, alors qu'il avait pris place dans la loge des journalistes du Garden de Toronto. Il assistait à la joute Canadienne-Maple Leafs. Agé de 20 ans, Richard appartient à une famille d'athlètes de la capitale canadienne, 12 enfants dont sept garçons qui ont tous pratiqué les sports avec succès. Richard est le dernier et il ne se souvient pas d'avoir occupé d'autre position que celle de gardien depuis sa tendre enfance. Il mesure cinq pieds, 9 pouces et demi et pèse 170 livres.

Son frère Claude a déjà porté les couleurs du Peterborough Junior et Maurice et André ont longtemps joué pour des équipes de calibre senior, en plus de se signaler à la fastball et à lacrosse.

Richard lui-même pratique encore lacrosse. Il fait partie du club Notre-Dame, de la Ligue Senior d'Ottawa, champion du circuit depuis trois ans. A lacrosse, Richard devient toutefois un joueur d'attaque.

"J'ai eu la chance d'avoir Turk Broda et Bill Durnan comme instructeurs. Ils ne peuvent pas nous dire comment jouer, mais ils m'ont donné de nombreux conseils qui m'ont aidé à m'améliorer."

Lorne Worsley, des Rangers, est souvent venu me voir à l'œuvre cette saison, alors que j'étais avec le club Long Island de la Ligue de l'Est des Etats-Unis. Il a été très gentil à mon endroit et m'a enseigné quelques trucs. J'ai fait mes débuts dans le hockey organisé il y a cinq ans. J'ai joué pour le club Allied Rocket junior, à Ottawa.

L'année suivante, j'étais transféré à Toronto où j'ai porté les couleurs du club Unionville, de la Ligue Junior "B" pendant deux ans. L'an dernier j'étais avec le Marlboro de la Ligue Junior "A".

La direction des Leafs m'a promis de m'envoyer avec une équipe intéressante l'an prochain. A Long Island, où j'ai joué cette année, j'ai conservé une moyenne de trois buts par partie pendant 63 joutes. Seul Norm DeFelicis, du Clinton, m'a surpassé.

C'est dans la récente série contre le club Johnston que j'ai éprouvé ma plus grande sensation depuis mes débuts dans le hockey. Le Long Island a blanchi le Johnston par 1-0 dans la deuxième partie. J'ai bloqué 44 lancers dans cette joute dont 22 dans la deuxième période. J'étais passablement fatigué et épuisé après cette joute. Nous avons éliminé le Johnston en trois joutes d'affilée, mais nous avons perdu en semi-finale.

Richard Charron est parti hier de Toronto pour Portland où il remplacera Don Head comme gardien de buts. Il a droit à un essai de cinq parties.

Au début de l'année dernière, il a eu l'occasion de se reporter au camp d'entraînement des Leafs. Il fera de même l'an prochain.

Pendant la tournée de joutes hors concours du Toronto, Charron a joué contre eux et il les a battus, 5 à 1.

"Je crois que Ron Stewart est celui qui m'a le plus surpris chez les Leafs par la force de ses lancers. Frank Mahovich possède un tir qui ressemble à celui de Jean Béliveau, un lancer des poignets qui tient à la fois du lancer frappé." Richard joue sans masque. "Quand on est jeune, on ne craint rien. Je suppose que les blessures et les ans font changer d'idée. Moi je trouve qu'il fait trop chaud sous un masque. Je préfère jouer sans cette protection."

Dans la province d'Ontario, il existe un concours annuel qui consiste à choisir le meilleur athlète canadien-français. En 1962, c'est le joueur de football Maurice (Moe) Racine, des Rough Riders d'Ottawa qui a été choisi. En deuxième place, derrière Racine, venait Richard Charron qui n'a pas abandonné l'espoir de se mériter le premier rang prochainement.

Au gala de tennis

Trois joueurs de la coupe Davis demain à St-Laurent

Un véritable gala de tennis que cette série des Étoiles d'aujourd'hui contre Étoiles de demain, demain après-midi et dimanche, au gymnase du Collège St-Laurent.

Léon Bouchard compte 2 fois

SHERBROOKE (PC) — Léon Bouchard a enfilé deux buts et les Braves de Sherbrooke ont eu raison du Lac-Machine, 7 à 3. Sherbrooke a ainsi pris une avance de 2-0 dans la série quart-de-finale 3 de 5 des éliminatoires de la coupe Allan.

VERDUN

SUITE DE LA PAGE 47

du Rosemont sont difficiles à décourager.

Et Jacques Brunelle, l'une des étoiles offensives du Verdun, a déclaré dans le vestiaire des siens après le match :

"Les joueurs du Rosemont ne concèdent pas la série. Nous avons remporté trois victoires contre aucun échec, mais pour triompher, nous avons dû travailler avec beaucoup d'ardeur. Même s'ils tirent de l'arrière par plusieurs buts, ils ne cessent de vouloir rattrapper le terrain perdu."

PREMIERE PERIODE

1—Rosemont, J. Falta (Morin, Giroux) 3:31
2—Verdun, Berry (Brunelle, Wright) 10:05
3—Rosemont, Blanchette (Punitions: Gilmour 6:22, Bélanger 8:04, M. Falta 8:24, Ménard 10:58, Bélanger 12:53, Cyr 13:15, M. Falta 15:55)

DEUXIEME PERIODE

4—Verdun, Elwell (Wright) 1:10
5—Verdun, Castonguay (Elwell, Stanowski) 2:42
Punitions: Blanchette 1:01, Berry 3:59, Cyr 13:15, M. Falta 15:55

TROISIEME PERIODE

6—Verdun, Elwell (Castonguay) 1:33
7—Rosemont, Monrain (Lambert, Blanchette) 16:00
Punitions: Morin et Monette (poursuivi par Berry) 5:58, Berry et Wright 9:34, Bélanger, mineure et Giroux, mineure 11:58, Hétu 12:02

ARRETS:

MONETTE 8 4 14 26
PARENT 4 14 11 29

Début du détail de la Ligue des Vétérans

La Ligue de Hockey des Vétérans présentera ses deux joutes semi-finales, ce soir à l'Aréna St-Laurent. Les Grenadiers et les Hussards se feront face à 8 heures, après que les Fusiliers seront opposés aux Commandos.

L'ailier Jacques Breton des Fusiliers s'est mérité le trophée Lady Irene comme champion compteur de la saison régulière, mais il a été suivi de près par son joueur de cen-



ROBERT BEDARD

Des matches bien balancés auxquels participeront les meilleurs joueurs de la province : soient trois joueurs de la coupe Davis : Robert Bédard, pendant plusieurs années le meneur au pays et membre de plusieurs équipes canadiennes; François Godbout, membre de l'équipe canadienne contre les Etats-Unis, l'été dernier, après quelques participations, et Keith

Don Perfect reprendra son poste au Richelieu

La direction du parc Richelieu a finalement confirmé la nouvelle à l'effet que Don T. Perfect reprenne son poste de président des juges pour la première partie du meeting, soit du 5 avril au 29 mai.

LA PRESSE avait déjà fait part de cette possibilité à la mi-février. Paul Dansereau, président du Richelieu, a aussi annoncé le retour de René-O. Guy et de Claude Brissette à titre de juges adjoints. On avait cru pendant un certain temps que Don Perfect ne pourrait reprendre son poste parce qu'il avait accepté un contrat de

Carpenter, qui a fait ses débuts sur l'équipe canadienne l'été dernier.

En plus, le programme officiel des matches nous permet de prévoir que chacun des matches devrait être fort contesté. L'on sait que la séance de demain après-midi débutera par un match entre l'expérimenté Mike Carpenter contre André Tielemans, le joueur numéro un du Canada chez les juniors. Un 2e opposera Denis Crotty à Jean Laverdure, 1 idis que le double entre Bédard et Val Harit contre François Godbout et Keith Carpenter n'est pas moins prometteur.

Puis dimanche, le match Bédard-Godbout devrait être la grande attraction de la série. La rencontre Keith Carpenter vs Val Harit ne promet pas d'être moins contestée.

Programme

Samedi, 23 mars, 2 p.m. : Mike Carpenter vs André Tielemans, Denis Crotty vs Jean Laverdure, Bob Bédard et Val Harit vs François Godbout et Keith Carpenter.

Dimanche, 24 mars, 2 p.m. : Bob Bédard vs François Godbout, Val Harit vs Keith Carpenter, Mike Carpenter et Denis Crotty vs André Tielemans et Jean Laverdure.

Ahuntsic au seuil de l'élimination

Après avoir perdu les trois premières joutes de la finale 4 de 7, le Ahuntsic tentera d'éviter l'élimination ce soir, alors qu'il sera opposé aux St-Martyrs, dans la Ligue Montréal Junior.

Une seule joute nulle assurait définitivement le championnat aux St-Martyrs, mais par contre, une victoire du Ahuntsic pourrait permettre à ce club de réussir ce qu'on qualifie souvent d'impossible.

La joute débutera à 8 h. 00, à l'Aréna Villieray.

tous les trophées et la remise de nombreux cadeaux.

CLASSEMENT FINAL

	G	P	N	Pts
FUSILIERS	10	8	2	22
GRENADIERS	10	8	2	20
COMMANDOS	8	9	3	15
HUSSARDS	6	9	3	15

"Est-ce que c'est légal ? C'est à cause de toute cette armée que j'ai raté mon coup."

(Tous droits réservés Publishers Syndicate)



EN VUE DU FESTIVAL DE LA LIGUE DEPRESSION — Les organisateurs du festival de la Ligue de Hockey Dépression ont reçu récemment un don de Molson, par l'entremise de Rolland Bréard, ancien joueur du circuit. On sait que les profits du festival sont versés à la Société St-Vincent-de-Paul. De gauche à droite, le secrétaire PIERRE BOURGOIN, le président du festival HENRY BRULE, ROLLAND BREARD et le trésorier MAURICE ROBERT.

Aux championnats de badminton

Deux jeunes de l'Immaculée représenteront la Province

Deux brillants joueurs de badminton du Centre Immaculée-Conception de Montréal, Yves Paré et Yolande Denis, tous deux âgés de 16 ans seulement, ont été choisis pour représenter la province aux championnats de badminton junior du Canada, du 27 au 30 mars, à Vancouver.

Ces jeunes athlètes ont été choisis par l'Association Provinciale de badminton. Mlle Denis et Yves Paré se sont mérités cet honneur grâce au championnat junior qu'ils ont gagné à Québec, le mois dernier.

Bien qu'âgée de 16 ans, Yolande Denis a déjà plusieurs titres à son crédit. L'an passé, elle récolta le titre juvénile en

simple et en double de la province, en plus des titres de la ville de Montréal.

Mlle Denis possède un très beau coup de raquette et ne manque jamais de détermination au jeu.

Pour sa part, Paré est très jeune et on lui prédit également de brillants succès dans les années à venir. Depuis qu'il est sorti des rangs juvéniles, il a amélioré de beaucoup son coup de raquette et à Québec, il conserva son titre pour la deuxième année d'affilée.

Dernièrement, il devenait le plus jeune joueur à ramasser un titre senior de la ville de Montréal, en battant en finale Harold Moody en deux sets faciles.

Ce soir au Forum

Les Alouettes rencontrent les Argonauts... au hockey

Les Alouettes de Montréal et les Argonauts de Toronto, de la section est de la Ligue Canadienne de Football, s'affrontent pour la première fois cette saison, ce soir, mais dans une joute de hockey, présentée au Forum. Les profits de cette joute seront versés à la Croix-Rouge.

Les pilotes des deux équipes, Jim Trimble, chez les Alouettes et le publicitaire Ken Brown, chez les Argonauts sont tous deux confiants de voir leur équipe marquer plusieurs touches, c'est-à-dire plusieurs buts.

Red Storey et Maurice Richard seront les arbitres de la rencontre.

Toutefois Trimble qui fera ses débuts comme instructeur des Alouettes, a déclaré que le choix de Storey l'inquiétait quelque peu puisque cet an-

cien arbitre de la Ligue Nationale a déjà porté les couleurs des Argonauts.

Outre la joute de hockey, il y aura d'autres attractions, telle qu'une exhibition mettant en vedette le club de patinage de Verdun.

La soirée débutera à 8:00 p.m.

Richert licencié

VERO BEACH, Floride. (UPI) — Pete Richert, un lanceur gaucher des Dodgers de Los Angeles, âgé de 23 ans, a été licencié de l'Armée américaine et s'est rapporté aux Dodgers, à l'entraînement. Richert a remporté cinq victoires et a subi quatre défaites avec les Dodgers l'an dernier. Il avait été appelé sous les drapeaux, le 1er novembre.

Aut Erickson avec Chicago

BUFFALO, (PA) — Les Black Hawks de Chicago ont rappelé le joueur de défense Aut Erickson des Bisons de Buffalo. Erickson remplacera Wayne Hillman dans les deux joutes des Hawks, en fin de semaine, à Montréal et à Boston le vendredi et samedi prochains. Les Hawks, qui tentent de se maintenir en deuxième position, au classement de la Ligue Nationale, seront privés vraisemblablement des services de Hillman, Bobby Hull, Ab McDonald et Ron Murphy pour les deux importantes joutes.

A Détroit, la direction des Red Wings a de nouveau fait appel aux services du centre Ed Joyal, des Pirates de Pittsburgh. Le pilote Sid Abel, des Wings, a révélé que Joyal remplacera probablement Lowell MacDonald au cours de la fin de semaine et pendant les prochaines séries. MacDonald s'est blessé à un genou.

En douze joutes avec les Red Wings, Joyal n'avait compté qu'un seul but. Il avait alors été retourné au Pittsburgh.

Joe McClain à Richmond

POMPAHO BEACH, Flo. (UPI) — Les Sénateurs de Washington ont vendu le vétéran lanceur droitier, Joe McClain, aux Virginiens de Richmond de la Ligue Internationale, hier. En 1961, il s'est distingué au commencement, mais a failli par la suite et a présenté une fiche de 8 victoires, contre 18 défaites à l'issue de la campagne. L'an dernier, il a subi quatre échecs d'affilée avant d'être cédé aux Chiefs de Syracuse de l'Internationale.

St-Louis gagne contre Kingston

ST-LOUIS, (PC) — Les Braves de St-Louis ont eu raison des Frontenacs de Kingston au pointage de 4-2, hier soir, à St-Louis. Alain Caron et Phil Esposition ont obtenu chacun deux buts pour les vainqueurs. C'était les 51e et 52e buts de Caron cette saison.

Les Castors champions de la Ligue Montréal

Les Castors des St-Martyrs ont décroché le championnat de la Ligue Montréal junior, en triomphant du Ahuntsic, 9-4.

Les joueurs de l'instructeur Léo Bussy ont remporté les honneurs de la série finale avec une fiche de 4 victoires une défaite et une joute nulle.

Jean-Paul Vaillancourt, avec trois buts, Doug Silver, avec deux, Gilles Goyette, Yves Dupont, Gerald St-André et Michel Duchesne ont été les compteurs des Castors qui ont enregistré six buts à la troisième période.

Pierre Quimet, Jean Laponté, Gilles Ratelle et Guy Laporte ont enregistré les buts du Ahuntsic. Labonté a de plus récolté trois assistances, ayant participé aux 17 derniers buts de son club dans la série.

FORUM

SAMEDI LE 23 MARS

A 8 HRES

HOCKEY L.N.H.

CHICAGO

VS CANADIEN

Billets d'entrée à \$1.75 et \$1.50

en vente AUJOURD'HUI de 10 a.m.

à 9 p.m. et DEMAIN à compter

de 10 a.m. Billets d'entrée à \$1.25

en vente samedi soir à 7 heures

aux guichets de la rue St-Luc.

TOWNE
AUTO CENTRES

ENTRETIEN COMPLET

de confiance pour votre auto.

Spéciaux d'avant-saison !

RADIOS D'AUTO

Entièrement garantis — Modèles modernes

A BOUTONS POUSSOIRS, tous transistors.	Prix rég.	Spécial
Pour autos '60 à '63 Se compare à \$9.95	63.77	57.77
MANUEL, tous transistors. Pour autos '60 à '63	53.77	47.77
UNIVERSEL, tous transistors. Supplément de \$4.98 pour plaque avant sur ce modèle	39.95	37.77
UNIVERSEL 6, 12 volts. Supplément de \$4.98 pour plaque avant sur ce modèle	29.95	27.77
SPORTOMATIC tous transistors. Se compare à la meilleure valeur à \$89.95	63.77	59.77
MANUEL, tous transistors	53.77	47.77
Antenne pour auto	2.98	1.98

Assemblages TOWNE pleinement garantis qui vous feront économiser sur les réparations

ASSEMBLAGES REMPLACES

GENERATEUR COMPAREZ le prix Towne

Armature	\$22.80
Balais	.75
Coussinets	2.06
Main-d'oeuvre	7.50
Prix rég.	\$33.11

Ces exemples ont été calculés pour une Ford 6 cyl. 38-60. AURAIEN SEMBLABLES POUR LES AUTRES MARQUES ET MODELES

INSTALLATION ET SERVICE RAPIDES ET BIEN FAITS PAR DES MECANICIENS QUALIFIES.

DEMARREUR COMPAREZ le prix Towne

Armature	\$25.50
Balais	.80
Main-d'oeuvre	7.50
Prix rég.	\$33.80

NOUS VENDONS ET POSONS

MOTEURS ET TRANSMISSIONS

REMISSA A NEUF

Travail exécuté par des mécaniciens qualifiés. • LES BAS PRIX • FACILITES DE PAIEMENT

Notre gérant de service vous fournira des renseignements complets sur nos moteurs et transmissions entièrement garantis et installés par des experts.

ESSENCE

TOWNE

Mélange exprès pour votre auto

DOUBLE ECONOMIE

1. L'essence de 1ère qualité, d'un mélange exact, épargne de 1¢ à 4¢ le gallon.
2. Vous obtenez en boni des coupons avec tout achat d'essence. Remboursables contre marchandise, pièces, service et main-d'oeuvre.

COMPAREZ NOS PRIX ET NOTRE SERVICE DE QUALITE

TOWNE
AUTO CENTRES

CONDITIONS FACILES POUR VOTRE BOURSE

820, boul. Taschereau à GREENFIELD PARK 676-7917

OUVERT DE 9 A 10 P.M.

7655, rue Viau à l'extrémité est de la voie rapide 727-3738

Lundi à mercredi 9 à 6 p.m. Jeudi et vendredi jusqu'à 10 p.m. Samedi jusqu'à 6 p.m.

SUR L'EMPLACEMENT DE TOWERS

Sport-Rire

"Est-ce que c'est légal ? C'est à cause de toute cette armée que j'ai raté mon coup."

(Tous droits réservés Publishers Syndicate)

Tabac de qualité à un prix en

VOGUE

PRIX SUGGÉRÉ 38¢

VOGUE
TABAC À CIGARETTES

SE VEND AUSSI EN BOÎTE DE 1/2 LIVRE

Vous aurez à déboursé beaucoup plus pour égarer sa célèbre saveur !

Bonded Stock

Canadian Whisky

Bottled and Bonded under Canadian Government Supervision

Gooderham & Worts Limited

G & W est la plus ancienne distillerie au Canada—établie en 1832

DOUX...FRAIS...BRÛLE UNIFORMÉMENT



Les quatre fugitifs capturés ce matin

De gauche à droite: (en haut) Laurier Deschênes et Camille Michaud; (en bas) Emilien Malfais et Guy Deschênes.

En taxi de Montréal à Deep River, Ont.

par Lucien CHAMPEAU

La PP a retracé ce matin à Deep River, à 125 milles au nord-ouest de Hull, quatre hommes qui s'étaient évadés hier soir des cellules du nouveau Palais de justice. Quatre autres individus qui s'étaient échappés en même temps, ont eu encore moins de veine: ils ont été capturés presque sur le champ.

L'inspecteur-chef Gérard Houle a précisé que des agents de Hull viennent de partir de cette ville pour aller chercher les fugitifs actuellement détenus dans les cellules de la police locale de Deep River:

"Nous avons demandé au gouverneur de la prison communale à Bordeaux, M. Albert Tanguay, d'envoyer un panier à salade à Hull afin d'en ramener les fugitifs. Nos hommes l'accompagneront."

Des policiers ontariens ont confiné les cinq occupants d'un taxi du Québec.

L'un des détenus cependant protestait avec véhémence. C'était le chauffeur de taxi, du nom de Singer.

Il affirmait qu'il avait été kidnappé. Pour établir sa bonne foi, il a insisté pour communiquer avec la PP, par téléphone, à Montréal, et raconter sa mésaventure.

"J'ai longuement causé avec lui, tôt ce matin, poursuit l'inspecteur Houle.

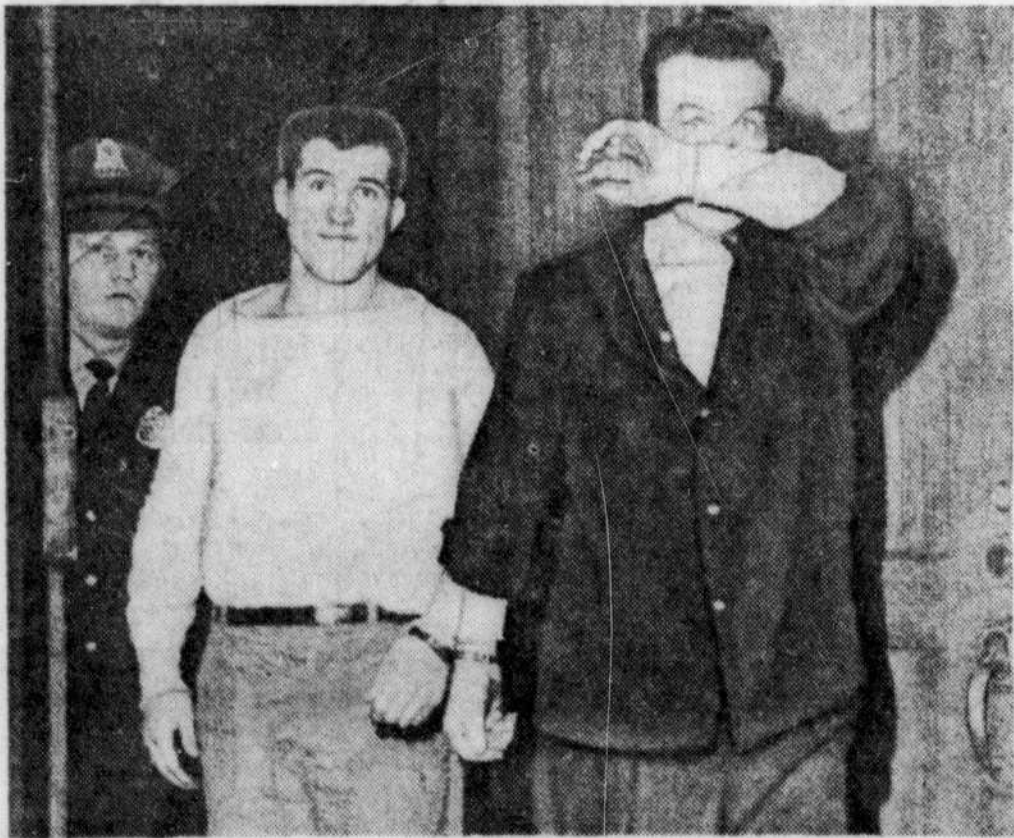
"Il m'a expliqué que vers 6 h. 15 hier soir, il passait à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de la rue Notre-Dame, quand il a été hélé par quatre hommes. Ils ont demandé de se faire conduire dans le nord de la ville.

"Ça n'a pas été long qu'ils m'ont forcé à leur céder le volant et à m'asseoir à l'arrière. Et nous avons roulé sans arrêt jusqu'à Deep River."

L'officier de la PP cause ensuite avec les policiers de Deep River et reçoit d'eux un signalement des quatre suspects qui semble correspondre en tous points avec celui des quatre fuyards d'hier soir.

"Notre test de confrontation n'est pas encore tout à fait

Voir EN TAXI en page 2



Deux des quatre évadés capturés hier soir

La Presse fournit à la PP les photos de 4 fugitifs!

par RENALD SAVOIE

L'évasion des prisonniers du Palais de Justice est survenue hier soir, vers 6 h. Ce n'est que ce matin, vers 4 h, que le quartier général de la Sûreté provinciale, à Montréal, recevait de Québec, les photographies des quatre bagnards encore au large!

LA PRESSE avait été plus rapide que la Sûreté. Au début de la soirée, notre bureau de

Québec pouvait nous faire parvenir les quatre photographies tant attendues. Celles-ci étaient entre les mains de nos rédacteurs vers 11 h. hier soir.

On nous a expliqué que les photos de la police provinciale voyageaient par automobile spéciale!

Ce n'est que la nuit dernière que nos journalistes constataient combien le système de

communications de la police provinciale était inadéquat.

En effet, tout au long de la nuit, les policiers montréalais qui patrouillaient la métropole en tous sens devaient se fier à leur flair, ne possédant pratiquement pas de descriptions des évadés.

Vers 1 h., cette nuit, une patrouille des policiers locaux interceptait une voiture de grand luxe transportant trois jeunes gens. On voulait amener tout ce monde au poste et on les invita à suivre. Mais en cours de route, deux des occupants se défilèrent. L'alerte était de nouveau donnée.

La chasse aux "maniacs" reprenait de plus belle. On les voyait partout, à Montréal.

Mais, au fait, on les voyait, sans les voir. C'est ce que nos journalistes constatèrent. Ils offrirent aussitôt leur collaboration à la police de Montréal.

En moins d'une demi-heure, LA PRESSE pouvait remettre aux policiers montréalais une trentaine de photos d'identité.

L'évasion de ces quatre maniacs aura servi à démontrer que le système de communications de la Sûreté provinciale n'est pas adéquat et qu'il est plus que temps qu'une police se voulant moderne soit mieux équipée.

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION

5¢

Montréal, vendredi 22 mars 1963 / sainte Catherine de Suède, reine.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 135 • 4 CAHIERS • 56 PAGES

Lesage appuie les libéraux fédéraux



QUEBEC, (par J.M.) — Le chef du gouvernement provincial, M. Jean Lesage, a pris hier à l'Assemblée législative, carrément position en face du problème de la politique fédérale:

1—Il a lancé un appel à la population pour que, le 8 avril, elle vote en faveur des candidats libéraux "afin d'avoir un gouvernement stable à Ottawa";

2—Il a fait l'éloge de M. Lester-B. Pearson comme étant l'homme le plus qualifié pour diriger le prochain gouvernement fédéral;

3—Le premier ministre a dit qu'il n'a pas l'intention de quitter la scène politique provinciale et d'aller remplacer M. Pearson à la tête du parti libéral fédéral.

C'est M. Daniel Johnson, chef de l'opposition, qui avait aiguillé le débat sur la question en interpellant M. Lesage.

Je crois qu'il est urgent que le chef du gouvernement mette fin à un climat d'incertitude dans la province. Un député libéral (M. Yvon Dubeau) a prédit que le premier ministre quitterait le Québec pour aller remplacer ailleurs M. Pearson.

M. le président, vous comprenez notre inquiétude, nos regrets. Ce serait un grand deuil pour la province...

"Rires"

M. Johnson a poursuivi: "Il y a une chose que le public ne comprend pas. Comment peut-on souhaiter un gouvernement stable à Ottawa avec M. Pearson quand on songe à le remplacer immédiatement après les élections?"

M. Lesage a riposté:

"La bouche parle de l'abondance du cœur et le chef de l'opposition n'a pu s'empêcher de rendre public son désir intime de me voir quitter cette chambre. Mais malheureusement pour lui, il devra m'y endurer encore longtemps.

(Applaudissements du groupe ministériel)

Contre-offensive des créditistes?

La demande du premier ministre Jean Lesage d'appuyer le parti libéral aux prochaines élections fédérales n'a pas tardé à susciter toutes sortes de commentaires.

A Québec, il est rumeur que l'Union nationale prenne position sur la question des armes nucléaires. Des observateurs politiques sur la scène provinciale ont également exprimé l'avis que la prise de position de M. Lesage est maladroite et qu'elle va "alimenter Caouette à court d'arguments électoraux".

Celui-ci d'ailleurs, tant à St-Jérôme qu'à Montréal, a averti hier soir le premier ministre de demeurer hors de la présente campagne, sinon il fera face à une contre-offensive créditiste.

"Si Jean Lesage veut jouer à la politique fédérale, je vais jouer avec lui."

M. Caouette a dit que son parti n'est pas intéressé à faire son entrée sur la scène provinciale parce que ce n'est qu'à Ottawa qu'il peut réaliser la réforme monétaire qu'il préconise, mais il a laissé entendre que les créditistes travailleraient pour les candidats adversaires des libéraux lors de la prochaine élection provinciale si le premier ministre s'en prend ouvertement au Crédit social.

"Erreur sérieuse"

M. Lesage commenta une "erreur sérieuse" en se mêlant de l'élection fédérale, a déclaré hier soir aux journalistes M. Gérard Picard, chef québécois du Nouveau parti démocratique.

"Il y a tellement à faire dans la province à l'heure actuelle que j'en ai l'impression" — je manquerais à mon devoir si

j'abandonnais et même si je négligeais seulement mes fonctions de premier ministre du Québec. Il est vrai qu'il y a

de l'inquiétude dans la province mais à cause de l'instabilité du gouvernement d'Ottawa et de l'instabilité...

Des voix: "Ah!"
M. Lesage: "... du prochain gouvernement".
Voir LESAGE en page 2

La Shawinigan accepte

La Compagnie d'électricité Shawinigan a fait savoir à ses actionnaires que la majorité des administrateurs de la compagnie avaient accepté l'offre du gouvernement pour ce qui est de "leurs propres actions".

L'offre du Québec, qui est de \$30 l'action ordinaire et qui est faite par le truchement de l'Hydro-Québec, a été également proposée à 10 autres compagnies privées d'électricité. Trois de ces dernières, Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent, Gatineau Power et Northern Québec Power, ont recommandé à leurs actionnaires de souscrire à l'offre du Québec.

l'acceptation pourraient aboutir à un résultat final moins satisfaisant encore".

L'offre du Québec, qui est de \$30 l'action ordinaire et qui est faite par le truchement de l'Hydro-Québec, a été également proposée à 10 autres compagnies privées d'électricité. Trois de ces dernières, Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent, Gatineau Power et Northern Québec Power, ont recommandé à leurs actionnaires de souscrire à l'offre du Québec.

Tout en reconnaissant qu'il appartient à chaque actionnaire

A Québec, le premier ministre Jean Lesage, interrogé par un journaliste, s'est refusé à tout commentaire parce qu'il n'avait pas encore étudié la lettre de la compagnie aux actionnaires.

de décider s'il doit accepter ou refuser les offres officielles, les

administrateurs mettent ces derniers en garde contre les désavantages qui pourraient résulter de l'expropriation.

"Ces désavantages pourraient découler des conditions imposées par la loi d'expropriation... tout aussi bien que des frais des procédures judiciaires possibles, des retards inévitables et de la perte probable de revenu.

"Advenant l'expropriation de l'actif, dont la possibilité est mentionnée ci-dessus, l'amor-

tissement fiscal réclamé par votre compagnie deviendrait impossible, aux taux normalement appliqués au revenu des compagnies, dans la mesure où l'indemnité aurait fait récupérer.

"De plus, en cas de liquidation de la compagnie, la répartition des bénéfices retenus, tels qu'établis par le fisc, ferait peser d'autres charges fiscales sur la compagnie ou ses actionnaires".

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

La classe moyenne est inquiète, mais un peu tard

La classe moyenne dans la province de Québec s'inquiète de voir "ce bon peuple", jadis si docile, résister aux appels à la raison que lui lancent libéraux et conservateurs menacés par la montée créditiste. Elle s'inquiète de voir le peuple plier comme un champ d'avoine sous les vents politiques.

Ce climat de crainte a tout de même quelque chose d'assez ironique. Car ce que l'on appelle la démagogie de Réal Caouette n'est souvent que l'expression des préjugés que la classe moyenne a toujours opposés aux revendications économiques des ouvriers.

Dans le fond, il y a très peu de différence entre ce que dit Réal Caouette au sujet des syndicats ouvriers et ce que disent de nombreux professionnels et hommes d'affaires canadiens-français qui s'inspirent de fabricants de pseudo-idéologies comme la Chambre de commerce du Canada et l'Association canadienne des manufacturiers.

Ce que l'on entend dire, c'est que les ouvriers n'ont pas de "vrais" chefs, qu'ils sont dupes de leurs dirigeants syndicaux et qu'ils sont entraînés dans toutes sortes d'aventures qui tournent à leur désavantage. Les dirigeants syndicaux seraient des gens assoiffés de pouvoir ou, encore, des bandits. Les prises de position syndicales sur différents problèmes économiques et sociaux représenteraient une attitude dangereusement socialiste et même communiste. La planification économique serait une atteinte à la liberté de l'individu. En fin de compte, les ouvriers seraient très mal servis par leurs chefs actuels.

Pour Réal Caouette, c'est une source de grande satisfaction de voir les ouvriers

refuser de suivre leurs chefs lorsque ceux-ci démontent le Crédit social. Mais c'est également une source d'anxiété pour la classe moyenne, qui voit sa prospérité compromise par l'instabilité politique et par l'enthousiasme que soulève Réal Caouette parmi les ouvriers.

Or, comment pourrait-il en

Voir DEMOCRATIE en page 2

Il voulait être électrocuté... C'est fait!

OSSINING, N.Y. (UPI) — Frederick Charles Wood, de son propre aveu meurtrier de cinq personnes, a été exécuté hier soir à la prison de Sing-Sing. Avant d'être attaché à la chaise électrique, Wood a lancé sa dernière plaisanterie, en disant aux témoins qu'ils allaient assister aux effets dommageables de l'électricité sur le bois (wood en anglais).

Le processus d'électrocution a commencé à 10 h. 01 hier soir. Quatre minutes plus tard, Wood était déclaré mort. Me Norman Dorsen, un avocat qui lui avait été fourni par l'Union américaine des Libertés civiles, a vainement tenté de lui sauver la vie en invoquant l'état psychologique de Wood: le condamné n'avait en effet pas subi l'examen mental prévu par la loi de l'Etat de New-York, avant son procès. La Cour suprême des Etats-Unis avait rejeté hier la dernière demande de Me Dorsen à cet effet. De son côté, Wood s'opposait à ces efforts, disant préférer mourir tout de suite plutôt que de subir un long emprisonnement ou vivre dans un asile d'aliénés.

Le projet d'aménagement de la base de North Bay pour NORAD est à l'étude

—Gordon Churchill

WINNIPEG, (PC) — Le ministre de la Défense, M. Gordon Churchill, a confirmé hier le fait que le gouvernement envisage la construction d'un quartier général d'urgence pour NORAD à North Bay.

Le ministre commentait alors un rapport en provenance d'Ottawa selon lequel le gouver-

nement américain avait approuvé le projet et que le gouvernement canadien étudiait la question.

Les autorités de NORAD voudraient se servir de la base de North Bay comme quartier général d'urgence jusqu'à 1966.

Le quartier général souterrain de NORAD est en voie de construction près de Colorado Springs, mais les travaux ne seront pas terminés avant 1966.

Un porte-parole de Norad a fait savoir hier que si le gouvernement d'Ottawa accepte sa proposition, un nouveau système de communications sera installé à la base de North Bay, qui est une des quelque 22 bases nord-américaines où le quartier général pourrait être démenagé advenant la destruction de celui de Colorado Springs.

Les baisers sont interdits...

ZERMATT, SUISSE. (UPI) — Les autorités suisses ont lancé aujourd'hui un appel pour qu'on s'abstienne de donner des baisers et de danser, cela parce que se serait le meilleur moyen de combattre une épidémie de fièvre typhoïde qui a déjà frappé 100 personnes.

Certains touristes n'ont guère paru se soucier de cette recommandation. Ils ont dansé le twist jusqu'au petit matin dans les boîtes de nuit de Zermatt, centre de sports d'hiver réputé tant pour ses pentes qui font la joie des skieurs, que pour sa vue sur le Matterhorn. Quarante personnes s'ont déjà traitées dans

l'isolement le plus strict à un hôpital d'urgence installé à la nouvelle école de Zermatt, dont les portes sont gardées par des policiers en armes. On a repéré 35 autres cas en Grande-Bretagne, chez des touristes revenant de Zermatt. Plusieurs autres pays ont signalé des cas liés à Zermatt, et on estime le nombre total des cas à environ 100. Il y a des Américains parmi les personnes atteintes.

Deux rumeurs s'affrontent pour tenter d'expliquer l'origine de l'épidémie de Zermatt. Selon l'une, la maladie aurait été apportée récemment à Zermatt par un ouvrier italien, d'après l'autre, on a repéré un foyer de

typhoïde à un des hôtels de la région il y a deux ans. La typhoïde, très contagieuse, est parfois transmise par une personne qui l'a eue, a guéri, mais reste capable de la donner, des années durant. Les médecins de l'armée suisse ont entrepris de désinfecter les maisons et les hôtels suspects. La lutte contre l'épidémie se complique du fait de la présence d'une épidémie d'influenza, dont les symptômes ressemblent assez à ceux de la typhoïde. C'est le 13 février qu'on a rapporté le premier cas de typhoïde, mais la situation ne fut jugée grave que le 10 mars, alors qu'on comptait 12 cas.

Le vol plané en cinq sec!



SOMMAIRE

Annonces classées / 30 à 44
Coniques / 27
Courrier de Pauline / 12
Décès, Naissances, etc. / 53
Editorial / 8
Finance / 54, 55
Horoscope / 28
Le monde syndical / 25
Les patrons / 35
Les Tribunaux / 7

Loisirs et récréation / 26, 27
Mots croisés / 23
Navigation / 52
Radio et Télévision / 20
Session provinciale / 45
Spectacles et Concerts / 22, 23
Sports / 46 à 52
Vie féminine / 10 à 12
Vie mondaine / 11
Votre médecin / 16

LA MÉTÉO

ENSOLEILLÉ, DOUX — MIN.: 25; MAX.: 40
VOIR DETAILS EN PAGE 2

Plus de mille morts et 75,000 sans abri à Bali

BALI, Indonésie, (PA) — Mille cent morts et plus de 75,000 personnes sans abri, tel est le bilan jusqu'ici de l'éruption du volcan Agung sur l'île de Bali, en Indonésie. L'écoulement de la lave volcanique semble s'être arrêté aujourd'hui, après cinq jours d'éruption.

Le gouverneur de Bali a déclaré que quelque 300,000 personnes ont perdu leurs moyens de subsistance par la suite de la catastrophe. Les autorités craignent que l'éruption du volcan ne reprenne après une période d'accalmie.

A Montréal: problèmes

Des que furent connus les premiers résultats des travaux du Dr Enders sur le vaccin contre la rougeole, les Docteurs Pavilans, Tasse et Marchessault, de l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène de l'Université de Montréal, se rendirent à Boston pour consulter le savant. Ayant obtenu la souche du Dr Enders, l'Institut fabriqua du vaccin contre la rougeole et le Dr Marchessault en fit les essais cliniques. L'Institut sera donc prêt à entreprendre la production, mais les laboratoires actuels sont trop exigus.

Le Service municipal de Santé nous communique, à propos de la rougeole, le nombre de cas et de décès de 1930 à 1962 à Montréal. On y constate que le nombre des décès attribuables directement à cette maladie est presque toujours proportionnel au nombre de cas, jusque vers 1944, mais que les décès ont par la suite tendance à diminuer. On n'a pas de statistiques sur les cas d'encéphalite, de pneumonie, etc. causés par la rougeole.

ROUGEOLE

SUITE DE LA PAGE 1

tion intramusculaire de gammaglobuline.

On a généralement tendance à sous-estimer la gravité de la rougeole.

C'est pourtant une maladie qui atteint 95 pour 100 des enfants et qui cause plus de décès que la polio. L'une des séquelles est l'encéphalite, souvent mortelle.

Dans la plupart des pays sous-alimentés, où les soins médicaux sont déficients, la rougeole tue plus d'enfants que la diphtérie ou la coqueluche.

La Nigéria, par exemple, subit chaque année une épidémie de rougeole et la mortalité probable est d'un cas sur 20; au Chili, les mortalités seraient attribuables directement ou indirectement à la rougeole chez la moitié des enfants.

Les spécialistes sont d'avis que la rougeole serait l'origine de plus de maladies du système nerveux central que ne l'indiqueraient les statistiques de l'encéphalite.

On sait, en tout cas, que durant sa période critique et une dizaine de jours par la suite, la rougeole touche le cerveau. Des observations récentes semblent indiquer que cette maladie peut conduire à l'instabilité émotionnelle, à des symptômes psychiatriques ou à une diminution de l'activité intellectuelle.

La rougeole peut, en fait, très souvent, causer une inflammation de l'oreille moyenne et laisser une surdité permanente, parfois totale.

Le plus ancien écrit connu sur la rougeole serait celui du médecin persan Rhazes, huit siècles avant l'ère chrétienne. Ce n'est qu'au 18^e siècle qu'on en fit une étude un peu sérieuse: le savant écossais Francis Home injecta à des sujets sains du sang de rougeoleux et réussit à transmettre la maladie. Mais il fallut attendre 1905 pour que le pathologiste américain Ludwig Hektoen en démontre la nature virale.

De nombreux chercheurs tentèrent ensuite, mais sans succès définitif, d'obtenir un vaccin.

C'est encore le Dr Enders qui, avec son collaborateur Thomas Peebles, trouva la solution. Après une série d'expériences délicates, il obtenait en 1958 un virus atténué. Injecté à des enfants, le vaccin ne produisit qu'une faible réaction tout en provoquant une production importante d'anticorps spécifiques de la rougeole, c'est-à-dire qui font obstacle à la maladie.

Au cours des années subséquentes, de nombreux chercheurs, dans plusieurs pays, voulurent savoir si les anticorps produits par ce vaccin protégeaient contre l'infection naturelle.

Les résultats peuvent se résumer comme suit: 1—Dans tous les cas, il y eut production d'anticorps protec-

teurs chez les enfants susceptibles à la rougeole.

2—En temps d'épidémie, l'immunisation fut complète contre la rougeole naturelle; on a des raisons de considérer cette immunité comme permanente.

3—On n'a constaté, après vaccination, aucun cas d'encéphalite, la plus redoutable séquelle de la rougeole.

4—Aucune des infections secondaires graves (pneumonie, par exemple) responsables de la plupart des décès par suite de la rougeole. Les enfants n'ont même pas eu les symptômes précurseurs de la pneumonie.

5—Aucun cas connu de transmission de virus atténués. Les risques d'une épidémie causée par le retour des virus à l'état virulent sont donc pratiquement inexistantes.

6—Ces environ 83 pour 100 des enfants vaccinés, on a observé une fièvre de deux ou trois jours, plus fréquente chez la rougeole ordinaire, ainsi que de légères éruptions.

Comme cette fièvre et ces éruptions causaient quelque inquiétude chez les parents, et même chez des médecins, on se mit à la recherche d'un moyen pour les empêcher de se produire.

En septembre 1961, une équipe dirigée par le Dr Maurice Hilleman, du Merck Institute for Therapeutic Research, et le Dr Joseph Stokes, du Children's Hospital de Philadelphie, publia le rapport d'une expérience sur 500 enfants partagés en deux groupes. La moitié des enfants reçurent une injection du vaccin Enders à virus atténués, suivie immédiatement d'une injection de gammaglobuline; les autres eurent une injection de virus tués.

Chez les premiers, dans 99 pour 100 des cas, il se produisit un taux très élevé d'anticorps (anti-rougeole) et aucun ne contracta la rougeole au cours des épidémies subséquentes. Bien plus, aucune réaction grave: seulement une légère élévation de température qui n'empêcha pas les enfants de jouer et d'aller à l'école. Parmi le deuxième groupe — celui qui avait eu une injection de virus tués — beaucoup contractèrent la rougeole pendant les épidémies.

Le rapport conclut: "Cela démontre qu'il sera possible d'immuniser globalement les enfants avec des virus atténués, suivis immédiatement d'une injection de gammaglobuline, donc en une seule visite".

Le rapport conclut: "Cela démontre qu'il sera possible d'immuniser globalement les enfants avec des virus atténués, suivis immédiatement d'une injection de gammaglobuline, donc en une seule visite".

Le rapport conclut: "Cela démontre qu'il sera possible d'immuniser globalement les enfants avec des virus atténués, suivis immédiatement d'une injection de gammaglobuline, donc en une seule visite".

Le rapport conclut: "Cela démontre qu'il sera possible d'immuniser globalement les enfants avec des virus atténués, suivis immédiatement d'une injection de gammaglobuline, donc en une seule visite".

Le rapport conclut: "Cela démontre qu'il sera possible d'immuniser globalement les enfants avec des virus atténués, suivis immédiatement d'une injection de gammaglobuline, donc en une seule visite".

Le rapport conclut: "Cela démontre qu'il sera possible d'immuniser globalement les enfants avec des virus atténués, suivis immédiatement d'une injection de gammaglobuline, donc en une seule visite".

Le rapport conclut: "Cela démontre qu'il sera possible d'immuniser globalement les enfants avec des virus atténués, suivis immédiatement d'une injection de gammaglobuline, donc en une seule visite".

Le rapport conclut: "Cela démontre qu'il sera possible d'immuniser globalement les enfants avec des virus atténués, suivis immédiatement d'une injection de gammaglobuline, donc en une seule visite".

Le rapport conclut: "Cela démontre qu'il sera possible d'immuniser globalement les enfants avec des virus atténués, suivis immédiatement d'une injection de gammaglobuline, donc en une seule visite".

Le rapport conclut: "Cela démontre qu'il sera possible d'immuniser globalement les enfants avec des virus atténués, suivis immédiatement d'une injection de gammaglobuline, donc en une seule visite".

Le rapport conclut: "Cela démontre qu'il sera possible d'immuniser globalement les enfants avec des virus atténués, suivis immédiatement d'une injection de gammaglobuline, donc en une seule visite".

Le rapport conclut: "Cela démontre qu'il sera possible d'immuniser globalement les enfants avec des virus atténués, suivis immédiatement d'une injection de gammaglobuline, donc en une seule visite".

Le rapport conclut: "Cela démontre qu'il sera possible d'immuniser globalement les enfants avec des virus atténués, suivis immédiatement d'une injection de gammaglobuline, donc en une seule visite".

Le rapport conclut: "Cela démontre qu'il sera possible d'immuniser globalement les enfants avec des virus atténués, suivis immédiatement d'une injection de gammaglobuline, donc en une seule visite".

Le rapport conclut: "Cela démontre qu'il sera possible d'immuniser globalement les enfants avec des virus atténués, suivis immédiatement d'une injection de gammaglobuline, donc en une seule visite".

EN TAXI

SUITE DE LA PAGE 1

complété, mais je puis vous dire que j'ai d'ores et déjà la quasi-certitude que les quatre hommes sont bien nos quatre évadés.

En dernière heure, la PP a révélé d'autres détails sur la quadruple capture.

Les forces s'étaient arrêtées à un poste d'essence de Deep River pour remplir leur réservoir. Puis ils ont filé sans payer la note.

Le garagiste a immédiatement alerté la police locale en donnant une bonne description de l'auto, qui se dirigeait vers la route 17, parallèle jusqu'à un certain point de la route transcanadienne.

Quelques instants plus tard, une voiture de la PP ontarienne arrêta l'auto, et ses occupants se sont livrés sans résistance. Ils ont été écroués dans les cellules de Deep River. La capture s'est déroulée à Rolphton, à environ 10 km à l'ouest de Deep River.

Ainsi donc les heures de liberté des huit forçats d'hier soir auront été de fort brève durée. Presque sur le champ, quatre ont été repris et les quatre autres sont retombés, après une fuite de 250 milles, entre les mains de la police.

On sait qu'hier soir, huit détenus incarcérés dans les cellules du nouveau Palais de Justice, angle Notre-Dame et St-Vincent, ont réussi à prendre momentanément la clé des champs, en assommant leur gardien et en bouleversant tout sur leur passage.

De ces prisonniers, tous de la région de Québec, quatre devaient être conduits au pénitencier de St-Vincent-de-Paul pour y purger leurs sentences. Les autres, tous condamnés à vingt ans de prison ou plus, et au supplice du fouet, pouvaient être comparés en Cour.

Ils ont pu s'échapper en brisant le carreau d'une porte verrouillée qui donne sur la rue Ste-Thérèse, à l'arrière du Palais de Justice. Ce carreau mesure approximativement 2 pieds carrés. Il aurait apparemment suffi à la fuite des comparses, qui étaient en service militaire avant leur arrestation.

L'évasion n'a été qu'un demi-succès cependant, car, en moins de vingt minutes, la police a réussi à rattrapper quatre des huit bagnards, André Launier, Jean-Paul Dorion, André Desbiens et Marcel Tremblay, alias Lévesque; ce dernier, pour n'avoir pas obéi à l'ordre d'un policier de se rendre, a reçu une balle de revolver dans une jambe et a dû être hospitalisé à l'hôpital St-Luc.

L'arrestation s'est produite à la Place Viger, à l'intersection des rues Berri et Craig. Les principaux artisans de cette arrestation ont été les agents Maurice Doyon et Robert Peters, du poste No 1, Paul Brière et Jules Frenette, du poste No 4. Une dizaine d'autres policiers ont pris part à la chasse à l'homme.

Les huit prisonniers en cause étaient sous la surveillance de la Sûreté provinciale depuis la semaine dernière, alors qu'ils avaient été conduits de Québec à Montréal, en raison de l'exiguité de la prison de la vieille capitale.

Qui remplacera Léon Cresthol? C'est M. Lionel Chevrier qui annoncera, vraisemblablement aujourd'hui, le nom du successeur de M. Léon Cresthol comme candidat libéral dans Montréal-Cartier.

M. Cresthol, comme on le sait, est décédé hier d'une crise cardiaque. Il avait représenté le comté aux Communes sans interruption, de 1950 jusqu'à sa mort.

Théoriquement, le parti a jusqu'à lundi, à 2 heures, pour choisir son candidat et le mettre en nomination officielle. Mais on croit que le parti voudra procéder plus vite afin de le faire connaître au plus tôt aux électeurs.

Passants illustres Un touriste a passé une nuit dans un petit hôtel touristique. Le matin l'hôtelier lui dit: "Monsieur, vous venez de dormir dans la chambre où Napoléon lui-même a passé une nuit". "Ah oui! Eh bien, j'avais les mêmes goûts que moi, moi non plus je ne voudrais pas y dormir plus d'une nuit!"



PLUS VITE QUE LES AUTOS — A l'heure de pointe, hier, près du pont Mercier, cette maison de deux étages "circulait" plus vite que les autos. On avait bloqué complètement la route, non toutefois sans avoir indiqué un petit détour pour accommoder les automobilistes. Il en résulta un embouteillage de première classe. L'heure de pointe passée, on immobilisa la maison pour la nuit, le déménagement devant reprendre aujourd'hui.

Armes-H au Canada

Pearson a changé d'avis à la suite d'un sondage d'opinion

— D. Harkness

TORONTO, (PC) — L'ancien ministre de la Défense, M. Douglas Harkness, a déclaré hier soir que le parti libéral s'est basé sur les résultats de sondages d'opinion publique pour se prononcer en faveur de l'acquisition d'armes nucléaires pour le Canada.

M. Harkness, qui a démissionné du cabinet à cause de la politique du gouvernement sur cette question, a fait cette déclaration au cours d'un "forum" public à Toronto, organisé par le "Telegram" et une association de jeunes hébreux.

M. Harkness et le major-général F. F. Worthington, ancien coordonnateur de la défense passive, étaient opposés au major-général W. H. S. Macklin, ancien adjoint général de l'armée canadienne et le pasteur John H. Morgan, président de la campagne torontoise pour le désarmement nucléaire.

Les personnes officielles qui possèdent les questions étaient l'éditorialiste du "Telegram" Lubor J. Zink, un partisan de l'acquisition des armes nucléaires pour le Canada, et M. Douglas Fisher, député NDP qui s'oppose à cette acquisition.

M. Fisher a demandé à M. Harkness, pourquoi le leader libéral M. Pearson a changé la politique de son parti alors, qu'il y a quelques temps, il s'opposait à l'acquisition des armes nucléaires.

"Peut-être a-t-il suivi mon conseil", a répondu M. Harkness en souriant. Il a ajouté que M. Pearson a changé d'avis à la suite de la publication des résultats d'un sondage d'opinion montrant que 55 pour cent des Canadiens étaient en faveur de l'acquisition des armes nucléaires pour les forces canadiennes, alors que 33 pour cent s'y opposaient.

M. Fisher a fait remarquer que l'ancien ministre portait une accusation grave, mais M. Harkness a maintenu sa déclaration.

Plus tôt, M. Fisher avait demandé pourquoi le premier ministre Diefenbaker n'avait pas suivi le conseil de M. Harkness. Ce dernier a répondu en souriant: "Vous me demandez de spéculer sur ce que M. Diefenbaker avait dans l'idée et je ne suis pas en position de le faire".

Plus tôt dans la journée, M. Harkness avait déclaré que la controverse nucléaire était une des "tragédies" de la présente campagne électorale. Il avait affirmé que la campagne électorale avait donné naissance à des "faussetés et mythes" au sujet de la défense nucléaire.

"Le fait que les électeurs ne pourront pas faire un choix, a-t-il dit, constitue une des tragédies de cette élection".

Le Crédit social ne peut être appliqué du jour au lendemain — Manning

EDMONTON, (PC) — Le premier ministre Manning, de l'Alberta, a déclaré hier que les réformes monétaires proposées par le Crédit social "ne peuvent être appliquées" du jour au lendemain, mais au cours d'une période de transition.

"Les candidats créditistes devraient être élus à travers le pays afin de réduire cette période de transition", a-t-il précisé.

Le premier ministre créditiste a nié un rapport précédent qui aurait fait dire à un ralliement politique la veille que les Canadiens ne sont pas encore prêts pour un gouvernement du Crédit social.

La population a perdu confiance dans les vieux partis, a précisé M. Manning. Le résultat, c'est que l'élection actuelle est suivie par le plus grand nombre d'électeurs non engagés, dans toute l'histoire canadienne.

"Le peuple ne veut pas des libéraux ni des conservateurs et veut se tenir éloigné du socialisme du NDP. C'est pourquoi, il regarde du côté du Crédit social pour savoir de quoi il retourne."

Conférence de presse de JFK

- Le retrait russe de Cuba
- Voyage à Berlin
- Les essais nucléaires

WASHINGTON, (AFP) — Voici les principaux points abordés par le président Kennedy au cours de sa conférence de presse d'hier soir: Cuba: 3,000 soldats soviétiques ont été évacués de Cuba au cours des dernières semaines. Il faut espérer que ce chiffre n'est pas définitif et que d'autres effectifs seront retirés avant la fin du mois de mars.

Costa Rica: la conférence de Costa Rica a été très utile. Les présidents qui s'y trouvaient se sont mis d'accord sur la nécessité de poursuivre le plan de l'Alliance pour le progrès et d'instituer une coopération économique de plus en plus forte. Les présidents ont également d'accord pour prendre des mesures efficaces afin de mettre un terme aux mouvements des agents subversifs, au transport des armes, à la diffusion de la propagande.

Voyage en Europe: le président espère se rendre à Berlin à l'occasion du voyage qu'il effectuera à Rome et à Bonn au début de l'été.

Voyage en Amérique latine: M. Kennedy ne se rendra pas au Brésil en 1963. Le voyage envisagé dans ce pays a déjà été ajourné à deux reprises à du être à nouveau retardé.

Force nucléaire de l'OTAN: le président s'entretiendra aujourd'hui avec M. Livingston Merchant qui vient de terminer une première tournée européenne consacrée à la possibilité de créer une force multinationale nucléaire de l'OTAN. M. Merchant se rendra de nouveau en Europe en avril. Il sera sans doute possible de se rendre compte en mai si des progrès sont possibles pour créer cette force.

Arrêt des essais nucléaires: les espoirs de M. Kennedy de parvenir à signer un accord sur l'arrêt des essais nucléaires sont faibles mais les Etats-Unis n'en poursuivront pas moins leurs efforts en vue de parvenir à un traité avec l'URSS et d'éviter ainsi qu'après 1970, vingt ou 25 nations ne possèdent l'arme nucléaire.

Corée du Sud: les Etats-Unis suivent de très près les efforts en cours en Corée du Sud pour revenir à une forme de gouvernement démocratique. La situation n'est pas cependant suffisamment stabilisée pour pouvoir la commenter.

Commerce soviétique: les Etats-Unis continuent à appuyer le maintien de limitations au commerce entre le monde libre et l'Union soviétique. En général, malgré les pressions, les membres de l'OTAN ont observé ces limitations.

Jeux olympiques: le président serait très favorable au choix de Détroit pour les Jeux olympiques de 1968.

Grève des journaux: le président a bon espoir que la grève des journaux de New York se terminera dans quelques jours et que la presse de Cleveland emboîtera ensuite le pas.

Vatican: la récente rencontre entre M. Adjourbe, gendre de M. Khrouchchev, et Jean XXIII, revêt "quelque intérêt historique" mais aucune signification particulière sur le plan international.

La météo Minimum cette nuit: 25 Maximum demain: 40

Bureau météorologique du Canada, Dorval, I.P.C. Régions de Montréal et Ottawa: Laurentides, Cantons de l'Est et Mauricie: région de Québec: Ensoleillé et doux aujourd'hui et demain. Vents d'ouest de 15 à 25 milles tombant cette nuit. Minimum demain: 15 à 20. Maximum: 40. Région de Québec: Ensoleillé et doux aujourd'hui et demain. Vents d'ouest de 15 à 25 milles tombant cette nuit. Minimum demain: 15 à 20. Maximum: 40.

Régions du Sud: Région de St-Jean: de Rimouski, de Gaspé, de la Baie Combeau et des Sept-Îles: Ensoleillé et doux aujourd'hui et demain. Vents d'ouest de 15 à 25 milles tombant cette nuit. Minimum demain: 15 à 20. Maximum: 40. Région de St-Jean: de Rimouski, de Gaspé, de la Baie Combeau et des Sept-Îles: Ensoleillé et doux aujourd'hui et demain. Vents d'ouest de 15 à 25 milles tombant cette nuit. Minimum demain: 15 à 20. Maximum: 40.

M. F. L. Parsons, élu président des armateurs

M. F. L. Parsons, de Montréal, président de Saguenay Shipping Limited, a été élu hier soir président de la Fédération des Armateurs pour la prochaine saison de navigation sur le fleuve. Il succède à M. J. R. Y. Johnston.

Le vice-président élu également hier soir est M. D. C. Connor, vice-président et directeur-gérant de la Kerr Steamships Limited; le trésorier, M. C. S. Allin, gérant des Atlantic Shipping Agencies Ltd et les directeurs: MM. J. R. Y. Johnston, H. T. Mason, E. P. Rees, W. R. Eakin Jr., A. E. Gammon, F. B. Peterson, S. S. Brock, H. Colley, M. G. Angus, T. R. Smathers, A. Erickson et W. J. Jones.

L'action, c'est la vie de l'âme aussi bien que celle du corps. — G. MEREDITH, Les comédiens tragiques.



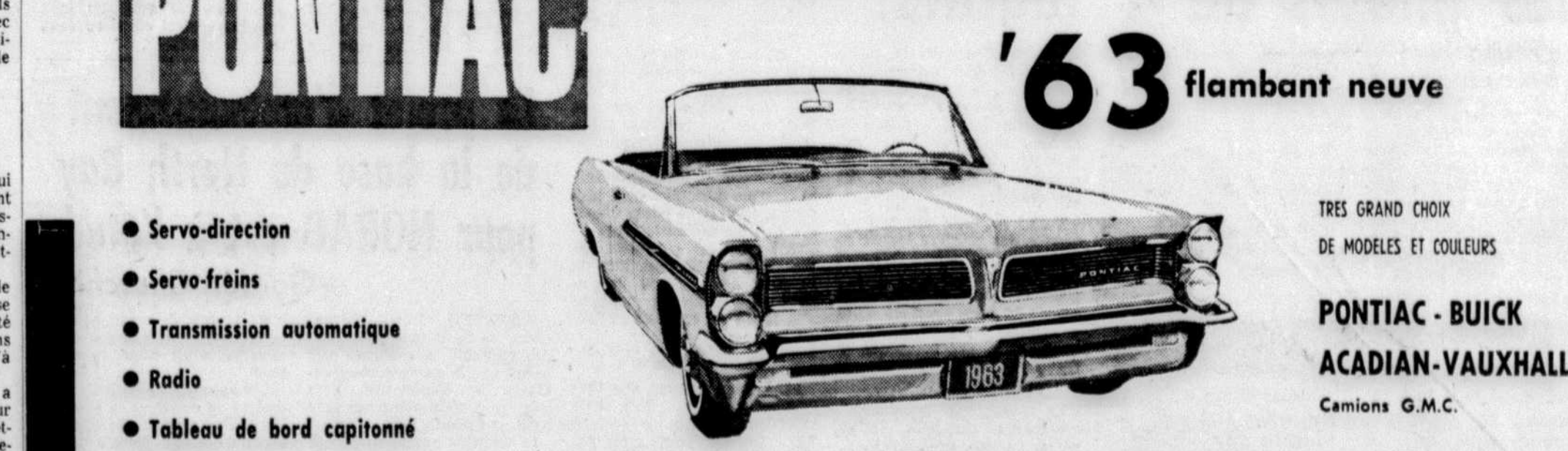
ERRATUM

Dans l'annonce de Steinberg du mercredi 20 mars, les produits suivants auraient dû se lire:

14¢ DE MOINS! RAGOUT de 3 btes 85¢ ou IRLANDAIS, Puritan

13¢ DE MOINS! FEVES AU LARD 4 btes 49¢ EN SAUCE-TOMATE, STEINBERG

GRAND SPECIAL PONTIAC CONVERTIBLE "PARISIENNE"



- Servo-direction
- Servo-freins
- Transmission automatique
- Radio
- Tableau de bord capitonné
- Sièges baquets
- Feux de recul
- Essuie-glace électrique à 2 vitesses avec gicleur
- Enjoliveurs de roues et tout le luxe standard de la Pontiac Parisienne.

VAILLANCOURT & FRÈRES

375, BOUL. CURE-LABELLE — CHOMEDEY

A LA SORTIE DU PONT DE CARTIERVILLE — TEL.: 681-2533

HYDRO-QUEBEC

Soumission No B-188

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75, rue, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues au plus tard à 10 h 30 a.m. heure normale de l'Est, lundi le 18 avril 1963, relativement à la fourniture de :

Un (1) Tableau de commande et de protection du 161 kV.

Un (1) Tableau de commande et de protection du 69 kV.

Un (1) Tableau des services auxiliaires.

Un (1) Tableau de mesure.

(Chandler, P.Q.)

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalente à au moins 10% du montant de la soumission. Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le dépôt est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de :

L'ingénieur en chef,
Division des projets techniques,
HYDRO-QUEBEC, suite 1517,
75, rue, boul. Dorchester,
Montréal,

et en obtenir copie contre un dépôt de \$5 sous forme de chèque certifié ou mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est pas remboursable. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention : "Soumission No B-188".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 19 mars, 1963.

HYDRO-QUEBEC

Soumission No B-189

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75, rue, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues au plus tard à 10 h 30 a.m. heure normale de l'Est, lundi le 18 avril 1963, relativement à la fourniture de :

Trente-trois (33) — Disjoncteurs 315 kV., 25000 MVA. (Montréal, P.Q.)

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, au montant de \$25000 (Garantie d'exécution d'après les documents de soumission). Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de :

L'ingénieur en chef,
Division des projets techniques,
HYDRO-QUEBEC, suite 1517,
75, rue, boul. Dorchester,
Montréal,

et en obtenir copie contre un dépôt de \$100 sous forme de chèque certifié ou mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est remboursable qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme pour le tout ou en partie. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention : "Soumission No B-189".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 19 mars, 1963.

Excellents

LOCALS COMMERCIAUX

Pour occupation immédiate. —
6490 Darlington, angle Goyer;
10196 boul. ST-MICHEL
angle Fleury, M. Prupas,
VI. 2-3415

ATTENTION CONSTRUCTEURS

ET PREPOSÉS AU DEVELOPPEMENT

Occasion pour important projet domiciliaire près vaste centre d'achats. Terrains subdivisés, ayant tous services, disponibles. Prix pour vente rapide.

Tél. 735-2661

EPONGEUR EXPERIMENTE

REQUIS

per importante usine de tricot pour faire fonctionner machine à épouger. Emploi à l'année assurée. Excellent salaire pour personne qualifiée. S'ad.

PLAYFAIR * KNITTING MILLS

7122, RUE WAVERLY

ESTIMATEUR

EN IMPRIMERIE

Imprimerie bien établie, spécialisée dans les étiquettes, collants, panneaux et cartes, demande estimateur ayant au moins deux ans d'expérience en estimation. Situation permanente et stable. Excellentes possibilités de revenus. Veuillez écrire à :

EVER READY TAG & LABEL CO. LTD.
9800 rue MEILLER, MONTREAL

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

La blessure n'est que superficielle et la victime a pu réintégrer son domicile.

Un autre message a été attaqué, hier soir, et souligné de la minime somme d'argent qu'il avait sur lui. Michel Hurtubise, employé à la pharmacie Gauthier, 4347 rue De La Roche, s'est fait voler l'unique billet de \$5 qu'il avait sur lui par deux individus qui l'ont attaqué à l'angle des rues Christophe-Colomb et Marie-Anne.

Vol à domicile...

Deux bandits armés se sont présentés peu avant 9 h. hier soir, au domicile de M. Wilfrid Bélanger, 1117 rue St-Mathieu, app. 6, gerant d'Omega Productions Inc. Les deux voleurs auraient ordonné à M. Bélanger de se coucher par terre. Ils se sont ensuite emparés de \$124 dans un coffre et de \$84 dans une caisse.

Vol avec violence

M. B. A. Hobbs, propriétaire de Hobbs Watch Repairs, 4388 rue Colonial, a refusé de se rendre aux exigences de deux jeunes gens qui venaient le voler dans son établissement, vers 10 h. hier soir. Les deux bandits s'emparèrent alors d'une petite pelle et en frappèrent M. Hobbs à la tête. Ils prirent la fuite avec deux "paniers de montres" de différentes valeurs.

Incendie à St-Lin

(De notre dernière édition d'hier)

Les flammes ont détruit hier matin une maison vieille de 130 ans, rue Laurier, à St-Lin. Le sinistre qui a jeté quatre familles sur le pavé, a pris naissance au deuxième étage de la maison et quelque 30 pom-

SAUVE

SUITE DE LA PAGE 3

André Blain avait précédemment libérés, qu'il avait décidé de dire la vérité.

Comme le jeune homme venait d'évoquer, quelques secondes plus tôt, les menaces de mort que Sauvé lui aurait faites, avant sa première déposition au Cour, en décembre, la mention du lieu "particulier" de cette rencontre entre l'ex-employé et son ex-patron fait évidemment sourire pendant un bon moment.

En fin de séance, Me Daoust a par ailleurs réclamé le rejet de toutes les accusations portées contre Boisjoly, en soutenant que si l'on avait fait une preuve prima facie de beaucoup de choses contre Sauvé, il n'en était pas de même pour Boisjoly, que rien ne rattache à la conspiration générale.

Mais Me Bellemare soutient, de son côté, que l'incitation au parjure déjà établie contre le deuxième accusé, en complétant cette conspiration, l'y rattache au contraire directement.

Les grèves

et le papier

Baisse d'un dixième dans la production

Les grèves des journaux de New York et de Cleveland ont provoqué une réduction de plus de un dixième de la production de papier-journal au Canada durant le mois de février.

C'est ce qu'annonce l'Association des producteurs de papier-journal du Canada. La production de février a fléchi de 13.8 pour cent au regard du même mois l'année dernière, tandis que les exportations aux États-Unis ont diminué de 11.8 pour cent.

La production mensuelle s'est élevée à 443,547 tonnes et les exportations à 325,961 tonnes.

M. Murray Savage, directeur de l'association, a souligné que la production du mois de mars est à un niveau inférieur à celui de février.

A Chomedey

M. Alain Hamel gagne le concours d'art oratoire

Alain Hamel, étudiant de l'école secondaire St-Maxime de Chomedey, a remporté, hier soir, les honneurs du tournoi d'art oratoire organisé pour la deuxième année consécutive par la Chambre de commerce de cette ville.

Les agents de l'escouade de la moralité ont exécuté une descente au no 3903, rue St-Denis, app. 1, confisqué 9,320 billets de loterie (hockey), détenu une femme de 55 ans et mis les scellés sur des appareils servant à imprimer et à brocher des cartes de hockey.

Femme tuée par un auto
QUEBEC, (P.C.) — Mme Thomas Godin, âgée de 60 ans, de Québec, a succombé ce matin dans un hôpital de cette ville aux blessures qu'elle avait subies hier soir dans un accident d'automobile. L'accident s'était produit à Ste-Monique des Saules, près de Québec.

Assommé par des bandits
Un homme d'affaires d'Ingersoll, Ont., M. Clifford Russell s'est fait réveiller d'une façon assez inattendue vers 1 h. ce matin. Trois bandits ont pénétré subitement dans le motel où dormait M. Russell, ils l'ont roué de coups jusqu'à ce qu'il soit inconscient, puis ils ont pris la fuite avec le porte-monnaie de leur victime. On ignore pour le moment le montant du vol.

M. Russell a dû être hospitalisé. Son état n'est cependant pas grave.

LE CENTRE
SUITE DE LA PAGE 3

projet, les parents, les adultes et les enfants (20,000 de 1 à 16 ans) favorisaient plutôt une plus juste répartition des deniers publics dans l'organisation des loisirs dans les six paroisses de Montréal-Nord. Le centre civique devait

comprendre : une patinoire, (glace artificielle), des salles de conférence, de concert, de récréation, une bibliothèque municipale, des locaux pour les loisirs et divers bureaux pour les services de santé, de la taxe d'eau... etc., etc., en plus d'un immense gymnase. Et parce que le coût paraissait exorbitant et ne réglait pas le problème des loisirs adéquatement à Montréal-Nord, le maire Filion s'est heurté tout le long de l'acheminement de son projet à une vive et tenace opposition de la part d'une majorité importante de la population.

Par ordre de dates : 9 janvier 1962, mémoire "anti-centre civique" de la Fédération des groupements civiques ; le même jour, les curés des six paroisses font appel à la décentralisation des loisirs ; le 6 avril, formation du "Mouvement contre le centre civique" et pour les loisirs de quartier ; le 10 mai, un jour mémorable, manifestation bruyante contre le projet à l'hôtel de ville ; 300 contribuables, pancartes en tête, somment le maire Filion de retirer son projet... et d'arrêter les dépenses ; le 1er octobre (contradiction flagrante), le conseil vote \$5,000 pour l'organisation des loisirs dans les salles d'école, dans chaque paroisse... ; le 28 novembre, sondage-éclair de l'opinion publique ; 75% des 575 familles consultées se prononcent contre le centre civique ; le 3 décembre, à une séance orageuse, le veto du maire consacre l'adoption des plans et devis ; le même soir, une subvention de \$150,000 est demandée au ministre de la Jeunesse ; 15 jours plus tard, le ministre Gérin-Lajoie répond : "Pas d'octroi pour cela à Montréal-Nord" ; le 27 décembre, demande de soumissions publiques ; aujourd'hui, les trois seules soumissions sont inacceptables...

Le maire Roland Filion, qui s'en est fait le champion acharné, a toujours prédit que le projet ne coûterait jamais plus de \$500,000 à la ville. Il est maintenant prouvé qu'un centre civique de cette ampleur n'est pas réalisable en bas du... GROS MILLION !

L'assemblée a été levée ladehors. Les adversaires du projet sont maintenant à un cheveu d'une "victoire" définitive. N'empêche qu'ils en porteront le deuil, comme si c'était une défaite, car il ne faut pas oublier que la ville aura, à toutes fins pratiques, dépensé, quand tous les frais seront payés, et inutilement encore, la somme impressionnante qui s'élèvera aux alentours de \$75,000...

Malchance ! Jamais une sans l'autre : le premier ministre Jean Lesage s'est chargé, la semaine dernière, de bloquer un autre projet d'envie du maire Filion : l'annexion d'une partie du territoire de Rivière-des-Prairies. Et ça s'est fait en un tour de main...

A St-Vincent-de-Paul

Ouvrira-t-on la rue Bellevue qui est déjà ouverte ?

par Jean-Louis ARCAD

Décidément, les autorités municipales de St-Vincent-de-Paul tiennent mordicus à ce que la voie panoramique (la rue Bellevue) qui longe la rivière des Prairies soit ouverte toute l'année. Et sur ce point ceux qui ont pu voir le magnifique paysage les approuvent certainement.

Encore hier, une souffléuse a été dépeçée d'urgence pour enlever la neige qu'une propriétaire venait de faire entasser sur une partie de la "rue" qu'elle dit être son terrain.

On ne pouvait évidemment tolérer une telle situation au risque d'entraver la circulation... Quant aux allégations de la propriétaire, on a référé le cas au conseiller juridique, Me François Auclair, qui saura faire les recommandations pertinentes, étant celui qui s'est occupé de l'aspect légal des expropriations de la rue Bellevue dans son édition de mardi.

Il faut croire que l'ouverture de cette rue est de première urgence pour la municipalité. En effet, le conseil a adopté le règlement 442 qui en prévoit l'aménagement, le 18 février 1963, alors que la rue est ouverte depuis 1962.

Et, pendant ce temps, Québec garde le tout en suspens (d'après une lettre officielle du ministère) en attendant de faire rapport sur l'ouverture de la rue... déjà ouverte.

CESSNA

On livre le 50,000e avion

La firme américaine Cessna Aircraft Company a effectué à la fin de février la livraison du 50,000e appareil fabriqué à ses usines.

L'avion, un monomoteur à quatre places de type Skyhawk, a été acheté par une compagnie de développement domiciliaire de la Caroline du Sud. Le Skyhawk est indubitablement le plus répandu des appareils fabriqués par cette compagnie qui a commencé ses opérations en 1911.

AVOCAT

Récemment diplômé pour travail juridique à temps partiel dans grosse compagnie de construction dans la métropole. Veuillez envoyer bref résumé personnel. Disposition assurée à toutes les lettres.

CASE 8136 LA PRESSE

On veut recouvrer des ceintures de sauvetage ayant une défectuosité

Le ministère des Transports a laissé savoir hier que la Gendarmerie royale et le Bureau d'inspection des navires à vapeur tentent actuellement de faire retourner à une usine de Montréal un certain nombre de ceintures de sauvetage constituées de deux coussins de flottaison dont le plus volumineux porte par erreur l'inscription "DOS" et qui ont été mises entre les mains de distributeurs de détail.

Ces ceintures portent la marque de commerce "Aqua-Nep-tune" et le nom du manufacturier, "Imperial Quilt Ltd" ou "Imperial Industries Ltd".

Le communiqué précise que la majorité des ceintures ont été renvoyées, mais que quelques-unes ont déjà été vendues à Toronto et à Victoria, C.B., et peut-être en d'autres endroits.

L'inscription porte également l'approbation du ministère des Transports. Ces ceintures supporteraient dans l'eau celui qui en ferait usage selon les indications, mais ne tendraient pas à le faire flotter sur le dos comme elles doivent le faire.

Bill des dentistes

QUEBEC. (par J.M.) — L'Assemblée législative a adopté en première lecture :

1 — Le Bill No 91 qui concerne les dentistes et qui prévoit notamment la formation d'un comité où seraient représentés, à la fois, le Collège des chirurgiens dentistes et l'Association des techniciens dentistes.

2 — Le Bill No 93 relatif au notariat et visant à porter de 38 à 42 le nombre des membres élus de la Chambre des notaires.

3 — Le projet de loi de la Commission des écoles de St-Léonard-de-Port-Maurice.

4 — Celui de Québec, que le Comité des bills privés de la Chambre basse examinera jeudi le 28 mars.

5 — Enfin celui de Hull.

Pontiac -- Grand Prix 1962
A VENDRE
Trois carburateurs, 385 CV.
Transmission synchromesh à 4 vitesses.
Propre, bon ordre, bas millage. Acceptez l'échange.
RA. 9-7286

CHAUSSURES CONCORDIA
Représentants demandés dans toutes les localités, pour vendre nos chaussures cousues. Plan d'escompte familial, bonnes commissions, temps plein ou partiel. Equipement de ventes gratuit. Ecrivez à :
CHAUSSURES CONCORDIA INC.
DEPARTEMENT PR 843
1227 PARC LAFONTAINE, MTL 34

VOUS POURRIEZ ASSISTER EN PERSONNE A LA REMISE DES PRIX DE L'ACADEMIE, A HOLLYWOOD, LUNDI LE 8 AVRIL.
Ecoutez CIAD pour tous détails. Lisez l'annonce du Théâtre Seville en page 23 pour les règles du concours.

AVIS est donné que le 30 mars 1963, à 10.00 heures a.m. Me ANDRE MARC DAUTH, notaire, procédera à 7968, 22ième Avenue, Cité St-Michel, à la vente à l'enchère d'une voiture automobile "BUICK 1960".
Me ANDRE MARC DAUTH, notaire.

Les préférés en Australie
PENFOLDS
PORTO - BRANDY - SHERRY
EN VENTE DANS LES COMMISSIONS DE LIQUEURS

Centre professionnel de Montréal
Angle Sherbrooke et St-Hubert
• STATIONNEMENT : Garage souterrain de 2 étages
• RESTAURANT : restaurant moderne de 100 places
• CHAUFFAGE ET CLIMATISATION : climatisation hiver-été
• APOTHECAIRE : JEAN-P. DUQUET, L.P.H.
• SERVICES BANCAIRES : La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal
• AUTRES SERVICES : Salon de barbier, tabagie et kiosque de journaux et revues.
★ location ouverte
CENTRE PROFESSIONNEL DE MONTREAL, INC.
801 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.
AV. 8-6939 - AV. 8-7385

TOUS LES CHEMINS MÈNENT

VENTE GÉANTE! DE 48 HEURES

EN COURS POUR CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT!

OFFRE D'AUBAINES EXTRAORDINAIRES!

200 AUTOS NEUVES AU CHOIX!

NEIGE, GLACE, NEIGE FONDANTE... IMPORTANT PEU

ENEZ EXAMINER! NEZ ECONOMISER! NOS JOLIS MODELES DU PRINTEMPS SONT TOUS ICI ET ILS SONT MAGNIFIQUES

ESTIMATIONS FAITES IMMEDIATEMENT - FINANCEMENT SUR LES LIEUX - A PEU PRES TOUS LES MODELES ET COULEURS AU CHOIX

NOUS VOUS GARANTISSONS SATISFACTION. CONSIDEREZ CES PRIX MODIQUES...

FORD FALCON Mensualités aussi modiques que \$57	FORD FAIRLANE Mensualités aussi modiques que \$62	FORD GALAXIE Mensualités aussi modiques que \$69	REMARQUEZ AUSSI NOS INCROYABLES AUBAINES EN THUNDERBIRD ET CAMIONS FORD
---	---	--	---

VOTRE AUTO PEUT SERVIR DE COMPTANT

IL NE RESTE PAS BEAUCOUP DE TEMPS!

ENEZ NOUS VOIR! NEZ ECONOMISER CETTE FIN DE SEMAINE!

Ne laissez pas passer cette incroyable vente - C'est votre chance de faire des économies.

N.B.: notre garantie absolue Hy-Road Ford et nos très fortes allocations d'échange s'appliquent à toutes ces autos.)

HY-ROAD FORD Motors Ltd.
4901 OUEST, JEAN-TALON - RE. 1-8271

Concessionnaire de : FAIRLANE, GALAXIE, FALCON, THUNDERBIRD et CAMIONS FORD

LE DEPARTEMENT DE SERVICE LE PLUS RAPIDE A MONTREAL

Plus rapide... en raison du nombreux d'espace et est ultra-moderne.

Plus rapide... en raison du nombreux personnel hautement spécialisé de HY-ROAD.

Le plus rapide... parce que le très haut degré d'efficacité du service HY-ROAD vous donne le maximum de satisfaction.

HY-ROAD FORD MOTORS LTD.
4901 JEAN TALON W. (NAMUR)
RE. 1-8271

D'accès tellement facile

Map showing location at 4901 Jean Talon W.

SAMSON (J. Edouard) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 20 mars 1963, à l'âge de 60 ans, 4 mois, est décédé le Dr J. Edouard Samson, chirurgien orthopédiste, autrefois de l'hôpital de Cartierville, époux de Ida Guay, demeurant Villa Mon Repos.

parloir du Collège de Lévis
à 10 h 15, pour se rendre à
l'église Notre-Dame, où le service
sera célébré à 10 h 30 et de là
au cimetière de Lauzon, lieu de
la sépulture. Parents et amis
priés d'y assister sans autre invitation.
Direction Gilbert et Turgeon
de Lévis.

SAUVÉ (Alphonse) — A Beauharnois,
le 21 mars 1963, à l'âge de 63 ans,
est décédé M. Alphonse Sauvé,
époux d'Yvonne Dubé, demeurant
au 20 Olivier. Les funérailles auront
lieu lundi le 25 courant. Le convoi
funèbre partira des
Bourgie & Frères Engr
127 rue Ellice

SIGUIN (Louis) — A Montréal, le 21 mars 1963, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Louis SIGUIN, époux de feu Magie M. SIGUIN. Les obsèques auront lieu samedi 13 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire
Magnus Peirer Inc.
6320 rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard ou le service sera célébré à 9 h. et à l'enterrement à 10 h. à la Chapelle de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister à cette autre invitation.

SMART (Stanley-John) Subitement, le 20 mars 1963, à l'âge de 35 ans, est décédé Stanley John SMART, époux de M. R. R. époux de Patricia Mary Laframboise, demeurant à 313 rue Ouellette, à Sherbrooke.

Uzeu: Bourgie Lise
400 rue Henri-Bouvier, Est
A 8 h 15, pour se rendre à l'église
Paroissiale de Fort William ou de
St-Jovite, pour se rendre à la messe
à la chapelle de la Côte-d'Or.
Nécrologie: lieu de la sépulture. Parents
et amis sont priés d'y assister sans
autre invitation.

TESSIER (Wilfrid) — A Hawkesbury,
le 21 mars 1963, à l'âge de 75 ans,
est décédé M.
le défunt de Bertha Larivière, demeur-
rant 263 Hurdington, Hawkesbury,
Il laisse ses fils, et
frid, René et Gérard, ses filles,
Jeanne et Germaine, son épouse
(Berthe). Les funérailles auront lieu
samedi le 23 courant. Le convoi
funèbre partira des salons
Noël Lise
416 McGill
A 10 heures 45 pour se rendre à
l'église St-Alphonse de Liguori, ou

TEURETOUT (Armand) — A Montréal, le 19 mars 1963 à l'âge de 62 ans est décédé Armand Teuretout, fils de feu Joseph Teuretout et de Georgrina Elie, 1879 Nicolet. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant, à midi, au convoi funéraire partira des salons

3198, rue Ontario Est, pour se rendre à l'église Très St-Redempteur où le service sera célébré à 14 h 30 et sera suivi de la messe de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

THEOREY (Armand) — A St-Eustache, le 20 mars 1963, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Armand Theorey, manufacturier à St-Eustache, fils de feu Maria Lemay, demeurant 400 1ère Ave St-Eustache. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant, à 10 h, au convoi funéraire partira des salons

THERRIER (Anoëma). — A Montréal, le 20 mars 1963, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Artur Therrier, né Alfred Therrier, le 24 septembre 2004 Delorimier. Les funérailles auront lieu le dimanche 24 à 9 heures. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Ducloux, Bonnier 3003, rue Papineau.

À 9 heures pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où se fera la messe. La messe sera célébrée à 9 heures 30 à l'église du cimetière de la Ste-Marguerite, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans invitation, car les invitations ont été envoyées.

décédé Pierre Thibault, époux de
Berthe Gosselin, demeurant à 2594
Notre-Dame. Les funérailles auront
lieu lundi le 23 courant. Le convoi
funèbre partira des salons
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 8 hres 45, pour se rendre à
l'église des Capucins, où le service
sera célébré à 8 hres et de là
au cimetière de Lachine, lieu de la
sepulture. Parents et amis sont priés
d'y assister sans autre invitation.

naissances

RACINE — A Verdun, le 9 mars 1963,
à M^{rs} Madeline Bernard Racine,
née Madeline Gosselin, un fils
épouse Joseph. Laurent, Bernard, Ri-
chard, le 10 et 11 mars 1963, à
et marraine M^{rs} et Mme Laurent Des-
rosiers, oncle et tante de l'enfant.
Porteuse Mme Simon Chastier,
grand-mère de l'enfant.

FLURISTE

ARTHE GOSSELIN

LA. 4-7531

no Aiello

S FUNERAIRES
: 6811 est, Sherbrooke
rbrooke. Tél.: CL. 9-6917

onfort et
prix d'hiver

mais été si bas.
tion.

ns vos plus chers souvenirs
année de ce fameux sceau de

**ROCK
OF
AGES**

ufecture de monuments canadiens
ontréal et ses environs.
cimetière de l'Est

& Bigras
LIMITÉE

UCHER, président

CL. 5-4076 — Rés. DU. 7-9404

nNegus 500	13	13	13
Nicht 1000	5	5	5
nicht 1500	27	26	27

[illegible]

137	135	135
8	6	6
12	11	12

[illegible]

15½	15	15½
325	320	325
23	22½	22½

[illegible]

18	17	17
7½	7½	7½
4½	4½	4½

12	M Leaf Mil 210	8 11	11%	11%	C Hall	700	26½	26½	26½	Zenmac	4500	24	23	23
14	Mass Fer 2082	8 13	13%	13%	C Mheen	1500	28½	29	29	Zurlo	1500	23	21	22
12	Mass F. 51a 10	1108	106	106	C Morris	1900	44	43	43					
Virement total : 2.873.000.														

Les bons du Trésor :

Le taux d'intérêt baisse à 3.62 p. 100

OTTAWA. (PCF) — La Banque du Canada a annoncé hier que le taux d'intérêt sur la vente de \$100.000.000 de bons du Trésor échéant dans 91 jours est passé à 3.62 pour cent de 3.64 pour cent qu'il était la semaine dernière.

Le prix moyen de cette semaine est de l'ordre de \$99.105 avec un rendement moyen de 3.62 pour cent. Le plus haut rendement a été de l'ordre de 3.63 pour cent et le plus bas de 3.61 pour cent. Le prix moyen de la semaine der-

le plus bas de 3.72 pour cent. Le prix moyen de la semaine dernière a été de \$98.996 avec un rendement moyen de 3.75 pour cent.

Des montants identiques de ces deux émissions seront mis en vente la semaine prochaine

	prochain
somme des bons	
date	

Hausse des ventes et des stocks des magasins en série

Les ventes des magasins en série en janvier ont été d'environ \$265,785,000, gain de 7 p. 100 sur les \$248,422,000 d'un an plus tôt. Les stocks du 1er janvier (prix coûtant) étaient évalués à \$441,378,000 /\$424,908,000 un an auparavant).

Les ventes des épiceries et épiceries-boucheries ont augmenté de 8.3 p. 100 en janvier (\$139,207,000, contre \$128,491,000 un an plus tôt).

Finances municipales

Ville D'Estérel

La ville d'Estérel, comté de Terrebonne, a adjugé, vendredi après-midi, le 8 mars, à Laurent & Veillet Inc., au prix de \$7.63, une émission de \$189,000 d'obligations remboursables en séries en dix ans. L'émission comptant \$42,000 de titres à 51¼ 1964-78 et \$147,000 à 6 %

son argent à un
et de 6,2104%

\$17,300,000 et celles des magasins de vêtements pour hommes, de \$2,060,000 à \$2,045,000.

Les huit autres groupes ont accusé des gains en janvier. Voici les chiffres, en milliers de dollars : vêtements pour la famille, 5,244 (+10.4%) ; vêtements pour dames, 5,936 (4.4) ; chaussures, 4,392 (4.8) ; quincailleries, 4,008 (17.6) ; bois d'œuvre et matériaux de construction, 6,907 (10.2) ; meubles, radios et appareils, 8,106 (11.3) ; médicaments, 4,494 (1.2) ; et bijouteries, 2,865 (4.1).

dans les laïques ont été augmenté de 8.7 p. 100 (216,443 tonnes contre 199,127). Les stocks dans les fabriques et entrepôts, fin janvier, étaient 14.2 p. 100 supérieurs à ceux d'un an plus tôt (619,152 tonnes contre 717,564).

250,000 actions de C.K.P. Developments Inc., émises à la suite de l'acquisition des actions de The Mackle Bros. Inc., ont été inscrites le 14 mars sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à son ouverture.

Le plan de financement de 1954-55. L'emprunt comporte un solde de \$90,500 à renouveler en 1973 pour un terme additionnel de dix ans.

C'est en juin 1959 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$225,000, de titres à 5 1/2% séries dix ans, au prix de 91.13. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.94%.

Datées du 1er avril 1963, les nouvelles obligations échouent en série du 1er avril 1964 au 1er avril 1973 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er avril et 1er octobre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de

reau principal de
Toronto. Autorisé
nos : 29, 30, 31 et
contracié pour des

Cdn. Aviation Electronics Ltd (ord)		Taux	Ex-div.	Enrs.	Paiement
Cdn. Ice Machine "A"	\$0.05	9-4	15-4	30-5	1-4
Golemda Lead Mines	\$0.20	22-3	26-3	1-4	15-5
Magnum Fund Ltd	(w) \$0.30	10-4	16-4	26-4	2-4
United Kenno Hill Mines Ltd	\$0.10	27-3	28-3	25-4	
(w) payable en devises américaines.					